



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

h

1749,7

Eur.

Mercur

$$511^3 = -1749,7$$







MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.  
JUILLET. 1749.



A PARIS,

Chez { ANDRE' CAILLEAU, rue Saint  
Jacques, à S. André.  
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,  
à la descente du Pont-Neuf.  
JEAN DE NULLY, au Palais.  
JACQUES BARROIS, Quai  
des Augustins, à la ville de Nevers.

---

M. DCC. XLIX.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

---

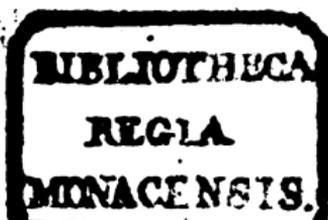
## A V I S.

**L'**ADRESSE générale du *Mercur* est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très - instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux, celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la première main, & plus promptement; n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercur* de France, rue des Mauvais Garçons, pour remettre à M. Remond de Sainte Albine.

PRIX XXX. SOLS.





MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.  
JUILLET. 1749.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

MEMOIRE

*Sur l'année de la mort, & le lieu de la sépulture de Philippe de France, premier Duc d'Orleans.*



Philippe de France, fils puîné du Roi Philippe VI. dit de Valois, & de la Reine Jeanne de Bourgogne, sa première femme, mourut le premier Septembre 1375, & fut inhumé dans l'Eglise Cathédrale d'Orléans. Deux points que je me propose de prouver

A ij

#### 4 MERCURE DE FRANCE.

à fond , contre ceux qui ont avancé , que ce Prince , étant mort seize ans plus tard , en 1391 , son corps avoit reçu la sépulture devant le Sanctuaire de l'Eglise des Célestins de Paris. Entre ceux-là j'ai principalement en vûe le P. Beuvrier , dans ses Antiquités des Célestins de Paris, p. 281, & M. Piganiol de la Force , qui tout récemment l'a suivi mot à mot dans la nouvelle Description de cette Ville. Tome IV. p. 43.

Le jour de la mort du Duc Philippe , au premier Septembre , n'est point contesté , & pour peu qu'il le fût , il seroit aisé de l'établir par le Martyrologe de l'Eglise d'Orléans , que j'aurai occasion de citer ci-après. Quant à l'année 1375 , elle se prouve sans réplique par des Lettres du Roi Charles V. son neveu , qui peu de jours après la mort de ce Prince réunit le Duché d'Orléans à la Couronne , pour n'en être plus séparé à l'avenir. Ces Lettres , dont l'original est conservé au Trésor de notre Hôtel-de-Ville , sont datées du Bois de Vincennes , au mois de Septembre de cette même année 1375. *Datum in Castro nostro Nemoris Vicennar. anno Domini M. CCC. LXXV. regni nostri XII. mense Septembri.* & elles ont été confirmées pour les dispositions qu'elles contiennent , par des Lettres du Roi Charles VI. données à Paris

au mois de Mars 138<sup>o</sup>, conservées au même Trésor. *Datum Parisiis mense Martii anno Domini M. CCC. LXXX. regni vero I<sup>o</sup>.*

Il est étonnant que François le Maire, qui nous a donné une Histoire fort ample de la Ville d'Orléans, Histoire composée en partie sur les pièces qu'il avoit trouvées dans le Trésor de l'Hôtel-de-Ville, où il avoit l'entrée libre, n'ait point vû ces Lettres de Charles V. & de Charles VI. & qu'il ait été obligé, pour fixer la mort de Philippe, Duc d'Orléans, d'avoir recours à des Auteurs aussi-peu sûrs que Gaguin & Nicole Gilles, qui lui ont fait prendre le change sur cet article.

Je passe au lieu de la sépulture du même Duc Philippe dans l'Eglise d'Orléans : elle y est marquée d'une manière bien expresse dans l'Acte de fondation, que Blanche de France, sa veuve, fit le 13 Juillet 1384, d'un Anniversaire pour son très-redouté Seigneur & espoux *Philippes, fils de Roy de France, Duc d'Orliens, Comte de Valois & de Beaumont, que Dieu absoille, duquel, par le plaisir de Dieu, le corps gist & repose en l'Eglise Sainte Croix d'Orliens* ; ce qui est répété dans le testament que la même Princesse fit à Paris le 21 Mai de l'année suivante 1392, où elle ordonne sa sépulture ; *en l'Eglise de Saint Denis son*

## 6 MERCURE DE FRANCE.

*corps ; en l'Eglise Sainte Croix d'Orliens , en laquelle gist & repose son très-chier Seigneur & espoux , que Dieu absoille , son cuer , & en l'Eglise du Pont-aux-Dames , en la Chastellenie de Crecy en Brie , ses entrailles. A quoi on peut ajouter , par abondance de droit , le Martyrologe de l'Eglise d'Orléans dressé du vivant même de la Duchesse Blanche , où on lit la même chose , au premier Septembre : September Kal. hac die obiit bone memorie Philippus Regis Francie filius , Dux Aureliensis , Valesie & Bellimontis Comes , cuius corpus in hac Ecclesia requiescit.*

Le tombeau de ce Prince étoit au milieu du Chœur de cette Eglise , mais nous ignorons quelle en étoit la forme , & s'il étoit de pierre ou de marbre. Nous avons de même perdu l'épitaphe qu'on y lisoit , & que Messieurs de Sainte Marthe citent dans les additions au premier volume de leur Histoire Généalogique de France. Tout ce que nous sçavons , c'est que ce tombeau étoit fort élevé : nous apprenons cette circonstance de certaines Lettres de Charles Duc d'Orléans , du 15 Février 1418<sup>8</sup>/<sub>9</sub> , portant que sur les représentations des Chanoines , *que sépulture étant au Cuer de la dite Eglise , en laquelle sepulture reposent le corps de feu de bonne mémoire Monsr Philippe , jadis fils de Roy de France , & son*

Prédécesseur Duc d'Orléans, & le cuer de feu Madame Blanche, jadis fille de Roy de France & de Navarre, sa femme, a fait ou temps passé & encores fait de presens grans encombrer & empeschement audit Cueur d'icelle Eglise, par ce que aux heures que le service est faict & célébré, lesdits Doyen & Chapitre & les Chapelains, faisant ledit service, n'ont pû & puevent pleinement veoir l'un l'autre, ainsi que souventefois en a été & est de necessité. Ce Prince leur permet qu'il puisse faire lever ladiète sepulture du lieu où elle est de present, assise, & icelle transporter... près du grant Autel & comme au droit de la Chapelle..... à laquelle est chascun jour dicté & célébrée une Messe pour le salut des ames d'iceux Duc & Duchesse. Ce tombeau est resté dans ce second endroit, qui étoit du côté de l'Evangile, jusqu'aux premiers troubles de la Religion, que les Religioneux au mois d'Avril 1562, s'étant rendus maîtres d'Orléans, le ruinerent ainsi que les Autels & tous les ornemens de l'Eglise.

On peut objecter contre ce que nous venons de dire, une réflexion que font Messieurs de Sainte Marthe dans l'endroit de leur Histoire que nous avons cité, pour concilier la contradiction qui se rencontre entre les monumens de l'Eglise d'Orléans, & la tradition des Célestins

## 8 MERCURE DE FRANCE.

de Paris, sçavoir que le Duc Philippe, après avoir été premierement déposé dans l'Eglise d'Orléans, avoit été dans la suite porté à Paris par les soins de Louis XII, mais outre que ce n'est qu'une conjecture hazardée au besoin, il resteroit des marques de cette translation, si elle avoit été faite, ou dans le Trésor de l'Eglise d'Orléans, ou aux Célestins de Paris, ou enfin dans les Auteurs qui ont écrit la vie de Louis XII; on n'en trouve point, & c'en est assez pour ôter à cette conjecture toute la vraisemblance qu'on pensoit lui donner d'ailleurs.

Sans sortir des Célestins de Paris, qu'il me soit permis de faire remarquer une faute dans laquelle est tombé l'Historien de ce Monastère; & qu'on trouve aussi dans les Antiquités de Paris de du Breuil, 688, & dans celles de Sauval, tome I. p. 460; qui tous ont écrit que le cœur de François II. *repose dans la Chapelle d'Orléans en un vase doré, sur lequel un Ange tient une Couronne élevée en l'air, qui est de bronze, le tout posé sur une haute colonne parsemée de flammes de feu.* Il est vrai que ce monument avoit été erigé pour y mettre le cœur de ce Prince, mais on ne l'y mit jamais; car étant mort à Orléans le 5 Décembre 1560, son corps fut porté à Saint Denis;

& son cœur à la Cathédrale d'Orléans, où il fut enterré dans le Sanctuaire de cette Eglise, & où il est resté jusqu'aux premiers troubles, que les Religioneux, le même jour qu'ils ruinerent le tombeau de Philippe Duc d'Orléans, le chercherent pour profiter d'une boîte d'argent en forme de cœur dans laquelle il étoit enfermé, & l'en tirerent pour le jeter au feu, comme le marquent Belleforêt, la Popelinière & les Historiens d'Orléans, suivant des Mémoires manuscrits dressés par Hector Desfriches, homme fort instruit des particularités de ce tems-là, qu'il avoit apprises de gens qui vivoient pour lors. Les Religioneux ayant à demi brûlé ce cœur, ils jetterent le reste aux chiens.

*D. Polluche, de la Société Littéraire d'Orléans.*



SUR UNE MALADIE.

Mille maux, belle Iris, sans compter votre absence,

Sur votre tendre amant exercent leur pouvoir :

Son courage les prend assez en patience ;

Le seul insupportable est de ne vous point voir.

Je sens qu'à la douleur notre corps s'habitue ;

A V





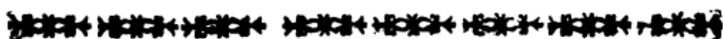
*Sur un mal d'yeux.*

**S**I le mal que l'on fait , tient toujours lieu de crime ,

Le tourment de vos yeux n'est que trop légitime ;  
D'une juste vengeance, Iris , il est l'effet :

Je ressens comme vous leurs douleurs inhumaines ;  
Mais quelque soit l'excès de leurs cruelles peines ,  
Ils n'en peuvent souffrir autant qu'ils en ont fait.

*Par le même.*



*Sur une Navette.*

**O** Navette trop fortunée !

Que ne donneroient pas les plus heureux humains,  
Pour avoir , seulement pendant une journée ,  
La gloire d'amuser ces mains , ces belles mains  
Que vous seule amusez presque toute l'année ?

Les Sceptres & les Souverains  
Doivent être jaloux de votre destinée.

Il n'est point de belle en ces lieux ,  
Qui se serve de vous avec tant de vitesse ;  
Qui sçache vous donner des tours plus gracieux ;  
Que votre charmante Maîtresse.

Ses doigts dans un instant font sur vous mille  
nœuds ;

A vj

Mais , avec toute leur adresse ,  
 Ses doigts en font encor bien moins que les beaux  
 yeux.

*Par le même.*



## L E T T R E

*A M. Rémond de Sainte Albine.*

**M** Onsieur , le projet d'une Biblio-  
 thèque , annoncé dans les Mémoi-  
 res de Trevoux de Février dernier , & dans  
 le Journal de Verdun , est une entreprise  
 intéressante pour la République des Let-  
 tres , s'il est exécuté avec le soin que l'exige  
 un travail de cette nature. Ce sera un re-  
 pertoire pour tous les gens d'étude , en  
 quelque genre d'art ou de science que ce  
 soit : ils y trouveront au moins l'indica-  
 tion des sources où ils peuvent puiser des  
 secours. Il y a sept ou huit ans que com-  
 mençant à me livrer à quelques études  
 après ma sortie du Collège , l'idée d'une  
 Bibliothèque universelle me frappa , au  
 point que j'entrepris d'en former une pour  
 mon propre usage , & je devins , faute de  
 réflexions , si fort amoureux de ce travail ,  
 quoique très pénible , qu'en cherchant ce  
 qui m'intéressoit , je recueillois , chemn

faifant, tout ce qui étoit étranger au genre d'étude auquel je m'appliquois. La difficulté de pouvoir procéder à ce travail avec un certain ordre, m'engagea à mettre fur des papiers feparés tout ce que je découvrois à fur & à mefure, & quand la collection me parut un peu abondante, je commençai à ranger tous mes papiers dans des cartons. Cette pratique me donna la facilité de changer au moins vingt fois mon arrangement, felon que j'y trouvois des inconvéniens pour la recherche; & les ouvrages périodiques, Journaux littéraires, Bibliographes, Dictionnaires & Catalogues, que j'ai eu occafion de voir dans le cours de ce travail, m'ont fait faire les réflexions fuivantes, dont je prends la liberté de vous faire part, Monsieur, pour les inferer dans le Mercure. Je compte que l'Auteur du nouveau projet ne manque pas de lire chaque mois ce Recueil, & il fera du peu d'expérience que j'ai acquis fur ce fujet, tel ufage qu'il jugera à propos.

Mon projet étoit comme le fien, de divifer ma Bibliographie en deux parties, l'une concernant les Auteurs, & l'autre les matieres. J'avois crû devoir ranger les Auteurs par ordre chronologique, en prenant la datte de leur mort pour époque.

## 14 MERCURE DE FRANCE.

J'avois donné la préférence à cet arrangement , parce qu'il me sembloit qu'il pouvoit former une espèce de tableau historique de la Littérature , en présentant l'abrégé de la vie des Auteurs , un détail succinct de leurs disputes littéraires , le Catalogue de leurs ouvrages avec la notice des Critiques & des Apologies auxquelles ils avoient donné lieu , & la citation des Livres où il étoit parlé de ces mêmes Auteurs.

Un autre avantage que je croyois voir dans ma Méthode , étoit de pouvoir ajouter l'article d'un Auteur à la suite de la collection , à mesure que la République des Lettres faisoit une perte.

J'avois encore conçu une pratique capable de concilier tous les goûts pour l'arrangement des Auteurs. C'étoit de faire imprimer l'article de chaque Auteur sur une feuille séparée , en sorte que chaque personne , qui auroit souscrit pour la Bibliothèque , auroit pû les disposer selon son goût par ordre alphabétique , par ordre chronologique , ou par ordre de Nations & de Facultés , mettant les Théologiens ensemble , les Jurisconsultes d'une autre part , &c.

Une ressource que je trouvois dans cette pratique , & qu'il seroit peut-être à sou-

haïr , malgré sa singularité , que l'on pût introduire dans bien d'autres ouvrages que celui ci , c'est que , comme il est presque inévitable dans une collection de cette nature , de tomber dans une multitude d'omissions , soit de certains articles en entier , soit de quelques circonstances notables qui regardent les Auteurs & leurs ouvrages , & qu'il survient des éditions nouvelles & dignes de remarques , des Traductions , des Critiques , des Apologies , on peut réparer les omissions d'articles , sans troubler l'ordre , en inserant un Auteur oublié , ou ajouter des cartons à la fin de la feuille , pour corriger les erreurs & marquer les changemens .

Que de Dictionnaires & de Catalogues bibliographiques deviendroient plus utiles , s'ils étoient partagés de cette sorte ? Quel degré de perfection n'auroit pas un Dictionnaire de Moreri , par exemple , où à la fin de chaque article de familles , on pourroit ajouter les nouvelles alliances , les morts , les naissances , les faits notables ; où entre deux noms illustres on pourroit en inserer un autre qui commence à le devenir , ou qui a échappé aux recherches des précédens Compilateurs ; un Dictionnaire d'Histoire naturelle & de Physique , où à la fin de chaque article on pourroit

## 16 MERCURE DE FRANCE.

ajouter les nouvelles découvertes ; un Dictionnaire géographique , un Pouillé de la France , où on pourroit corriger les erreurs & marquer les changemens , en faisant réimprimer l'article sur lequel l'un ou l'autre tomberoit ?

Par-là on pourroit même se procurer un plus grand nombre de Souscripteurs pour un ouvrage considérable , en le donnant par parties & périodiquement , ou à mesure que les matériaux viendroient , ce qui seroit en même tems un soulagement pour les facultés des curieux , & pour le travail des autres. Mais en tous cas , il me paroît qu'il n'est point d'ouvrage auquel cette pratique convienne mieux qu'à une Bibliothèque universelle. En suivant ce conseil , l'Auteur du projet en question aura la satisfaction de commencer à jouir plutôt du fruit de ses recherches laborieuses , dont le retard le dégouteroit peut-être par la suite.

A l'égard de la seconde partie concernant les matieres , mon goût s'accorderoit avec celui de l'Auteur , en les rangeant par ordre alphabétique en forme de Dictionnaire , non pas en rassemblant tous les ouvrages de Jurisprudence , de Médecine , de Théologie , &c. sous des titres si généraux ; moins encore en ayant égard

aux premiers mots des titres , dont la plupart sont vagues & ne qualifient rien , mais en mettant sous chaque nom de chose physique ou morale , sous chaque nom de lieu ou d'époque , sous chaque nom d'art ou de métier particulier ; sous chaque nom de question notable de Théologie , Jurisprudence , Philosophie , &c. sous chaque nom d'homme fameux dans l'Histoire ancienne ou moderne , sous chaque nom de production naturelle ou artificielle , les ouvrages historiques , critiques , didactiques , polemiques , philosophiques , &c. qui y ont rapport.

Je n'aurois pas manqué , comme vous l'imaginerez sans doute , Monsieur , de faire aussi un cahier séparé pour chaque mot , afin de faciliter les corrections & les additions , que de nouveaux ouvrages sur chaque matiere , ou de nouvelles éditions des anciens , rendent fréquentes. J'aurois par conséquent trouvé l'usage de ces cahiers plus nécessaire encore , ou du moins autant ; dans la seconde partie que dans la première.

A l'égard des traités généraux de science , comme les cours de Philosophie , de Théologie , de Jurisprudence , de Médecine , je me contentois d'en faire mention à l'article de leurs Auteurs ; mais à cet

égard je cherchois la briéveté par des raisons qu'un autre n'auroit peut-être pas.

Voilà , Monsieur , mes réflexions. Elles sont le fruit des inconvéniens que j'ai trouvés dans une multitude d'autres Méthodes , dont j'ai essayé successivement. Il n'y a surtout rien de si incommode que les supplémens , auxquels on est obligé d'avoir recours dans tous les ouvrages de compilations.

Votre zèle pour la République des Lettres , où vous tenez , Monsieur , un rang si distingué , m'engage à vous adresser cet essai , en le soumettant à vos lumieres , & en vous priant d'y faire les changemens & les additions que vous croirez propres à le rendre plus digne de l'attention de l'Auteur du projet , & du Public. Je prendrai la liberté de vous adresser quelquefois des productions digerées avec plus de soin.

J'ai l'honneur , &c.

*Le Moyne.*

*De Dieuze , en Lorraine , le 10 Avril.*





A M. OUDRY,

*Peintre du Roi.*

LES DEUX BUCHES,

FABLE.

**T**oi, dont les immortels pinceaux  
 Rendent trait pour trait la nature,  
 Et font de tes brillans tableaux  
 Les chefs-d'œuvre de la Peinture,  
 Oudry, pour un moment, laisse ces animaux;  
 A qui, lorsqu'il te plaît, ton art donne la vie;  
 Et jette un œil d'ami sur cette rêverie  
 Que vient d'enfanter mon repos.  
 Le sage quelquefois à ses nobles travaux  
 Doit mêler un peu de folie.  
 Le livre que tu m'as prêté,  
 Sans me l'avoir fait trop attendre,  
 M'a fourni la moralité  
 Du récit que tu vas entendre.

Pour réchauffer ses tristes Lares,  
 Qui greloient dans leur foyer,  
 Un jour un riche Métayer,  
 Dont les mains n'étoient point avares,  
 Mit deux grosses buches au feu,

## 20 MERCURE DE FRANCE.

L'une de chêne & l'autre de bois neuf.  
Sur celle-ci le soufflet eut à peine  
Agité l'air par sa pressante haleine ,  
    Qu'on vit la flamme tout-à-coup  
    Gagner de l'un à l'autre bout ,  
    Et récréer par sa chaleur subite  
Les Pénates transis & le Maître du gîte ;  
L'autre au contraire , au lieu de s'enflammer ,  
Noircit sous le soufflet qui cherche à l'animer.  
Une épaisse fumée absorbe les bluettes ,  
Qu'on tâche à grands coups de pincettes  
    De faire sortir de son sein ;  
On la tourne cent fois , on y perd son latin.  
    Honteuse de son lambinage ,  
Sa compagne lui dit , ma chère sœur , pourquoi  
    Ne pas brûler aussi vite que moi ,  
Puisque vous êtes faite exprès pour le chauffage ?  
    Si , lorsqu'on l'exige de vous ,  
Vous répandiez au loin vos chaleurs bienfaisantes,  
    Ces mains dont vous sentez les coups ,  
Seroient pour vous des mains reconnoissantes ,  
Et votre sort en seroit bien plus doux.  
    Quand vous vous réduisez en braise ,  
Vos feux viennent toujours trop tard.  
Corrigez-vous , ma sœur , & j'en serai bien aise.  
    Rendre service à propos , est un art ,  
Dont vous mettez toujours la pratique à l'écart ;

Mais sçachez ( ne vous en déplaife )  
 Que l'on oblige doublement ,  
 Lorsqu'on oblige promptement.



R E F L E X I O N S.

**L** Es faux amis font comme les faux bra-  
 ves ; ils vous abandonnent toujours  
 dans le besoin.

La beauté est comme l'aprêt dans les  
 marchandises ; elle s'évanouit dans l'usage  
 que l'on en fait,

Toute passion violente est folie , puis-  
 qu'elle affoiblit les forces de l'entende-  
 ment.

L'amour & la domination ne veulent  
 point avoir de collegues.

Un homme vraiment méchant ne fait  
 jamais à moitié une méchante action.

Le naturel des femmes est de vouloir  
 tout & ne vouloir rien , c'est-à-dire que  
 leur volonté se laisse emporter à tous les  
 objets qui leur semblent beaux , bons ou  
 nouveaux , mais sans s'attacher à un seul  
 solidement , de sorte que quand quelque  
 chose se présente à leurs yeux , elles en  
 deviennent éprises , semblables en cela à

## 22 MERCURE DE FRANCE

ces malades qui desirent tout ce qu'ils n'ont pas, & ne se soucient nullement de ce qu'ils ont.

C'est une souveraine prudence que de sçavoir nous plaire en ce que la nécessité nous rend inévitable.

La beauté n'est peut-être qu'une opinion de celui qui la juge telle.

Les poltrons & les amans sont extrêmement sujets à l'hyperbole.

La présence de la personne aimée est l'un des plus souverains remèdes que la tristesse puisse recevoir.

Les amans, les plaideurs & les écoliers, ne mesurent pas le tems comme les autres hommes, mais selon l'impatience de la passion qui les possède.

La fortune & l'amour se moquent de la prudence.

Celui qui veut donner de la peine à autrui, s'en prépare la plus grande partie.

Rien n'est peut-être plus amusant que de toujours faire des projets pour se marier, mais il faut dans bien des cas se garder de conclure.

Ce n'est pas aimer véritablement que de cacher quelque chose à la personne aimée.

Celui qui voit ce qui est aimable sans l'aimer, manque d'esprit ou de courage.

On doit plus considérer l'honneur de l'objet aimé, que la satisfaction de celui qui aime.

L'amour flate toujours les malades d'espérance.

La jeunesse & la beauté ont une sympathie qui n'est pas petite.

Tout est bon, & tout est mauvais, regardé par différens côtés.

Il est des personnes dont le mépris ne sauroit offenser.

Une coquette & une prude sont également à craindre.

La chicanne est comme la protectrice des méchans & le fleau des bons.

Il faut bien aimer pour aimer son rival.

Il vaut beaucoup mieux n'avoir jamais eu de félicité, que d'en être privé.

Le mariage, selon les uns, est le tombeau de la liberté, & selon d'autres, la cessation de l'esclavage.

Un véritable ami est presque aussi rare qu'une jeune personne constante.

Un bon écolier est comme un bon fonds où tout profite & vient en maturité.

Un homme nouvellement tiré de l'extrême misère & parvenu à une fortune, quoique médiocre, est très-souvent dans le cas de se méconnoître.

## 24 MERCURE DE FRANCE.

Personne ne méprise davantage, que ceux qui véritablement sont méprisables.

L'amour est de toutes les passions la plus pardonnable.

Un homme sensé & généreux ne fera jamais consister le beau d'une entreprise dans les difficultés qui s'y rencontrent.

Ce n'est point la charge, telle qu'elle puisse être, qui doit honorer celui qui la possède; c'est à lui à faire honneur à la dignité qu'il remplit,

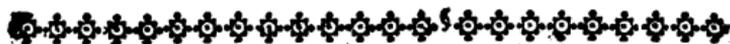
Il faut ne faire un choix gueres aimable, pour pouvoir aimer sans avoir de rivaux.

Tout ne respire à présent que la légèreté. La constance, en quoi que ce soit, a l'air trop bourgeois.

*Par M. Pigeon, Bachelier en Droit en l'Université de Caën.*



VERS



V E R S

*De M. Bafton, à une Demoifelle qui faifoit  
le rôle de Zaïre.*

**Q**uand je voyois étaler fur la fcène  
Le fpectacle de tes douleurs ,  
Mon cœur aimoit à partager ta peine ;  
Mes yeux à partager tes pleurs.  
De tes foupirs la rapide énergie  
Jettoit le trouble en mon ame attendrie ;  
La terreur, la pitié, l'amour ,  
De mes fens foulévés difpofoient tour à tour.  
Mais bien-tôt l'amour feul exerçant fon empire ;  
- J'étois, hélas ! le dirai-je ? Zaïre ,  
J'étois jaloux des pleurs que tu verfois ,  
Des transports qu'à la fois ton cœur fent & con-  
damne.

J'étois le rival d'Orofmane ,  
Et je le fuis plus que jamais.

*A Dieppe, le 15 Mai 1749.*



B



## L E T T R E

*De M.\*\*\* à M.\*\*\* sur l'Histoire  
naturelle des Punaises.*

**I**L est étonnant que personne, comme vous dites, Monsieur, n'ait entrepris de nous donner l'histoire naturelle des Punaises, lesquelles peuvent, aussi-bien que les autres Insectes, nous fournir des observations curieuses, singulieres, également interessantes & dignes de notre admiration. Dans ce que j'ai pû apprendre à ce sujet, je vous communiquerai avec plaisir ce qui me paroîtra être le plus capable de piquer votre curiosité.

La Punaise en Latin est le *Cimex* de Plinè, en Grec  $\delta\epsilon\iota\tau\epsilon\iota\varsigma$  *Kopis* *epos*. Il paroît que le mot de *Cimex* vient du mot Grec  $\kappa\upsilon\beta\omicron\varsigma$  *Cubò*, je suis couché, parce qu'on trouve communément ces sortes d'Insectes dans les lits. Le nom de Punaise est dérivé du mot Latin *Punicea*, à cause de la couleur rougeâtre de ce petit animal. On a donné ce nom premierement aux Punaises rouges, & ensuite à toutes les autres. Ménage, en rapportant l'étimologie de ce mot, ne parle que des Punaises des Indes qui sont

les véritables Cochenilles. Il y en a de jardin, qui sont vertes & aussi puantes que les autres; il y a aussi des Punaises de terre volantes, qu'on trouve dans les champs sur les arbres. Hoëfnaget a décrit cette sorte de Punaises de terre volantes; il y a aussi des Punaises d'eau qui volent, & ont un aiguillon dont elles piquent très-fort; mais on ne parlera ici que de la Punaise ordinaire, *Cimex Lectularius*, ou *Cimex Domesticus*.

C'est un Insecte presque rond ou de figure rhomboïde, fort plat, de la figure d'une petite lentille, d'une couleur de canelle foncée, ayant la peau d'une extrême finesse, ce qui le rend facile à écraser pour peu qu'on le touche. Son bec est courbé; sa gueule est panchée sous la poitrine; sa poitrine a une bordure ou marge tout autour; il a le dos plat, des antennes ou cornes à quatre jointures; il a six pieds propres à courir, une espee de trompe pour sucer, & une tariere pour percer le bois; son corps a de l'odeur, laquelle, lorsqu'on l'écrase, devient encore plus insupportable.

Les cornes ou antennes des Punaises sont d'une beauté singuliere, quand on les regarde avec le microscope, & on croit qu'elles ne leur servent pas seulement pour

orner leur tête , mais aussi pour tâter le chemin qui est devant elles , & connoître par là s'il n'y a rien qui s'oppose au passage de leurs corps , rien qui puisse les salir ou les noyer ; il est visible, que lorsque ces animaux marchent , leurs cornes vont ordinairement dressées vers l'endroit où ils veulent aller ; peut-être que cela est nécessaire par des raisons que l'on ne peut facilement découvrir.

Cet Insecte , comme les autres , ayant en soi une matiere propre à produire un animal son semblable , & se trouvant dans un lieu propre à sa nourriture , y dépose quantité d'œufs ; ces œufs produisent d'autres Insectes , ces Insectes d'autres œufs , & toujours ainsi jusqu'à l'infini.

Dans nos climats les Punaises meurent dans l'hiver, ou se retirent dans des trous ; mais elles laissent une infinité d'œufs légèrement blanchâtres ; qui se conservent pendant cette saison , & qui aux approches de la chaleur s'ouvrent en foule , & laissent éclore les petits animaux qu'ils renferment. Ces Insectes se multiplient prodigieusement , parce qu'ils sont très-féconds.

L'humeur qui exhale de la superficie des corps des animaux ; les matieres putrides proche les lits, celle qui transpire peu à peu

du bois, &c. contribuent à faire éclore ces Insectes, parce que la pourriture est comme le nid où leurs œufs se couvent & éclosent mieux. Ce petit animal naît dans les vieilles maisons, dans celles qui sont proche des colombiers & des loges des cailles, dans les vieilles solives des maisons, dans les lits, ceux sur-tout dont le bois est de sapin, & ceux où il y a de vieilles paillasses, ou dont la paille & les draps ne sont pas souvent renouvelés; dans les lits qui sont proche les murailles, ou les cloisons, sur-tout celles qui sont enduites de plâtre ou qui sont près de vieux livres; on en voit une plus grande quantité aux chambres d'en haut, aux lieux secs, & il s'en trouve plus dans les appartemens exposés au Midi, que dans ceux qui ont une autre situation.

Les Punaises se nourrissent de sang, de chair, de laine, des étoffes, du bois qui est tendre, vieux ou pourri, c'est-à-dire de quelques humidités qui s'y trouvent, ainsi que d'autres matières excrémentielles & corrompues; il paroît encore constant que ces Insectes se mangent, comme font les araignées, les uns les autres.

Ils ont le sang si grossier & si glutineux, que l'air pris dans les poulmons ne

suffiroit pas pour le faire circuler ; mais la nature y a pourvû en leur donnant une trachée artère qui regne d'une extrémité du corps à l'autre , & distribue partout ses rameaux , même à plusieurs ouvertures percées à droite & à gauche par où ils prennent l'air , & c'est ce qui fait que (comme les autres Insectes ) ces animaux , frottés d'huile , meurent , parce qu'on leur a fermé les conduits de la respiration.

Parmi les fleaux que la divine Providence a répandus sur la terre pour punir la vanité & la mollesse de l'homme , je crois que les Punaises ne sont pas le moindre. On s'est mis beaucoup en peine de chercher des secours pour nous défendre contre ces ennemis de notre repos , & il est étonnant de voir la quantité de recettés que les anciens & les modernes nous donnent pour cet effet en forme d'huiles, d'onguens, de lotions, de fumigations, &c.

Je ne parlerai ici que des remédes qui paroissent les plus efficaces ou les plus curieux.

L'huile , comme on vient de le dire , tuë indifferemment toutes sortes d'Insectes quand ils y'ont été plongés un moment. Selon Mouffet , \* le marc de beure qu'on

\* *Mouffetus, Insectorum sive minorum animalium theatrum. Lond. 1634. folio, lib. 2. cap. xxv. p. 269. &c.*

aura fait bouillir , jetté sur les endroits où viennent les Punaises , les détruit d'une maniere surprenante , les faisant , dit-il , crever de réplétion ; » c'est peut-être » cette graisse dont Cardan parle en ces » termes : J'ai connu autrefois ( mais je ne » m'en souviens plus ) une espee de graisse , laquelle si on en frottoit une assiette » de bois , s'attiroit toutes les Punaises , de » maniere qu'on ne voyoit plus le bois.

Quant aux huiles , onguens , &c. dont on a coûtume de se servir contre les Punaises, & dont il y a un très-grand nombre , il faut pour qu'ils produisent leur effet , absolument en frotter & bien imbiber le mur , le bois de lit , toutes les jointures , trous & crevasses , ainsi que le chevet du lit, & les endroits tout autour dans lesquels les Punaises se nichent & font leurs couvées ; mais l'effet qui en résulte , n'est ni considérable ni aucunement durable ; il faudroit pour cela que tout le tout du lit jusqu'aux rideaux , plis , doublures , tentes , rubans , tout ce qu'il y a autour des anneaux , en fussent bien pénétrés , sans quoi les Punaises ne manquent pas de reparoître peu de tems après qu'on s'en est servi ; outre que ces sortes d'applications , quelques efficaces qu'on les trouve , doivent être souvent renouvelées , & par-là

elles gâtent nécessairement le coucher & le tour du lit.

Florentinus rapporte que les Punaises sont tuées par le parfum des Sangsuës , & les Sangsuës par celui des Punaises , ce que Pline a dit avant lui.

Selon Hippocrate , la fiente de taureau , & si l'on en croit Avicenne , celle de l'homme chasse les Insectes venimeux & les Punaises , si on en fait une fumigation. Aldrovandus \* assure que la fumée du vitriol & du verdet les tue , mais cela n'empêche pas , ajoute-t'il , qu'elles ne reviennent bien-tôt. On vante aussi beaucoup la fumée de la nielle , de la scolopendre , de la cigue & une infinité d'autres.

Il y a effectivement de ces fumigations qui chassent les Punaises , mais ce n'est que pour fort peu de tems , & comme il est nécessaire de les réitérer fort souvent , elles ne manquent point de ternir les tableaux , gâter les dorures , livres & autres ameublemens.

Lorsqu'on use de fumigations , il faut avoir l'attention de bien enfermer la fumée par le moyen des rideaux , draps , &c. dont on couvrira bien le lit , afin de conserver plus long-tems la vapeur.

Démocrite , au rapport de Pline , affir-

\* *De Insectis Bonan. folio 1638 , p. 138.*

me que malgré la saleté des endroits où l'on couche, & ce qui transpire des murs, les Punaises ne se reproduisent point, si on attache des pieds de lievres ou de cerfs autour du pied du lit ; il nous dit encore, si on suspend du crin de cheval à l'entrée de la chambre à coucher, que les Punaises n'y entreront pas ; mais il faut avouer que tout cela sent bien la fiction. Quelques-uns pendent un linge trempé dans de l'eau froide, ce qui éloigne les Punaises par la fraîcheur actuelle. Quand on est en voyage, si on met sous le lit un vaisseau plein d'eau froide pendant qu'on dort, les Punaises n'approcheront point. Mouffet assure que le chanvre ou le fruit d'Alkekenge, suspendu dans le lit, éloigne les Punaises. Si on met du chanvre dans le lit, dit Aldrovandus, elles s'enfuient & ne reviendront plus. Rhasis affirme que si on se frotte le corps avec de l'huile dans laquelle on aura fait bouillir de l'absinthe, les Punaises ne pourront approcher.

On dit encore que l'hyeble, étendu sous le lit, chasse les Punaises, vraisemblablement à cause de son odeur forte. La mauvaise odeur du cuir rouge que les Allemands appellent Ruffisch-Leder, si l'on en enferme une certaine quantité dans un endroit, les détruit d'une manie-

re surprenante, \* selon Aldrovandus & Mouffet.

Enfin tous les Auteurs conviennent que les drogues qui ont une odeur forte, sont très-contraires aux Punaises, & on remarque que chez les Apoticaire Droguistes & Corroyeurs, on ne voit pas de cette vermine.

On sçait combien les Anciens se sont efforcés de trouver quelque remède qui pût détruire toutes sortes de vermines, & combien il y a eu de superstition dans ce qu'on appelloit Talismans & amulettes; mais sans avoir recours à la magie, on trouve chez les modernes de ces remèdes externes, dont l'effet est réel, & peut s'expliquer par la mécanique.

On nous a donné depuis peu un certain Prophylactique contre les Punaises, qui est fort en usage, & qu'on appelle l'Amulette de la Chine, où il paroît qu'on a voulu rassembler & concentrer certaines odeurs (qu'on aura trouvées être contraires à cette vermine) dans un petit espace, sous une forme solide & durable, capable cependant d'une transpiration perpétuelle, & par conséquent de pouvoir agir sur les corps délicats de ces Insectes avec des efforts redoublés par un concours d'exha-

\* Aux endroits ci-devant cités.

laisons odoriferentes & pénétrantes, que cette Amulette leur envoie sans cesse.

Je ne puis assûrer si l'Amulette de la Chine détruit réellement ou fait mourir les Punaises, mais on peut dire en faveur de ce remède, que c'est le plus commode & un des plus efficaces qui ait encore paru contre cette vermine, & qu'il les chasse & éloigne de maniere à l'empêcher d'être aucunement incommode, comme l'assûrent encore beaucoup de personnes qui en ont fait l'expérience. Il y a lieu d'espérer que l'Auteur de ce remède ne négligera rien pour perfectionner de plus en plus une découverte si utile au Public. Il est extrêmement probable que la connoissance de quelques antipathies qu'il y a dans la nature, ou des impressions singulieres que font certaines choses sur d'autres animaux, pourra enfin conduire par des expériences analogiques, à la découverte du vrai spécifique contre une vermine si incommode.

Un heureux hazard nous découvre même souvent des choses d'une utilité infinie.

On assûre qu'on a trouvé depuis peu à Edimbourg, que de certaines odeurs ou exhalaisons chassent les rats. Dans un magasin de marchandise de toutes especes, il se trouva une grande quantité de ces animaux; après y avoir mis plusieurs caisses

nouvelles, on fut fort surpris de trouver que les rats avoient entierement disparu, & on eut la curiosité d'en rechercher la cause; on remua & l'on ôta de ce magasin plusieurs drogues & marchandises, & l'on trouva enfin que cet effet étoit dû à une caisse de Sel de Succin, laquelle étant ôtée, les rats reprirent leur ancienne demeure, & disparurent encore lorsqu'on eut remis la même caisse de Sel, dont les exhalaisons apparemment sont insupportables à ces animaux.

Dans l'Amérique Septentrionale les habitans, pour se garantir du Serpent à sonnettes, qui est fort venimeux & dangereux, portent attaché au bout d'un bâton un petit morceau d'une racine de Virginie, qu'on appelle *Viperina Radix*. Quand ils entendent par le bruit des sonnettes que le Serpent approche, ils lui font sentir cette racine, qui par son odeur le met hors d'état d'avancer.

On a observé que partout où croît le Pouliot sauvage ou, Dictame de Virginie, on ne voit point de Serpens à sonnettes. Extrait du Journal d'Angleterre; Journal des Sçavans, Mars 1666.

Quoiqu'il y ait des personnes qui croient que les Insectes ne connoissent presque les objets que par la vûe & le sens du tou-

cher qu'ils ont excellent , il est néanmoins plus que probable que les Insectes ont l'organe de l'odorat ; il y a même lieu d'attribuer particulièrement aux Punaises une extrême délicatesse ou finesse d'odorat , & par - là on explique pourquoi de deux personnes couchées dans un même lit qui fourmille de Punaises , l'une se trouve mordue , & l'autre point : c'est , sans doute , à cause de leur odorat extrêmement fin , ce qui fait qu'elles sont différemment affectées par les corpuscules différens qui transpirent des deux corps humains , & qu'elles s'attachent à l'un , & passent l'autre sans y toucher , selon que le sang de ces différens corps peut leur fournir une bonne ou mauvaise nourriture , ou qu'il peut favoriser la conservation ou déranger l'œconomie de ces petits animaux. Quoiqu'il en soit , il n'est pas facile d'expliquer autrement ce fait , ni comment certaines drogues odorantes , telles que l'Amulette de la Chine , éloignent les Punaises , à moins qu'on ne dise que cela s'opère par quelque antipathie particulière , ou par quelque autre vertu cachée dont on ne peut découvrir la raison , d'autant plus que toutes choses odoriférantes ne font pas le même effet. Tout ce qu'on peut dire de plus

### 38 MERCURE DE FRANCE

probable pour expliquer la maniere dont certaines drogues odorantes opèrent sur ces animaux , c'est qu'il s'en exhale de certaines particules extrêmement fines & pénétrantes , lesquelles armées peut-être de quelques fels particuliers, & venant à se répandre & à s'introduire par leurs pointes dans le corps tendre & délicat des Punaises , rompent ou menacent de rompre la liaison de leurs parties , ce qui oblige ces Insectes de s'éloigner , sans qu'on puisse leur refuser pour cela la faculté que la nature a accordée à tous les animaux qu'elle a formés , qui consiste à discerner ce qui convient à leur bien pour le suivre , & au contraire de distinguer ce qui peut leur être nuisible , pour le fuir , soit qu'on l'appelle instinct ou autrement.

Les Punaises nous fournissent quantité de faits & d'observations curieuses ; les bornes que je me suis prescrites ne me permettent pas de décrire exactement la structure de leurs petits organes , ou d'entretenir dans le détail de tout ce qui regarde la génération , la multiplication , &c. de ces Insectes. Il sera plus à propos de renvoyer cela à une Dissertation particuliere qu'on médite à ce sujet. Je suis , Monsieur , &c.

*A Avignon , le 2 Avril 1749.*



## E P I T R E

A M \* \* \*.

DANS un de ces bosquets où l'Art & la Nature  
S'unirent pour répondre aux desirs d'un grand Roi,  
Sous la voûte d'un If qui garde sa verdure,  
Quand l'Orme dépouillé cede aux rigueurs du  
froid,

Ami, j'invoquois Melpomene,

Et lui disois, Muse, ma Reine,

Si vous vouliez m'admettre au rang de vos amis,

On verroit sortir de ma veine

Un ouvrage nouveau qui plairoit sur la scène

Plus que Catilina, plus que Sémiramis.

J'unirois en moi seul la force de Corneille

Avec ce que Racine offre de sentimens;

J'attacherois l'esprit, je charmerois l'oreille,

Et les cœurs attendris par mes chants séduisans

Rendroient hommage à la merveille

Qui scauroit réunir les cabales du tems.

La demande étoit téméraire,

Et je ne fus point écouté.

Ami, je m'en étois douté.

Mais la Muse, pour me distraire

Du projet trop hardi, dont j'étois entêté,

40 MERCURE DE FRANCE.

Fit asséoir près de l'hermitage ,  
Où j'avois droit de Citoyen ,  
Deux personnes, dont l'entretien  
Me parut si touchant , si sage ,  
Que je me résolus d'en faire un prompt usage.  
Il me plut ; sçais-tu bien pourquoi ?  
C'est que je vis deux cœurs s'exprimer sans partage  
Sur ce qui charme dans le Roi  
Sans en être apperçû , je pouvois les entendre ;  
Leurs discours me firent comprendre  
Qu'à titre différent ils avoient de l'emploi ;  
L'un étoit Commensal , & l'autre Militaire ;  
Leurs noms ne font rien à l'affaire ,  
Tu t'en passeras comme moi.  
Je vais simplement & sans glose ,  
Te répéter en vers ce qu'ils dirent en prose.

*L'Officier Commensal.*

La Paix te rend donc à mes vœux ,  
Ami : tu viens sans doute à l'abri des allarmes ,  
En goûter avec nous les charmes ,  
Et t'associer à nos jeux.

*L'Officier Militaire.*

Après avoir bravé les fureurs de la guerre  
Sous le Héros vainqueur qui nous donne la loi ,  
Je viens , cher ami , comme toi ,  
Admirer à mon tour avec toute la terre ,  
Moins le Héros que le bon Roi.

*Le Commensal.*

Si les fiers ennemis l'ont trouvé redoutable ;  
 Quand la foudre à la main il les a combattus ;  
 Que pour eux il seroit aimable ,  
 S'ils étoient comme nous, témoins de ses vertus !  
 Dans ce Palais charmant où son peuple sans cesse  
 Se rassemble de toutes parts ,  
 De Courtisans zelés une foule s'empresse  
 A fixer un de ses regards.  
 Le Soleil , en sortant de l'onde ,  
 Réveille & réjouit le monde ;  
 Ses rayons annoncent le jour.  
 Louis paroît : une allégresse ,  
 Dont notre ame n'est pas maîtresse ,  
 Précède & prouve notre amour.

*Le Militaire.*

C'est ainsi qu'au milieu des feux que l'airain lance,  
 Dans les cœurs des-guerriers son auguste présence,  
 En répandant la joye , animoit la valeur.  
 Sous ses yeux le François contre la résistance  
 Arma toujours un bras vainqueur.  
 Eh ! de quoi n'est-il pas capable ,  
 Quand guidé par un Roi brave, intrépide, aimable,  
 Il ne consulte que son cœur ?

*Le Commensal.*

Le voir est un bonheur pour un sujet fidelle ,  
 L'approcher , le servir , est le comble des vœux ;

## 42. MERCURE DE FRANCE.

D'un regard il fait un heureux ;  
Dans sa Royale bouche un mot est l'étincelle  
Qui porte dans un cœur le feu pris par les yeux.

### *Le Militaire.*

Mais de l'éclat qui l'environne  
L'esprit & les yeux éblouis  
Donnent peut-être à sa Couronne  
Ce qui n'appartient qu'à Louis :

### *Le Commensal.*

Non ; ce n'est point en lui l'éclat du Diadème  
Qui le rend cher à ses Sujets ;  
Le respect suit le rang suprême ,  
L'amour veut de plus doux objets.  
Dans Louis sçais-tu ce qu'on aime ?  
Ce n'est pas son rang , c'est lui-même :  
C'est ce front plein de Majesté  
Où se peint la sérénité  
Qui regne toujours dans son ame ;  
Ce cœur qu'anime la bonté ,  
Qu'envain personne ne réclame ;  
S'il n'a contre soi l'équité.

### *Le Militaire.*

J'e p'ai vû dans ces champs où l'affreuse Bellonne  
Répandoit le trouble & l'effroi ;  
J'ai vû la mort voler autour de sa personne ,  
Quand il vainquit à Fontenoy.  
Tranquille & l'œil serein dans ce péril extrême

Où tout annonçoit le trépas ,  
 Il ne craignoit rien pour lui-même ;  
 Et craignoit tout pour ses soldats.

Quelles précautions ne l'a-t-on pas vû prendre  
 Pour mettre leurs jours à couvert !  
 Sa tendresse pour eux lui fait tout entreprendre ;  
 Contre tous les dangers il cherche à les défendre ;  
 Le chagrin dans ses yeux se peint quand il les perd.

*Le Commensal.*

Ce n'est-là , cher ami , qu'ébaucher sa tendresse.  
 Jusques dans ces horribles lieux ,  
 Dont les objets blessent les yeux ,  
 Et que fuit la délicatesse ,  
 Combien de fois moi-même ai-je suivi ses pas ?  
 Pour ces victimes de la gloire ,  
 Dont le sang lui donnoit une pleine victoire ,  
 A quels soins paternels ne se livroit-il pas ?  
 Dans ces braves j'ai vû la vie ,  
 Qui leur alloit être rayie ,  
 Se ranimer entre ses bras.

Ils ne craignoient plus le trépas ;  
 Eprouvant dans l'azile ouvert à la misere ,  
 Les largesses d'un Prince , & les bontés d'un pere ;

*Le Militaire.*

J'en fus témoin , j'en fus charmé.

*Le Commensal.*

Ah ! si ce Prince est grand , ami , qu'il est aimable ,

## 44 MERCURE DE FRANCE.

Et qu'il mérite d'être aimé !

Oui , c'est pour des Sujets un bien inestimable ,  
Qu'un Roi que les vertus pour le Trône ont formé.

### *Le Militaire.*

L'Anglois , ce rival de la France ,  
Défait , blessé , captif, eut part à ses bienfaits.  
Louis ne mit alors aucune différence  
Entre ses ennemis , & ses braves Sujets ,  
Et comme eux de ses soins ils furent les objets.

### *Le Commensal.*

Ses ennemis l'ont fait connoître ;  
Ils ont développé ses Royales vertus ;  
Son cœur les renfermoit ; on les a vû paroître  
Au moment qu'il les a vaincus ;  
Ils ne croyoient pas redoutable  
Un Prince qu'ils sçavoient humain.  
Lorsqu'Ypres , Furnes & Menin  
Subirent à leurs yeux un joug inévitable ,  
Alors pour eux , alors , il devint formidable.  
Eh ! pouvoient-ils penser que du sein de la paix ,  
Des plaisirs qu'elle donne abandonnant les charmes ,

Louis uniquement connu par des bienfaits ,  
Iroit suivi de Mars tenter le sort des armes ?

### *Le Militaire.*

Ignoroient-ils que les Bourbons  
Sont vaillans autant qu'ils sont bons ?

Ils devoient pressentir l'orage :

Pourquoi de ce lion réveiller le courage ,  
Et troubler par leurs cris son paisible sommeil ?

Ah ! que de sang , que de carnage

Le vangerent de ce réveil !

Vingt Villes sous le joug , trois batailles rangées ;

Où toujours la victoire a suivi nos Drapeaux ,

Tant de Provinces ravagées ,

Dans le Prince paisible ont montré le Héros

*Le Commensal.*

De ces rivaux de notre gloire

Les projets sont évanouis.

Ils se promettoient la victoire :

Malgré leurs efforts réunis ,

Il trouvent leur bonheur , en cédant à Louis.

*Le Militaire.*

Enfin ils ont pû se convaincre

Que d'injustes soupçons les ont long-tems deçus ;

Ils ne paroissent pas lassés d'être vaincus ,

Et Louis l'étoit de les vaincre.

Il a fallu que ce Héros

Les forçât de goûter les douceurs du repos :

Il a parlé ; bientôt on les a vûs se rendre.

L'équité dans sa bouche aux cœurs s'est fait en-  
tendre.

Ses armes les avoient défaits ;

Des traits de sa bonté pouvoient-ils se défendre ?

Nos plus fiers ennemis lui demandent la paix.

## 46 MERCURE DE FRANCE.

### *Le Commensal.*

Quelle gloire pour lui , pour nous quel avantage !  
Dans les fastes des tems nous voyons des vain-  
queurs

Semer de toutes parts la guerre & ses horreurs ,  
Porter en tous lieux le ravage ,

Réduire tout à l'esclavage :

Louis, plus grand , sçait vaincre , & soumettre les  
cœurs.

### *Le Militaire.*

Eh ! qui n'aimeroit pas un Prince pacifique ,  
Qui préfère l'olive à l'éclat du laurier !

Un Prince brave , né guerrier ,

Qui , malgré ses succès , n'a d'autre politique  
Que la félicité publique !

A sa voix , la tranquillité

Succède dans les cœurs à l'amour de la guerre ;

Tous veulent à l'envi la bannir de la terre ;

La paix devient l'objet de leur félicité.

### *Le Commensal.*

Un changement si prompt avoit droit de sur-  
prendre ;

Cher ami , pouvoit-on s'attendre

A cet admirable concours ?

La paix va donc enfin descendre ,

Et nous assurer d'heureux jours.

Que j'aimerois d'entendre aux sons de la musette

La Nymphé que tu vois verser ici ses eaux ,  
 Chanter la paix , & le Héros  
 Qui fait taire aujourd'hui la guerrière trompette ;  
 Et se fait un bonheur de la fin de nos maux !

Il n'avoit pas fini ces mots ,  
 Que les tendres accords d'une douce harmonie  
 Dans le même bosquet vinrent frapper mes sens :  
 Aux charmes de la symphonie  
 Se joignirent les plus beaux chants ;  
 De ces sons enchanteurs je ne puis rien te rendre ;  
 Voici du moins les vœux qu'ils nous firent entendre.

Fille du Ciel , charmante Paix ,  
 Qui faites le bonheur de la troupe immortelle ;  
 Aimable objet de nos souhaits ,  
 Descendez ; Louis vous appelle.

Envain Mars offre à ce Héros  
 Les lauriers que donne la gloire ;  
 Il préfère notre repos  
 A tout l'éclat de la victoire,

Ecoutez ses justes desirs ;  
 Venez , rendez-vous à la terre ;  
 Faites succéder les plaisirs  
 Aux fureurs d'une longue guerre,

## 48 MERCURE DE FRANCE.

Sans vous les jeux n'ont point d'appas ;

Ils n'osent paroître ;

Vous les faites naître ;

En est-il où vous n'êtes pas ?

Venez tarir nos larmes ;

Descendez , douce Paix ;

Opposez vos bienfaits

Au bruit affreux des armes ;

Douce Paix ,

Ne nous quittez jamais.

Tu me demanderas peut-être

Ce que sont devenus mes interlocuteurs ?

Au premier coup d'archet je les vis disparaître.

Sans doute , ils vouloient reconnoître ,

Et voir de plus près les Acteurs

Qui formoient ce Concert champêtre.

Pour moi , charmé de leurs discours ,

Marqués au coin du vrai , mais qui furent trop  
courts ,

Je sentis en mon ame un nouveau feu renaître ,

Et vis avec plaisir & leurs cœurs & leurs voix

S'accorder en secret pour faire de leur Maître ,

Le Héros le plus grand , & le meilleur des Rois.

*Par un Officier de la Chambre du Roi.*

**PROPOSITION**



## PROPOSITION

En faveur du Commerce Maritime.

*Mémoire fait pendant la guerre, & depuis adapté aux circonstances de la Paix.*

L'Intérêt que j'ai dans la Compagnie des Indes, & l'usage où l'on est à présent de consulter les Actionnaires, & de viser en tout à l'utilité commune, m'ont fait penser aux moyens d'établir de plus en plus le crédit & le commerce de cette Compagnie. J'en ai imaginé un des plus efficaces, & que je crois praticable. Ce seroit de ménager la liberté de la navigation entre les Etats Belligerens, de façon que les Commerçans pussent naviger parmi le trouble des armes, avec autant de sécurité que dans les tems de paix.

Ce nouveau Concordat n'empêcheroit point l'usage des Flottes & des Escadres destinées à des expéditions militaires, ni de fermer, si l'on veut, les Ports respectifs entre Nations ennemies, mais il empêcheroit les particuliers de se combattre, de se piller, de se ruiner réciproquement, sous prétexte que les Puissances ont des démêlés à terminer par la guerre. Ces démêlés, après

C

tout, n'ont presque rien de commun avec les affaires des Sujets, & les petites guerres usitées entre les Navigateurs ne servent qu'à l'affoiblissement des deux Parties, & à l'interruption du Commerce, sans décider la querelle des Potentats.

Il faut bien distinguer la guerre qui se fait entre Nations, de celle qui se fait sur mer entre Particuliers. La première est souvent inévitable, l'autre est proprement d'institution libre. Ainsi puisque malgré la guerre entre les Princes, on facilite, au moyen des passeports, le Commerce & les voyages de terre aux Sujets des Puissances ennemies; qui empêche qu'on ne ménage également une convention bien expresse, pour leur assurer en tems de guerre la liberté du Commerce maritime, telle qu'elle est à peu près dans les tems de paix? Chacun sent l'avantage immense qui en résulteroit pour les Peuples Belligerens, & l'on ne sçauroit opposer qu'une malheureuse coûtume, qui ne s'accorde ni avec la Religion, ni avec la politesse de nos mœurs. Rien en effet de plus contraire au droit de gens, rien qui sente plus la barbarie, que de voir de simples Particuliers infester les mers par des pirateries autorisées.

On sçait que sous Louis XIV. les Fran-

çois & les Hollandois , qui habitoient en commun quelques-unes des Antilles , convinrent de bonne foi d'une parfaite neutralité , au sujet des guerres allumées pour lors entre les deux Nations. Cet arrangement si sage sauva ces Colonies , sans nuire aux affaires de l'Europe , & personne n'en parut mécontent. On assure qu'il s'est fait dans la dernière guerre , vers 1746 , une convention de la même nature entre les Espagnols & les Anglois , sur quelque branche de Commerce qui intéressoit les deux peuples \*. Voilà donc une partie de ce que je propose , déjà réalisée par l'exécution , & qui par conséquent ne doit plus paroître chimérique.

Mais il y a quelque chose de plus fort dans le Traité de Commerce , publié dans les Gazettes vers la mi-Janvier 1749 , & conclu depuis peu entre le Roi de Danemarck & le Roi des Deux Siciles. Il est dit , entr'autres articles , qu'au cas de guerre entre les Puissances contractantes , les Sujets auront deux ans pour arranger leurs affaires , & retirer leurs effets de part & d'autre , sans pouvoir être inquiétés , &c. Ce qui est une convention inouïe , &

\* La Neutralité a été aussi fidèlement observée dans la dernière guerre , entre le Pays de Luxembourg & le Pays Messin.

qui va bien au-delà de mes propositions ; puisque ces Princes , dans le cas d'une guerre ouverte entr'eux , assûrent dès-lors aux Négocians deux années entieres d'une correspondance libre & facile dans leurs Etats respectifs , pour ménager les intérêts d'un Commerce réciproque entre leurs Sujets , au lieu que je ne demande ici que de ne pas autoriser les particuliers à faire les uns sur les autres le métier de Corsaires. Ainsi plus nous avançons , plus la raison & l'humanité gagnent de terrain , & plus nous avons lieu d'espérer qu'un jour le Commerce maritime ne sera plus interrompu par la guerre. Je ne doute pas enfin , que si les deux Princes , qui ont fait un Traité si sage & si favorable au Commerce , avoient eu connoissance de la proposition énoncée dans ce Mémoire , ils ne l'eussent admise en son entier , & qu'ils n'en eussent fait un des principaux articles de leur Concordat.

Quoiqu'il en soit , ne vantons point ici les grands succès de nos Armateurs ; ce sont tout au plus quelques fortunes particulières qui ne sçauroient compenser la perte & la désolation publique , & il n'est pas douteux que la navigation , rendue sûre & facile , ne fût infiniment plus fructueuse. Le Commerce libre & paisible est propre-

ment une pluie douce & continue qui humecte, qui pénètre & qui fertilise les terres; au lieu que les pirateries & les pillages de toute espèce ne peuvent être comparés qu'à des inondations ruineuses; qui loin d'améliorer un terroir, ne font le plus souvent que le dégraisser & le ravager; raisonnement dont les Etats Belligens doivent bien reconnoître aujourd'hui la vérité. En effet, si les Anglois nous ont causé du dommage sur mer, nous les avons aussi désolés en cent occasions, & nous avons fait sur eux une grande quantité de prises, de sorte que ce qu'il y a de plus exact & de plus vrai sur cela, c'est qu'on s'est fait de part & d'autre beaucoup de mal en pure perte.

Rien donc de plus utile aux Nations commerçantes & à leurs Colonies, que de procurer la sûreté des mers. Ce seroit-là une convention de plus à joindre au dernier Traité de Paix, & il me semble que les Protecteurs de notre Commerce, & les principaux Agens de notre Compagnie, devroient s'employer de leur mieux pour parvenir à ce grand but, & pour épargner à la postérité les pertes inexprimables qui s'ensuivent de tant de pirateries avouées des Puissances.

Au reste, c'est dans un tems de calme,

comme celui-ci, que l'on doit songer à de tels arrangemens, qui sont d'ordinaire impraticables dans le cas d'une guerre actuelle ou prochaine. Les esprits, divisés pour lors par de grands intérêts, ne se prêtent pas volontiers à la conciliation. C'est pourquoi il faut s'y prendre de bonne heure, saisir habilement les conjonctures les plus propres pour faire agréer de telles propositions, & pour cimenter d'avance, autant qu'il est possible, un Concordat si favorable à tous les Etats commerçans.

Au surplus, je ne cherche point ici l'avantage d'une Nation seule, je parle comme Citoyen de l'univers. Egalement François, Espagnol, Anglois ou Hollandois, tous les intérêts des hommes me sont chers. J'envisage le bien de tous les peuples, & c'est-là le vrai motif qui me détermine à présenter ce Mémoire, dans la pensée qu'on n'y trouvera rien qui soit dangereux ou chimérique.

*Par M. Faiguet.*

*A Paris, le 12 Avril 1749.*



E P I T R E

*De M. Racine, sur l'abus que les Poètes font de la Poësie, à M. de Valincourt, traduite en Latin par M. Heerkens.*

**F**rustrà me patrio vatem decorare cothurno,  
 Care VALINCERI, satagunt sine fine sodales;  
 Frustrà hederas laurumque mihi gens improba  
     spondet.  
 Te sequor, & vanis claudens monitoribus aurem  
 Cornelique parum rivalibus invida, vitat  
 Vanum Musa decus, cujusque aliquando pigeret.  
 Nam pridem scelere & quorundam turpibus ausis  
 Infecta est miserè casta & generosa Poësis,  
 Ars ortu tam pura, Deùm quam laudibus olim  
 Addixi, pia Relligio, rebusque sacratís.  
 Tu Dea, tu mater Phœbi, Phœbique sororum,  
 Per te hominum mens acta, modos & carminis  
     artem,  
 Plectrique & Cytharæ cognovit amabilis usum.  
 Primum Hebræus homo numeris includere vo-  
     cem  
 Ausus erat, superisque simul cantavit, & aris.  
 Duxerat Isacides Ægypti immitibus arvis,  
 Nube viris monstrante viam, venientibus æquor

56 MERCURE DE FRANCE.

Cessit, & infanas secludere debuit undas,  
Transitus ut populo felix faustusque daretur.  
At fluctu revocato iterum, res mira, sequentes  
Merfit Niliacos, sævique Pharaonis agmen.

Dux profugum Moyses sacro tum percitus œstro  
Incinuit, gratesque piâ Dîs egit avenâ,  
Scilicet id scribens quod adhuc legit & colit orbis.

Omnibus in terris modus idem patribus, idem  
Genîbus incultis ferè constitit, Ethnicus aris  
Suppliciter pendebat Epos, odamque, vel hym-  
num,

Dîs ubi pro quodam deberet munere grates.  
Horreaque auricoma si messe replêrat arator,  
Farra dabat superis, numerisque agrestia certis  
Verba canebat ovans, sudorum atque immemor  
æstûs.

Usque adeo purâ sacra ars ab origine venit!  
Quis verò, quis ab innocui castique parentis  
Ore habituque queat sobolem dignoscere? Quam  
non

·Ah! quam non aliena illa est oblitaque stirpis!  
Quippe procax vulgoque nimis studiosa placere  
Illicitis vaga matre procul se credidit ulnis.  
·Protinus & male suada, probâque à virgine lena  
Evasit, tenerosque ausa est corrumpere mores.  
Mœonides primùm, fingendi callidus, orbi  
Dum satagit superos, superùmque ostendere  
vitam,

Imposuit facili cupidis mortalibus arte.  
 Heu pictor quam falsus, ab ægro & mentis onusta  
 Terrigenâ mensus cælestes ! Mæchus, iniquus,  
 Perfidus est illi, cerebrosus & æger olympo  
 Jupiter omnipotens, metuendique arbiter ignis.  
 Ille etiam incestus, Paphiæque libidinis artes  
 Arcanas cecinit, lenamque à numine fecit.  
 Denique spirabat quos improba Lesbis amores  
 Illius ex scriptis duxisse videtur, ut inde  
 Et laudes vini vinosus Anacreon hausit

Palladiæ nunquam, licet urbs popularis, Athenæ  
 Infringi videre suis, carpive Theatris  
 Jura verecundi majestatemque cothurni.  
 Duriciem propter dominarum atque aspera verba  
 Quis gemere heroes ibi vidit syrmate longo ?  
 Quis ? Quis Melpomenem male frivola dicere  
 fecit,

Languidulamque illic, & plenam ostendit amore ?  
 Affectus, sævosque humani pectoris æstus  
 Infautos Sophocles exponit, ut inde doceret.  
 Œdipus, invitò sceleratus, criminis offert  
 Horrorem, lachrymasque ciet spectantibus unâ.  
 Oppressosque chorus dum consolatur & offert,  
 Justus ovat, trepidantque rei, virtusque lucratur.

Usa minus rectè loco fuit Attica, falsum  
 Juvit Aristophanem ringente sorore Thalia :  
 Ut lubuit, quemcunque maligno ludere versu  
 Suetus erat; Socratesque acris fastidia musæ

## 58 MERCURE DE FRANCE.

Sæpe tulit ; quin nulla Deos satis ara tegebat  
Ilius à sannis ; ridebat & usque theatro  
Plebs populisque Jovem , cui publica templa  
struebant.

Roma superba leves Græcorum discere mores ;  
Et victæ quasi jura sequi , præceptaque gentis  
Non dubitavit ; iners & inermis serva ferocem  
Illecebris dominam , musarumque arte revinxit.  
Sic didicit molles tener ille Tibullus amores ,  
Deliciasque suas noctesque referre Catullus.  
Sic Naso sua furta , atque artem scripsit amandi ,  
Artem , jam nimis ; ah ! facilem discentibus ante.  
Quid Flaccus ? male qui miscendo sacra profanis  
Præcipit & corrumpit , honestus & improbus idem.  
Nec melior Juvenalis , atro qui percitus œstro  
Et nimius plerumque , nefanda procaciter edit.  
Pejus & hoc multò resonabat Bilbilis \* illic :  
Extundat Veneri Petroni musa pudorem ,  
Denique lauricomis referebat Roma Poëtis ,  
Cæsareis quidquid peccatum viderat aulis.

At Venus & Veneris tunc templa merebat  
adulter ; .

Mortales scelus hoc divorum exempla docebant.  
Excusanda ferè tunc vatium insania , crimen  
Non magè crimen erat , cum desuit esse videri.  
Nos verò docti meliora , quid obsecro larvæ  
\* *Martialis.*

Stultitiæ simili prætendimus? Usque patramus  
 Romuleis pejora, malis pejora Pelasgis.  
 Cur non egregium vates genus ardua famæ  
 Tradimus, aut vulgo prodesse decenter amamus?  
 Ah! meritò res fienda! probrum! queis fixerat  
 æther

Cor da luto meliore, placet turpissimus error!  
 Nostra quidem infecit nondum hæctenus ora  
 cothurnus

Turpibus exemplis, sed inerti invitus amanti  
 Jam didicit servire; indutaque firmate longo  
 Gallica Melpomene, gemitus & amantiæ verba  
 Molliter & teneras visa effutire querelas.  
 Fertur ad hæc spectator, hiat, totoque movetur  
 Pectore, pestiferumque imis bibit ossibus ignem  
 Infelix: tantum nugæ & vox mellea pollent!  
 Immunes animos servemus, libera quovis  
 Colla jugo, culpâque alios onerasse putemus;  
 Aut pereant potius lyra, carmen, & omnia Phœbi.  
 Majestas, focii, majestas debita musis  
 Reddatur; Superis & Relligionis honori  
 Cantemus, plenâque Deo libemns acerrâ.  
 Rari equidem tali auspicio placuere poëtæ,  
 Christicolæque movent fastidia sæpè Camœnz.  
 At non materiæ vitium hoc: præfertilis illa:  
 Culpa est scriptorum non æqua subinde caentum:  
 Sunt qui ætate graves, & onusti tempora canis

60 MERCURE DE FRANCE.

Incipiunt primùm sua pleetra impendere Divis ,  
Cum fœdè , donec viridis permiserat ætas ,  
Per sordes cœnumque volutavère Camœnam .

Qui Phædræm exponens furiosam in syrmatæ  
fletam ,

Elicuit patrio , post scenâ sanctiùs usus  
Præfulis ac infantis ope admirabilis aulæ  
Extitit , & gravidus lauris sic desit , ante  
Quam vires senium quoque fregerat , atraque  
mortis

Proximitas aviis impleffet corda Poëtæ.

Scilicet interdum tumuli vicinia pravi  
Corrigit ingenium , lachesisque propinqua fe-  
nectus

Flectat *Aretinum*. Luduntur imagine falsâ  
Corda humana diu , sed fâto instante rece lunt  
Mendaces tenebræ , verumque salubre refulget.  
Tum piget , & cytharam nollent tetigisse , lyramque ,  
Quodque ævi superest , satagunt impendere cœlo ,  
Si superos placare queant , & vindicis orci  
Effugerent tormenta , & seri hi sæpe dolores ,  
Seri ! nec veniæ locus infelicibus : eheu !  
Prospiciat sibi quisque , Beatus ! qui mala tanta  
Prævenit , & seri fastidia prævidet ævi ,  
Vitamque incipiat , velit ut sapientior actam.

Grata igitur mihi scena licet , placeatque theatri  
Sæpè superbus honor ; metuendum , ne levis olim

Pœniteat cœpti : damnasse , quod ordiar , odi ,  
 Nec laurum aut hederas lachrymis aliquando  
 piandas

Ambitiosus emo ; sacris mea dedico , sacris ,  
 Norma que carnis erit nato pater : ô tibi dignè  
 Illius exemplis insistere , fessus & ævo

Possẽm aris mea plectra , tholoque affigere  
 Divûm !



L E T T R E

*De M. l'Abbé Picault de la Rimbertaine ,  
 à M. de \* \* \* , sur la pétrification des co-  
 quillages , appellés la Telline ou le Flion ,  
 & de ceux à peu près de la même espèce.*

**L**A nature , Monsieur , est un tableau  
 sur lequel nous devons continuelle-  
 ment jeter les yeux : tout y est grand &  
 admirable. Les choses mêmes qui nous  
 paroissent les plus simples en apparence ,  
 réfléchies & méditées avec une sérieuse  
 attention , souvent donnent à l'esprit une  
 connoissance plus parfaite & plus distinc-  
 te , que ne produiroit peut-être la lecture  
 d'un grand nombre de Philosophes. C'est  
 l'observation particulière que je fis , Mon-  
 sieur , il y a quelques jours , à l'occasion

## 63 MERCURE DE FRANCE.

d'un coquillage que le hazard me procura. D'abord, il n'y avoit rien à l'extérieur, qui semblât mériter l'occupation d'un curieux. On n'y voyoit simplement qu'une pierre en forme de caillou, de huit à neuf lignes d'épaisseur, sur environ un pouce & demi de largeur, & autant de longueur. Mais lorsque par un coup violent on eut séparé cette pierre par moitié, ce fut en ce moment, qu'on apperçut ce coquillage ressemblant assez à ceux qu'on nomme communément la telline ou le fion. Il se trouvoit mastiqué d'un côté dans la pierre, & dans l'autre partie on y découvroit très-distinctement son empreinte. Quoique dans un terrain fort élevé & à plus de cent lieues de la mer, je ne fus point surpris de l'y trouver. Je sçais, avec le plus grand nombre de ceux qui ont traité ces matieres, & surtout avec le célèbre Auteur du Spectacle de la Nature, qu'on en trouve abondamment de tous côtés jusques sur le sommet des plus hautes montagnes, & souvent des poissons entiere-ment pétrifiés; le déluge universel, comme nous n'en pouvons douter, en est la véritable cause : *Operisque sunt*, dit l'Écriture, *omnes montes excelsi sub universo caelo. Quindecim cubitis altior fuit aqua super montes quos opernerat.* Genes. 7. v. 19. & 20.

Point de texte qui en démontre mieux la vérité. Car, de bonne foi, ne seroit-ce pas donner dans l'absurdité la plus affreuse, que de penser avec un Auteur \*, qui tout nouvellement vient de paroître sur la scène, que l'effet de cette merveille provient de ce que tous les terrains dont notre Globe est composé, & même les plus hautes montagnes, ont été formés & pétris dans le sein de la mer, & que ses eaux diminuant, comme elles diminuent tous les jours, laissent après elles ces vestiges? J'aurois presque autant aimé, pour rendre raison de ces espèces de pétrifications, admettre le déluge, dont Ovide fait si ingénieusement la description: j'y trouverois quelque chose de moins ridicule.

*Jamque mare & tellus nullum discrimen habebunt,  
Quonia pontus erant, deerant quoque litora ponto.  
Lib. 1. Metam. c. 10.*

Mais pour revenir à ce dont il s'agit, & surtout pour répondre à la question que vous me faites, pourquoi l'on trouvoit tant de pierres ou cailloux, sur lesquels on remarquoit une ou plusieurs empreintes de coquillage, je vous dirai tout naturellement que je pense que cela vient

\* *Talliamen.*

## 64 MERCURE DE FRANCE.

de ce que les suc's lapidifiques pénètrent plus difficilement le dessus que l'intérieur des coquillages en général, & je trouve deux raisons qui paroissent appuyer mon sentiment ? La première est leur concavité, qui formant par elle-même comme un réservoir, donne aux suc's lapidifiques un moyen de s'y attacher plus aisément : la seconde est, que dans l'intérieur des coquillages, il peut se trouver de certaines matières glaireuses, qui jointes aux premières, servent à leur donner cette apparence de pétrification que j'ai remarquée en plusieurs, & en celui dont il est question. Il n'en est pas ainsi de ces suc's qui couvrent le dessus. Ne trouvant pas un semblable avantage, ils ne se lient à eux que foiblement, & ils s'en détachent peu à peu ou tout à coup, soit par quelques rudes froissemens, soit même, ce qui est le plus ordinaire, par la trop grande rigueur d'un hyver. Vous ne devez donc pas être surpris, Monsieur, d'en trouver si fréquemment. Il est bon aussi que vous remarquiez qu'il arrive quelquefois qu'il ne s'en détache que quelque partie, ce qui fait qu'on voit quantité de ces cailloux représentans des empreintes imparfaites. Je ne sçais trop si vous serez satisfait de cette solution ; au moins, puis-je me flatter, que

JUILLET. 1749. 63

vous le ferez de mon zèle à vous faire  
connoître combien je suis , &c.

*A Orleans, ce 28 Mai 1749.*



## LE TRIOMPHE DE L'AMOUR

ET DE LA BEAUTE.

### CANTATE.

**A** Lcandre & Palemon, bergers du même lieu ;  
Se disoient tour à tour dans un doux tête à tête ,  
Leurs penfers differens sur le compte du Dieu  
Par qui l'on voit unir le Sceptre & la houlette.

L'Amour est , selon l'un des deux ;  
Maître absolu de la victoire ;  
Rien ne peut arrêter sa gloire ;  
Tout cede à l'ardeur de ses feux.

Raison , devoir , & vous , fierté .  
Que vous avez de foibles armes  
Pour nous garantir de ses charmes ,  
Et sauver notre liberté !

L'Amour est , selon l'un des deux ;  
Maître absolu de la victoire ;  
Rien ne peut arrêter sa gloire ;

## 66 MERCURE DE FRANCE.

• Tout cède à l'ardeur de ses feux. •

C'étoit le sentiment d'Alcandre  
Qui de Philis adoroit les appas ;  
Palémon, encore peu tendre,  
Dédaignoit un vainqueur qu'il ne connoissoit pas,

On ne peut dans l'indifférence  
Juger du pouvoir de l'Amour,  
Mais il est à craindre qu'un jour  
On n'en fasse l'expérience.

Amphitrite brûle dans l'onde ;  
Pluton dans le fond des Enfers.  
On ne doit point braver les fers  
De qui subjugue tout le monde.

On ne peut dans l'indifférence  
Juger du pouvoir de l'Amour,  
Mais il est à craindre qu'un jour  
On n'en fasse l'expérience.

L'indiscret Palémon du plus puissant des Dieux  
S'obstinoit à parler en jeune audacieux,  
Quand, d'un autre hameau, la plus grande mer-  
veille,  
Lise, cette beauté qui n'a point de pareille,  
Pour la première fois se présente à ses yeux.

Que devient le berger ? Il s'étonne , il admire ;  
 Interdit , confus , il soupire ;  
 Son cœur veut résister , vain projet ! vains efforts !  
 Ce qu'il voit cause sa défaite ,  
 Et d'une passion parfaite  
 Il sent au même instant les plus ardens transports.

Triomphez , bergeres aimables ;  
 Brillez , regnez toujours sur nous ;  
 En vain veut-on parer vos coups ,  
 Vous en portez d'inévitables.

Il n'est point de cœur insensible ;  
 Le plus froid peut être enflammé,  
 Diane & Bacchus ont aimé ;  
 La beauté trouve tout possible.

Triomphez , bergeres aimables ;  
 Brillez , regnez toujours sur nous ;  
 En vain veut-on parer vos coups ,  
 Vous en portez d'inévitables.

*Par M. L... B... C... de Montpellier.*

A I R.

**E** Pris d'une flâme sincère ,  
 Je sens que des plaisirs l'amour est le plus doux ;

Mais si j'en suis si fort jaloux ,  
 Qu'à tout autre je le préfère ;  
 Belle Liris , c'est que j'espere ,  
 De le partager avec vous.

*Par le même.*



## L E T T R E

*A M. Remond de Sainte Albine.*

**M**onsieur , vous engagez par vos exhortations les amateurs de la Littérature à vous communiquer les pièces fugitives dignes d'être conservées ; j'espere que vous ne désapprouverez pas la liberté que je prens de vous prier d'insérer dans le Mercure la Lettre ci-jointe. Elle renferme une Anecdote qui intéresse l'histoire Littéraire , & dont on n'a pas connoissance ; elle mérite , je crois , d'être publiée. Cette Lettre est écrite par un Sçavant de cette Province , très-versé dans l'érudition ancienne & moderne , à un de ses amis , qui étoit alors à Strasbourg , & qui est mort depuis un an ; je vous envoie la Lettre en original , telle que je l'ai trouvée avec plusieurs autres dans le por-

J U I L L E T. 1749. 69

te-feuille du défunt. J'ai l'honneur d'être, &c.

De S.,.,. Docteur en Droit, &c

De Nancy, le 13 Mai 1749.

---

**J**E suis très-flatté, Monsieur, des marques d'estime & d'affection que vous me renouvellez dans les circonstances où je me trouve. Pouvois-je être plus agréablement surpris que de trouver à mon retour de Paris une lettre de votre part ? Quelle douce consolation pour moi d'être assuré que je n'ai pas perdu un ami si digne de mon attachement !

Je voudrois pouvoir vous satisfaire à présent sur les différentes questions que vous me faites, mais comptez que je ne négligerai rien pour vous donner les éclaircissements que vous souhaitez.

Je suis charmé que vous goûtiez mon travail sur les Ecrivains Lorrains. Le titre de *Bibliothèque Lorraine* me paroît lui convenir le mieux. Les matériaux que j'ai déjà rassemblés, pourroient faire trois volumes in-12 ; mon intention n'est pas cependant d'en rien publier sitôt. *Verum atque de cæcis curo & rogo, & omnis in hoc sum.*

L'ouvrage de François de Resieres, sur

## 70 MERCURE DE FRANCE

lequel vous êtes si curieux de sçavoir mon sentiment, est aujourd'hui fort rare. Il est intitulé, *STEMMATUM LOTHARINGIÆ AC BARRI DUCUM TOMI SEPTEM. Ab Antenore, Trojanarum reliquiarum ad paludes mœotidas Rège, ad hæc usque Illustrissimi & Serenissimi Caroli III. Ducis Lotharingia tempora. In quibus præterea habes totius orbis nobiliorum familiarum, ac rerum ubique gentium præclarè gestarum à supremis Pontificibus, Imperatoribus Orientis & Occidentis, Regibus, Ducibus, Comitibus, etiam Turcis & Barbaris, perutile compendium, mirabile Theatrum, & ad vivum ex selectissimis & gravissimis quibusque Chronographis historiarum esse possit. Autore Francisco DE ROSIERES, Nobili & Patricio Barroduceo, Archidiacono Tullensi. Parisiis, apud Guillelmum Chaudiere, viâ Jacobea, sub signo temporis & hominis silvestris, 1580, cum Privilegio Regia Majestatis.*

Ce titre n'est-il pas une analyse ?

L'anecdote que je vais vous communiquer me dispensera de vous en faire une plus étendue. La voici telle que je l'ai copiée sur l'exemplaire de M. Bayon, homme de mérite, Avocat à la Cour Souveraine de Lorraine. Elle est écrite de la main de Jerome Luillier, Maître des Requêtes.

tes & Procureur Général à la Chambre de<sup>s</sup>  
Comptes de Paris, à qui cet exemplaire  
appartenoit en 1606.

» Pour ce que cette Histoire ( dit ce Pro-  
» cureur Général ) n'est pas écrite au vrai  
» & sans passion , & qu'il y a beaucoup de  
» choses fausses & au deshonneur & defa-  
» vantage du Roi Henri III. & de la  
» France , j'ai voulu en avertir le Lecteur ,  
» ensemble de la confession & reconnois-  
» sance qu'en fit l'Auteur au Conseil du  
» Roi en l'an 1583 , le xxvi Avril , dont  
» a été dressé Procès verbal par le sieur  
» Brulart , lors Secretaire d'Etat de Sa Ma-  
» jesté , qui est au Greffe du Parlement :

» Voici les paroles que l'Auteur dit au  
» Conseil, en présence du Roi , de la Rei-  
» ne, sa mere, & plusieurs Princes du Sang  
» & autres , Cardinaux & Seigneurs dudit  
» Conseil y dénommés.

SIRE, je supplie très-humblement V O-  
T R E M A I E S T E' de me pardonner la fau-  
te & offense que je reconnois avoir faite , qui  
est telle que sans votre bonté & clémence , je  
serois digne de grande punition pour avoir mal  
& calomnieusement écrit plusieurs choses dans  
l'Histoire qui a été par moi composée & pu-  
bliée sous mon nom contre l'honneur & gran-  
deur de V O T R E M A I E S T E' & des Rois  
vos prédécesseurs, & de ce Royaume, & contra

*la vérité de l'Histoire. J'en suis très-mari & très-déplaisant, & m'en repens, & suis prêt d'en recevoir telle condamnation qu'il plaira à VOTRE MAJESTE' ordonner, & vous supplie très-humblement, en l'honneur de Dieu, user de votre bonté accoûtumée & miséricorde envers moi.*

*Signé, DE ROSIERES.*

Extrait des originaux.

» Etant de la qualité que je suis, j'ai dû  
 » mettre au commencement de cette His-  
 » toire cette confession & espee d'amen-  
 » de honorable & qui devoit être partout,  
 » & sans ce devoient être deffendus tels  
 » Livres & Histoires.

*Sed quotus quisque qui decus publicum  
 curet.*

» Hierôme Luillier, Conseiller du Roi,  
 » Maître des Requêtes ordinaire de l'Hô-  
 » tel de Sa Majesté, & son Procureur Gé-  
 » néral à Chambre des Comptes 1606.

Vous recevrez, le premier Ordinaire, un abregé historique de la vie de ce François de Rosieres, avec la critique que j'ai faite de son ouvrage.

Je m'estimerois heureux de pouvoir vous témoigner la reconnoissance, l'attachement

JUILLET. 1749. 73

chement & la considération avec lesquels  
je serai toute ma vie. Votre, &c.

L. G. D. E. T. C. C. D. C.

A Nancy, le 30 Août 1747.



## ODE SUR LA PAIX.

Par M. Vaniere, neveu du feu Pere Vaniere,  
Jésuite, si célèbre dans la République des  
Lettres par son Poëme du Prædium Rusti-  
cum, des travaux, des amusemens & des  
plaisirs de la campagne, divisé en xxvi  
Livres, qui contiennent environ quinze  
mille vers Latins, dignes du siècle d'Au-  
guste. 1749.

Cieux ouvrez-vous : les Dieux propices  
Ont replongé dans les Enfers  
La Discorde avec tous les vices,  
Dont elle souilloit l'Univers.  
O Paix si long tems désirée !  
Enfin de la voûte azurée . . . .  
Mais, pourquoi ces noirs étendards ?  
Quoi ! la Déesse de la guerre  
Ose encore effrayer la terre  
Du feu cruel de ses regards ! . . . :

D

## 74 MERCURE DE FRANCE.

Ne redoutons plus son empire ;  
Tout son éclat est éclipsé.  
Elle gémit , elle soupire .  
Loin de son Trône renversé.  
De ce long & cruel orage ,  
Qu'a partout fait tonner sa rage ,  
Tous les feux sont évanouis.  
Aux accens de sa voix plaintive  
Prêtons une oreille attentive :  
Elle les adresse à LOUIS.



C'est donc en vain que de mon Trône ,  
Prince , je t'ai crû le soutien !  
Mais le triomphe de Bellone  
N'étoit-il pas aussi le tien ?  
Quoi ! tandis que nulle barrière  
Dans la plus brillante carrière  
N'arrête tes pas glorieux ,  
Faut-il que d'injustes limites  
Par ta main même soient prescrites  
A des faits admirés des Dieux !



Lorsque le Ciel vous donne au monde ,  
Ce n'est pas pour un calme vain ,  
Héros : sa sagesse profonde  
N'éclate jamais sans dessein.

O noms, que je ne puis redire,  
 Sans retracer de mon Empire  
 Un triste & cruel souvenir !  
 Noms éternisés dans nos Temples !  
 Quels faits encore & quels exemples  
 Alloient étonner l'avenir !

~~\*\*\*~~

Vois de ta valeur intrépide  
 Tes guerriers respectant les droits,  
 Souhaiter que ta foudre guide  
 Le cours de leurs nouveaux exploits.  
 Avec cet air & ce courage,  
 Dont tu les vis braver l'orage  
 Que dissipa ton front serein,  
 Tu verras ces ames divines  
 Partout sur d'illustres ruines  
 Montrer ton pouvoir souverain.

~~\*\*\*~~

De cette triomphante élite,  
 Qui veille au salut de son Roi,  
 Dans les cœurs que ta gloire irrite,  
 Le seul aspect jette l'effroi.  
 Envain la jalouse furie  
 D'une triple Puissance unie  
 Ose balancer tes destins ;  
 Ta troupe les rompt, les disperse ;

D ij

Et bien-tôt avec eux renverse  
Leurs foudres dans leur sang éteints.



Tels que jadis ceux de Turenne,  
Sous leurs chefs tes vaillans soldats  
Brûlent d'un feu qui les entraîne  
Vers les assauts & les combats:  
Tous les exploits leur sont possibles:  
Les murs les plus inaccessibles  
Sont pour eux de foibles remparts,  
L'airain tonnant qui les menace,  
N'est qu'un chemin à leur audace,  
Pour y porter tes étendards.



Quel spectacle donnent au monde  
Ces assaillans audacieux,  
Qui si long tems bravent dans l'onde  
Les foudres qui tonnent sur eux!  
Pourvu que leur bras indomptable  
D'un fer ou d'un plomb redoutable  
Puisse diriger les coups sûrs,  
Malgré son orgueil indocile,  
Ils forceront bien-tôt l'azile  
Du Germain tremblant sur ses murs.



Crains-tu que l'horreur ou la haine,

Qui suivent les pas des guerriers,  
 Ne ternissent de leur haleine  
 Le vif éclat de tes lauriers ?  
 A tous ceux qu'ont soumis tes armes,  
 La victoire offre mille charmes  
 Dans ton cœur sur eux attendri.  
 Combats ; mille palmes sont prêtés :  
 Tu peux étendre tes conquêtes ,  
 Toujours craint , encor plus chéri.



Si rassasié de la gloire  
 Des triomphes & des combats ,  
 Ton cœur néglige la victoire,  
 Laisse ton fils entre ses bras.  
 Sous tes yeux , son jeune courage  
 A peine a fait l'apprentissage  
 Du noble métier des Héros :  
 Tout l'éclat , que de son aurore  
 Fontenoi surpris vit éclore ,  
 Va s'éteindre dans le repos.



Je ne veux point rougir ses palmes  
 Du sang trop cher de tes sujets :  
 Ses jours triomphans seront calmes ,  
 Comme les plus beaux jours de paix.  
 Devant lui , devant tes armées ,

## 78 MERCURE DE FRANCE.

De ton feu , du sien animées ,  
Où , la terreur triomphera :  
Et ce qu'elle ne pourra faire  
Contre une valeur-téméraire ,  
LOUIS , ton nom seul le fera.



Que vois-je ! quel bras invincible  
Protège les jours des humains ?  
Quoi ! Minerve , à leurs vœux sensible ,  
T'arrache la foudre des mains !  
Ah ! sans doute cette immortelle ,  
Veut former un parfait modèle  
De ses pacifiques vertus ;  
Mais sur les traces d'Alexandre ,  
Sied-il aux Héros de prétendre  
Aux foibles honneurs des Titus ?



Peut-être en voyant ta sagesse  
Triompher dans le cœur des Rois ,  
Cette impérieuse Déesse  
Croit m'avoir soumise à ses loix ;  
Mais qu'elle sçache que Bellonne  
De la Paix que sa main couronne ,  
Peut renverser tous les Autels ,  
Et qu'il me reste des ressources ,  
Pour troubler , jusques dans ses sources ,  
Le repos de tous les mortels.

Toi, devant qui foible & tremblante  
 La Paix fuit loin de tous les cœurs,  
 Viens de ta flâme dévorante,  
 Chere Envie, aider mes fureurs.  
 Fais qu'une superbe rivale  
 Voye aux triomphes qu'elle étale,  
 Succeder de tristes retours.  
 A tes yeux Bellonne outragée  
 Doit par toi seule être vengée ;  
 Ne differe pas tes secours.



Vole, de tous tes feux armée,  
 Vers ces Princes trop satisfaits,  
 Dont l'ardeur, envain ranimée,  
 S'endort dans les bras de la Paix.  
 Vas retracer dans leur mémoire  
 Toute la grandeur & la gloire  
 Dont brillent aujourd'hui les Lys :  
 Que leur cœur s'irrite & s'offense,  
 En avouant la préférence  
 Que l'Univers donne à L O U I S.



Que tous tes serpens sur leurs têtes  
 Soufflent la fureur des combats :  
 Qu'ils excitent mille tempêtes  
 Dans les plus tranquilles Etats.  
 Changeons ces beaux jours pleins de charmes

## 80 MERCURE DE FRANCE.

En des jours d'horreur & d'allarmes :  
Que la Paix tombe sous nos coups ,  
Et qu'un déluge de victimes  
Au fond des ténébreux abîmes  
Aille éterniser mon courroux.



Aimable Paix , que sur la terre  
Rappelle un Roi chéri des Cieux ,  
De la Déesse de la guerre  
Brave les cris séditieux.  
Envain sa compagne éternelle ,  
L'envie , encore plus cruelle ,  
Ira frémir autour des Rois ;  
Contre celui qui te protège ,  
Que peut sa haine sacrilège ?  
Que peut tout l'Enfer à la fois ?



Oùi , si sa gloire trop brillante  
Va des Rois irriter les cœurs ,  
Sa bonté toujours bienfaisante  
Y porte aussi ses traits vainqueurs.  
Un Monarque , qui rend aimables  
Les vertus des plus redoutables ,  
Peut - il faire des ennemis ?  
Heureux l'Univers qui l'admire ,  
S'il jouissoit sous son empire  
Des beaux jours qui nous sont promis !

Mais je veux que l'envie enflamme  
 Le cœur des plus fiers Potentats ;  
 Iron-t-ils ; L O U I S , dans ton ame  
 Rallumer la soif des combats ?  
 Non , non : sûrs du pouvoir suprême  
 D'un Roi , qui maître de lui-même ,  
 Sçait triompher de sa valeur ,  
 Voudroient-ils éprouver encore  
 Ce que peut un Héros , qu'adore  
 Un peuple guerrier & vainqueur ?



Est-il d'assez illustre titre  
 Qui puisse , au gré de nos souhaits ;  
 Te peindre , ô souverain Arbitre  
 Et de la guerre & de la paix ?  
 A ta place quel autre Alcide  
 Eût fixé dans son cours rapide  
 Un aussi glorieux destin ?  
 Et sous les plus heureux auspices ;  
 Aimé mieux être les délices ,  
 Que la resreur du genre humain ?



Non , non : un choix si magnanime  
 N'appartient qu'aux enfans des Dieux ,  
 Dont la gloire la plus sublimite  
 Seule peut attirer les yeux..  
 Grand Roi , laisse au Héros vulgaire ,  
 Du Dieu que la Thrace révére

D v

## 82 MERCURE DE FRANCE.

Encenser les affreux Autels :  
Sa fureur ne voit sur la terre  
De lauriers, que ceux que la guerre  
Arrose du sang des mortels.



Mais, lorsqu'en noble sacrifice  
Des triomphes où tu volois,  
Te montre à nos yeux si propice  
Aux vœux que t'adresse la Paix,  
Tu sçais combien cette victoire  
T'élève au - dessus de la gloire  
Des Conquérens les plus fameux,  
Et que les plus brillantes marques  
De la grandeur des vrais Monarques  
Sont des sujets toujours heureux.



O Mars ! loin tes présens funestes,  
Paix, chere Paix, à pleines mains  
Répans sur nous tes dons célestes,  
Verse-les sur tous les humains.  
Que des neuf Sœurs la voix s'empresse,  
Dans mille concerts d'allégresse,  
De chanter tes divins attraits !  
Quel Roi la trompette & la lyre  
Vont célébrer sous ton Empire !  
Qu'il vive autant que ses bienfaits !



ASSEMBLÉE publique de l'Académie  
 Royale des Belles-Lettres de la Rochelle,  
 du 23 Avril 1749.

**L**E Pere Valois, Jéfuite, Professeur  
 d'Hydrographie en cette Ville, &  
 Directeur de l'Académie, ouvre la féance  
 par un Discours sur l'esprit géométrique,  
 relativement à ces paroles de M. de Fon-  
 tenelle. *L'esprit géométrique n'est pas si at-  
 taché à la Géométrie, qu'il n'en puiffe être tiré  
 & transporté à d'autres connoiffances. Un  
 ouvrage de morale, de politique, de critique,  
 peut-être même d'éloquence, en fera plus  
 beau.*

» Nous connoîtrions mal l'esprit géo-  
 » métrique, dit l'Auteur, si nous le bor-  
 » nions à la justesse & à la proportion. Ap-  
 » profondiffons d'abord ce qui le caracté-  
 » rife essentiellement, & nous reconnoi-  
 » trons ensuite, d'un côté, quels avantages  
 » il offre aux Littérateurs, & de l'autre  
 » quels abus se gliffent quelquefois dans  
 » l'usage qu'ils en font... Il a, entr'autres,  
 » trois caractères qui font à lui, & que ne  
 » font qu'à lui.

» Caractère de clarré & d'étendue : tout  
 » autre esprit tâche d'embrasser les objets

» tout à la fois, & de trancher d'un seul  
 » coup des questions compliquées. Qu'ar-  
 » rive-il ? La meilleure partie de ce qu'il  
 » cherche, échappe à ses réflexions, & ce  
 » qu'il tient, il le tient mal ; d'un côté il  
 » saisit le vrai ; l'erreur se glisse par cent  
 » autres ; elle le noye, elle le rend inu-  
 » tile, quelquefois même elle s'en sert pour  
 » s'accréditer.

» L'esprit géométrique décompose son  
 » objet, il prend chaque fil, il le dé-  
 » brouille, il le suit jusqu'au bout : sem-  
 » blable à cet habile Romain qui triompha  
 » des Curiaces, en les attaquant séparé-  
 » ment, il fait perdre aux difficultés toute  
 » leur force, en les désunissant ; &c.

» Où conduit néanmoins la seule clarté  
 » des pensées ? Avec elle on voit, mais  
 » auprès de soi & à une si courte distance,  
 » qu'il n'est pas étonnant que la lumière  
 » ne se dissipe pas. L'esprit géométrique  
 » donne une espèce d'immensité, en ac-  
 » coûtumant à porter par gradation une  
 » vûe précise sur chaque face d'un même  
 » objet.

» Caractère d'attention, & de pénétra-  
 » tion.

» L'esprit distrait ne fait que glisser sur  
 » les objets, il n'y entre pas. C'est l'at-  
 » tention qui rend pénétrant, l'attention.

» à chaque branche d'un objet , ou à tous  
 » les objets particuliers , renfermés dans  
 » un objet déjà décomposé & suffisamment  
 » éclairé. . . . Un esprit ouvert aux divers  
 » rayons . que réfléchit chaque partie , &  
 » qui s'est tenu dans cette situation gênan-  
 » te , éprouve bientôt après le plaisir le  
 » plus touchant , celui de sentir que la ré-  
 » solution de chaque subdivision entraîne  
 » enfin la décision générale.

» Caractère de patience & d'ardeur.  
 » Avec la seule patience , l'esprit est inca-  
 » pable de roidir son attention ; il n'a pas  
 » assez de nerf , pour jeter un coup d'œil  
 » sûr & rapide sur beaucoup d'objets , ou  
 » sur plusieurs parties du même objet , sans  
 » qu'aucune échappe à sa précision & à sa  
 » pénétration. Avec la seule ardeur , il se  
 » rebuterait dans la progression mesurée  
 » de ses opérations , & il réussiroit tout au  
 » plus dans une saillie , dans un effort de  
 » génie , produit par le hazard. L'heureuse  
 » trempe pour l'esprit géométrique , c'est  
 » ce mélange de constance & de vivacité ,  
 » que rien ne lasse.

Après avoir développé ces trois caractères de l'esprit géométrique , le Pere Valois en fit l'application à ces Littérateurs essentiels & utiles , qui nous rendent sensible ce que l'Histoire a de cer-

## 26 MERCURE DE FRANCE.

» tain ; ce que les langues ont de variété ,  
» de délicatesse , d'énergie ; ce que la Re-  
» ligion a de sublime , & d'intéressant  
» dans ses oracles & dans sa morale ; ce  
» que l'éloquence & la poésie ont de for-  
» ce , ou de charme ; & insistant sur ces  
deux dernières parties des Belles Lettres ,  
il mit dans tout leur jour les secours mu-  
tuels que se prêtent à l'envi l'esprit  
géométrique , qui pose les fondemens , &  
l'esprit littéraire , qui décore l'édifice.

» Considérés séparément , ajouta-t'il ,  
» le premier nous fortifieroit aux dépens  
» de la Langue , & des graces qui assaisonnent  
» la raison ; le second nous poliroit  
» aux dépens de la force & de la solidité.  
» S'ils agissent de concert , l'esprit géomé-  
» trique confirmera dans l'Orateur les  
» droits de la raison ; il réglera & étendra  
» dans le Poète ceux de l'imagination.

» Accoutumé de bonne heure à réunir  
» avec précision , & à appliquer avec pro-  
» portion tout ce qui appartient à un  
» sujet , l'Orateur saisira , sans embarras ,  
» tout ce que la matière offre d'important ,  
» & tout ce qu'elle a de propre dans les  
» circonstances : faisant par-là un double  
» usage de la méthode géométrique , il se  
» rendra intéressant , soit par l'abondance  
» des choses , soit par le rapport qu'elles

» ont avec les personnes ; il ira au-delà de  
 » l'éloquence des mots, & tout ce qu'il  
 » dira sera approprié au goût & aux besoins  
 » de ceux auxquels il parlera.

» Mais ce que j'ai avancé touchant le  
 » Poète, continue le Pere Valois, ne  
 » paroîtra-il point tenir du paradoxe ?  
 » Rien n'est cependant plus vrai ; car s'il  
 » est une imagination capricieuse & vaga-  
 » bonde, qui emporte le Poète au-delà  
 » des limites, n'est-il pas aussi une imagi-  
 » nation rétive qui l'empêche d'avancer ?  
 » Et n'est-ce pas elle qui souvent borne  
 » de nos jours le génie du Poète dramati-  
 » que, à ce qu'il y a de moins essentiel  
 » dans la constitution de son Poème ? Son  
 » imagination se renferme dans un cercle  
 » trop étroit ; vous le voyez jeter tout  
 » son feu dans quelques scènes, dans quel-  
 » ques portraits ; il s'épuise à versifier, à  
 » peindre, à mettre de l'esprit, à senten-  
 » cier. Il ne lui reste plus de force pour  
 » l'ordonnance, pour toute la conduite  
 » de la pièce, pour l'intrigue, parce que  
 » l'esprit géométrique n'a pas forcé l'ima-  
 » gination à embrasser son sujet avec tous  
 » ses rapports.

La dernière partie du discours a pour  
 objet les gens de Lettres qui abusent quel-  
 quefois de l'esprit géométrique, surtout

## 88 MERCURE DE FRANCE.

lorsqu'ils cultivent aussi les sciences. L'Auteur fait voir, » que s'ils ne se tien-  
» nent pas sur leurs gardes, il les dessèche,  
» il les roidit, il les appesantit dans la car-  
» rière de l'éloquence, & encore plus dans  
» celle de la Poësie. . . . Il leur ôte cette  
» espèce de souplesse, ces dehors libres &  
» aisés, si nécessaires au commerce de la  
» vie, à la politesse des mœurs, ces manie-  
» res aimables, qui rendent tous les cœurs  
» comme tributaires. . . . Il leur donne un  
» de ces caractères inflexibles, qui intro-  
» duisent dans les cercles l'esprit de con-  
» tention, les chicanes, la manière de  
» raisonner dure & algébrique, dont ils  
» sont si jaloux, parce que leur sagesse ne  
» peut se dégager des chaînes géométriques,  
» selon l'expression du lyrique François; ils veulent que les autres en parta-  
» gent la pésanteur.

Le Pere Valois ne pouvoit mieux prouver l'heureux accord de l'esprit géométrique avec les Belles Lettres, qu'en jettant dans son discours quelques traits, qui fixerent les yeux avec complaisance sur deux personnes de l'assemblée \*; il finit par l'é-

\* M. de Pleurre, Intendant, & M. Artus, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Directeur Général des Fortifications de l'Aunis, & un des Académiciens titulaires.

loge d'un célèbre Ecrivain \* , dont l'éru-  
 » dition , le goût & les talens supérieurs ,  
 » donnent depuis plusieurs années un no-  
 » vel éclat à la pourpre Romaine.

» Versé dans les Langues sçavantes &  
 » dans l'Histoire , plein de sagacité pour  
 » l'intelligence des Auteurs , connu par  
 » des ouvrages que l'Europe entière ne  
 » cesse d'admirer , M. le Cardinal Querini  
 » fait de tems en tems ses délices de la  
 » Poësie Françoisè , dont il se plaît à asso-  
 » cier les graces à celles de la Poësie Ita-  
 » lienne & Latine. Comme si son zèle eût  
 » été trop resserré dans la vaste enceinte ,  
 » qui renferme les Livres du Vatican con-  
 » fiés à ses soins , il a ouvert dans son Pa-  
 » lais une riche Bibliothèque à tous les  
 » amateurs des Lettres , dont il est le pro-  
 » tecteur & l'ami.

» A ces titres , Messieurs , ajoûte le P.  
 » V. vous ne pourrez manquer de fixer  
 » ses regards. Il a franchi l'intervalle  
 » que son rang a mis entre vous &  
 » lui , & il a souhaité de se voir associé à  
 » vos travaux. Infiniment sensibles à l'hon-  
 » neur que vous fait une adoption aussi  
 » glorieuse , oublierez-vous jamais les ex-

\* Son Eminence M. le Cardinal Querini , Evê-  
 que de Bresse , Bibliotécaire de l'Eglise Romaine ,  
 Associé honoraire de l'Académie.

» pressions modestes & les termes de bonté,  
 » dont il s'est servi dans sa Lettre, pour  
 » vous témoigner sa reconnoissance ?

» Désormais, Messieurs, nos Muses pas-  
 » seront les Alpes, & il leur sera permis de  
 » cueillir des fleurs, où notre auguste Pro-  
 » tecteur vient de cueillir tant de lauriers.  
 » Commerce bien flatteur, & bien avanta-  
 » geux pour nous ! Par une heureuse circu-  
 » lation nous soumettrons nos essais au ju-  
 » gement de la Capitale du monde, & à son  
 » tour elle nous enrichira de ses trésors ; les  
 » cinq volumes que le sçavant Cardinal a  
 » composés, & que nous devons à sa libera-  
 » lité, en sont déjà d'heureuses prémices.

Ensuite M. Boutiron Avocat, Chan-  
 celier, lut un Discours sur la gloire lit-  
 téraire.

Après avoir montré que le désir de la  
 gloire est naturel à l'homme, qu'il naît  
 avec lui, qu'il est le ressort universel qui  
 met en action ses talens & ses vertus, il  
 avoue que la véritable gloire, la gloire  
 brillante, est le partage des Héros qui pro-  
 diguent leur sang pour la défense de la  
 Patrie : mais il est, dit-il, une autre sorte  
 de gloire, non moins solide, quoique  
 moins éclatante, & c'est celle qu'acquiert  
 tout Citoyen généreux, qui, à l'exemple de  
 l'Orateur Romain, consacre utilement ses

travaux au bien public ; c'est aussi celle que mérite tout Artiste qui se distingue dans son Art. L'homme de Lettres, ajoute-t'il, seroit-il le seul à qui il ne fût pas permis de se livrer à l'attrait de la gloire ? Il est vrai que la gloire littéraire est mise à un si haut prix, que l'éloignement du terme est capable d'inspirer du découragement, mais les difficultés ne doivent pas rebuter un esprit qui sçait s'élever, & qui est susceptible de ces sentimens de générosité, inséparable de l'amour des Lettres.

Il est donc honnête, même avantageux, de se laisser enflammer du desir de la gloire littéraire, mais ce seroit manquer son but que de ne pas se proposer d'autre objet.

L'Auteur entrant dans les preuves de la première partie, commence par la réfutation d'une Critique de Montaigne, qui dit, *que de toutes les rêveries du monde, la plus reçue & la plus universelle, c'est le soin de la réputation & de la gloire, que nous épousons, jusqu'à quitter les richesses ; le repos, la vie, la santé, qui sont biens affectuels & substantiaux, pour suivre cette vaine image & cette simple voix, qui n'a ni corps ni prise.*

» Quoi ! dit M. Boutiron, on appellera  
 » rêverie ce sentiment de l'ame qui est en  
 » nous, même malgré nous ? Ce sentiment  
 » commun à tous les hommes, qui agit

## 92 MERCURE DE FRANCE.

» avec tant de véhémence , qu'il fait sacri-  
» fier jusqu'aux richesses , au repos , à la  
» vie , à la santé ? Ce sont des biens sans  
» doute , mais la réputation & la gloire  
» sont les biens de l'ame , biens qui l'em-  
» portent autant sur les autres par leur ex-  
» cellence , qu'il est vrai de dire que l'ame  
» est notre plus noble substance.

L'Auteur établit ensuite , que sans for-  
tir des bornes d'une modestie exacte , &  
sans exciter une juste jalousie , on peut as-  
pirer à la gloire littéraire , en prenant soin  
de se rendre aimable par l'estime sincère  
qu'on fera des autres , & de leurs talens . .  
Car , ajoute-t'il , la gloire littéraire ne  
consiste pas dans la bonne opinion qu'on a  
de soi-même , quelque fondée qu'elle puisse  
être ; encore moins dans des comparai-  
sons toujours odieuses en elles-mêmes ,  
mais dans des succès avoués générale-  
ment . . . Et alors il est permis de se prêter  
à un sentiment également pur , délicat &  
flatteur pour l'amour-propre ; de goûter  
cette douce satisfaction d'avoir fait le bien ,  
& de l'avoir fait assez efficacement pour  
l'intérêt de la Société.

Quels efforts un tel espoir n'est-il pas  
capable d'exciter ? C'est ainsi que vain-  
queur des obstacles , l'homme de Lettres  
va fort souvent beaucoup au-delà de ce

qu'il auroit pû se promettre naturellement ; & delà , quels avantages pour le Public , pour lui-même ! . . .

» Un Auteur s'est proposé de nous donner une Histoire ; il a dans cette vûe fait toutes les recherches nécessaires pour approfondir la vérité des faits ; il les a discutés par la Critique la plus judicieuse. Il a orné son style de tous les embellissemens dont sa matiere étoit susceptible. Son Discours est nerveux , solide , éloquent de l'éloquence convenable au sujet ; les sentimens qu'il inspire , sont les sentimens de la probité : il ne parle des gens vertueux , que d'une manière à faire chérir la vertu , & il ne parle des méchans , que pour faire haïr & détester le mal : il peint avec tant de force les caractères & les mœurs , il fait des portraits si vifs , si animés , si vrais , qu'on ne peut s'empêcher , quand on le lit , de se remettre au tems dont il nous parle , & que notre imagination séduite par les prestiges de son art nous représente les objets , non pas comme des choses dont on nous fait le récit , mais comme des événemens qui se passent sous nos yeux , & avec des personnes avec qui nous vivons & nous conversons.

» Le bien qu'a fait un tel Auteur à la

« société , est un bien inestimable ; ses se-  
 « cherches remettent sous les yeux un beau  
 « tableau des faits les plus intéressans , qui  
 « seroient demeurés épars , & hors de  
 « portée : sa Critique nous en garantit la  
 « certitude , ou nous fait toucher , comme  
 « au doigt , les raisons de douter de ceux  
 « qu'il ne nous a donnés que comme apo-  
 « cryphes : son style nous plaît , par les  
 « beautés dont il a eu soin d'orner son  
 « discours. Son Livre est pour nous un  
 « amusement gracieux , en même tems qu'il  
 « est pour notre esprit une nourriture so-  
 « lide , qui l'enrichit des plus belles con-  
 « noissances : il nous a portés à la vertu  
 « & nous a détournés du mal , par les sen-  
 « timens qu'il a exprimés : ces sentimens  
 « sont devenus les nôtres , & il nous sem-  
 « ble que dès-lors nous entrons en part-  
 « avec lui du fruit de ses travaux.

« Un autre a mesuré les siècles. Dans  
 « un discours de quelques heures de lec-  
 « ture , il embrasse tous les âges du monde ,  
 « & il nous peint tous les événemens avec  
 « un pinceau si vif , si fin & si délicat ,  
 « qu'il nous semble , en le lisant , que nous  
 « les voyons tous sans mélange , sans con-  
 « fusion & sans aucun nuage. Sans perdre  
 « un moment le fil de sa narration , qui se-  
 « suit avec bien plus de rapidité que les

» instans ne passent, il ne nous permet  
 » pas en même tems de perdre de vûc la  
 » main adorable de celui qui conduit tout  
 » à ses fins, avec autant de douceur que de  
 » force. Il nous donne l'Histoire de l'U-  
 » nivers, & il nous oblige de conclure  
 » avec lui, que tous les grands événemens,  
 » qui ont rempli la scène, n'ont eu d'autre  
 » but que de préparer les voies à celui par  
 » qui il a fait les siècles.

Dans la seconde partie M. Bouriron fait  
 voir, combien s'abusent ceux qui dans la  
 carrière des Lettres ne cherchent qu'à  
 briller, à plaire, en un mot qu'à acquérir  
 une vaine réputation d'homme d'esprit.  
 » Celui, dit-il, qui ne veut que plaire,  
 » réussit ordinairement très-mal. . . . De  
 » même ceux qui ne veulent que faire rire,  
 » ne manquent guères de glacer les sens,  
 » & d'exciter contre eux une secrète in-  
 » dignation ; ils prétendent qu'on paye  
 » d'un mouvement de l'ame, qui n'est que  
 » l'effet d'une agréable surprise, les atten-  
 » tions qu'ils se donnent, & qu'ils aver-  
 » tissent qu'ils se donnent pour le causer.  
 » Il en est de la gloire littéraire, par rap-  
 » port aux ouvrages d'esprit, à peu près  
 » comme des alimens, par rapport au corps.  
 » Les alimens nous font le plaisir le plus  
 » sensible, mais c'est un plaisir dont les

» honnêtes gens ne s'apperçoivent pas en  
 » quelque sorte. Trop le goûter , c'est  
 » s'avilir , c'est se dégrader : de même se  
 » voir avec trop de complaisance dans des  
 » ouvrages d'esprit , n'avoir d'autre objet  
 » que celui de se faire un nom , c'est se  
 » montrer indigne de la gloire littéraire ;  
 » c'est en décheoir. Celui qui y aspire &  
 » qui peut se promettre un heureux suc-  
 » cès , c'est celui qui avec des talens au-  
 » dessus du commun , & avec assez de  
 » constance pour triompher des obstacles ,  
 » se propose une fin plus noble & plus re-  
 » levée que cette gloire même.

» C'est celui, qui traitant un sujet de mo-  
 » rale avec toutes les graces dont il peut  
 » être susceptible , se propose pour but de  
 » régler & de réformer les mœurs. ....  
 » Ainsi les Bourdalouës , les Fenelons , les  
 » Fléchiers , sont parvenus à se faire du  
 » monde entier un peuple d'admirateurs ;  
 » ils ne cherchoient pas la gloire , elle est  
 » venue au-devant d'eux.

» C'est encore ce Physicien attentif , qui  
 » par son étude , par son application , par  
 » ses recherches approfondies , par sa sa-  
 » gacité , nous dévoile la nature , non en  
 » formant orgueilleusement quelques nou-  
 » veaux systèmes , dignes de trouver place  
 » parmi ceux des Philosophes aveugles ,  
 » mais

» mais en considérant avec simplicité les  
 » objets séparément , & en nous y faisant  
 » observer des beautés qu'il sembloit que  
 » la nature eût voulu tenir toujours ca-  
 » chées , & qu'elle n'a révélées qu'à lui  
 » seul.

Dans tous les genres enfin , l'Auteur  
 veut qu'on ait en vûe plutôt l'instruction  
 & l'utilité publique , que l'envie de paroître  
 & de se distinguer ; à ce prix il promet  
 aux talens une portion de gloire qui ne  
 leur sera pas ravie , pourvû que les Ecri-  
 vains ne s'en prévalent pas , & qu'ils ne  
 fassent pas d'eux-mêmes , avec autrui , des  
 paralleles humilians , &c.

Après ces deux Discours , M. Thilorier  
 lut une Ode du Pere Lombart , Associé de  
 l'Académie , sur le retour des Arts en Ita-  
 lie après la prise de Constantinople , &  
 une Requête en vers de M. de Bologne ,  
 aussi Associé de l'Académie , à M. l'Inten-  
 dant de Limoges.

Voici quelques strophes de l'Ode.

**L**E Goût revoit ces lieux, autrefois son Empire ;  
 Dans une nuit obscure il découvre la lyre  
 Qui sous les doigts d'Horace annoblit tous ses  
 sons ;

E

## 88 MERCURE DE FRANCE.

Et ce Dieu la plaçant sur un throne de rose,  
Soudainement éclosé,  
Elle parle, dit-il, écoutez mes leçons.



Il cherche ces objets, qu'à sa vûe enchantée  
Offrent le Ciseau, rival de Prométhée ;  
Les bronzes attendris, les marbres animés ;  
Du sauvage Alaric il querelle les armes,  
Et baigne de ses larmes  
La terre qui les tient dans son flanc enfermés.



Artistes, puissiez-vous, formés sur ces modèles,  
Préferer leur éclat aux vaines étincelles,  
Et fixer parmi nous le simple, ami du beau !  
Un goût pervers succède au Gépide, au Vandale ;  
Et sa licence fatale  
Peut replonger les Arts dans la nuit du tombeau.

La Requête est dans le style qui convient  
au sujet, & peut plaire par le tour que  
l'Auteur y a donné.

**O**N croit penser avec raison,  
Que le terroir du nouveau monde  
Faisant germer l'or à foison,  
Partant j'ai dû dans ma maison  
En rapporter bourse fort ronde.

On m'a joué le tour malin  
 Sur une idée aussi fautive  
 De me taxer comme un Dupin,  
 Sans égard au nom de Poëte,  
 Et de Poëte du Dauphin.  
 Dans un district comme le vôtre,  
 On ose me vexer contre toutes les loix ;  
 Moi, qu'on a vu d'un pôle à l'autre,  
 Par des accords chéris des Rois,  
 Porter la gloire & les exploits  
 D'un Conquérant, tel que le nôtre.

D'ailleurs, si les Répartiteurs  
 Avoient eû quelque connoissance  
 Des us du Rinde & de nos mœurs ;  
 Ils auroient sçû que les Rimeurs  
 Ne sont gens à grosse chevance :  
 Ils auroient vû que de tout tems  
 (S'ils avoient un peu lû l'Histoire)  
 Belles, Monarques, Intendans,  
 Se sont toujours fait une gloire  
 D'accueillir les doctes enfans  
 De la Déesse de Mémoire.

Ce mûrement considéré ;  
 Ministre équitable, éclairé,  
 Il vous plaira de faire fête  
 A ma légitime Requête.

## 100 MERCURE DE FRANCE,

Et de régler modiquement  
Le malhonnête compliment,  
Que d'un air doux & débonnaire  
Les Receveurs me viennent faire,

• De ces gens-là, si j'ai raison,  
Comme pouvez faire sans peine,  
Par de beaux vers de la façon  
D'une musette américaine,  
Vous verrez votre illustre nom  
Balancer celui de Mécène  
Dans les archives d'Apollon.

La séance fut terminée par un Discours de M. Boutiron, fils, Avocat, Académicien nouvellement élu.

Le sujet de ce Discours est, que les connoissances de l'homme sont proportionnées à ses besoins.

L'Auteur commence par remarquer que l'esprit de l'homme est tout à la fois, rempli de lumières & de ténèbres : » Intelligence vaste, dit-il, il porte quelquefois son vol si haut, que dans l'éloignement où il se trouve placé, à peine peut-il être aperçû, tandis que sur d'autres sujets resserré dans le cercle le plus étroit, il ne comprend pas ce qui l'environne.

» C'est de-là que certains Philosophes ont pris prétexte de dire qu'il falloit

» douter de tout ; & d'autres, de rabaisser  
 » l'homme & d'insulter à son Auteur : c'est  
 » la réfutation de ce sentiment & de ces  
 » plaintes que ce Discours a pour objet.

» N'y a-t'il de bon , dit M. B. que ce qui  
 » est parfait ? Ce ne sont pas des biens im-  
 » menses qui font le bonheur du sage :  
 » celui qui en a assez pour fournir à un  
 » honnête nécessaire, doit trouver le reste  
 » dans la modération de ses desirs. L'envie  
 » de sçavoir, semblable à l'avarice, ne di-  
 » roit peut-être jamais, c'est assez ; mais  
 » la sagesse n'en doit pas accepter avec  
 » moins de gratitude le présent de con-  
 » noissances que la nature nous fait , si  
 » tout borné qu'il est , il suffit à nos be-  
 » soins.

Pour prouver que nos connoissances  
 sont en effet suffisantes, il présente d'abord  
 une raison générale, qui est, que tout est  
 exactement proportionné dans la nature ;  
 que de tous les animaux qui diversifient sa  
 agréablement le spectacle de l'univers, il  
 n'en est aucun, qui n'ait reçu, selon sa dif-  
 férente espèce, tout ce qui est nécessaire  
 à sa destination.

Né seroit-ce donc, reprend-t'il, que  
 pour l'homme que la nature auroit été  
 avare ? Il fait ensuite une comparaison dé-  
 taillée des connoissances & des besoins de

l'homme, il le considère sous trois rapports, dans l'ordre de la Religion, dans l'ordre de la nature, dans l'ordre de la société; si sous ces trois points de vûë là, dit-il, il a tout ce qui lui est nécessaire, que lui reste-t'il à désirer?

Comme la nature d'un discours Académique ne permettoit pas à l'Auteur de s'étendre sur l'article de la Religion, il s'est borné dans cette première partie à prouver en peu de mots, que les connoissances que nous avons sur la Religion, sont proportionnées à l'état dans lequel il a plu à la Providence de nous placer.

» A la vérité, dit-il, la lumière que  
 » nous donne la foi, n'est point ce jour de  
 » l'évidence qui force & qui entraîne l'es-  
 » prit: mêlée, pour ainsi parler, d'éclairs  
 » & d'obscurité, elle nous offre une face  
 » lumineuse, & une autre impénétrable  
 » aux lumières de notre intelligence; mais  
 » la seule raison suffit pour découvrir le  
 » motif de celui qui en est l'Auteur.  
 » Comme créature libre, raisonnable, in-  
 » telligente, la foi ne devoit point nous  
 » commander en tyran impérieux; mais  
 » aussi en nous proposant des objets que  
 » nous ne pouvons comprendre, elle éta-  
 » blit sur les motifs les plus puissans, les  
 » hommages qu'elle exige de nous. Ainsi

» notre soumission est éclairée au même  
 » tems qu'elle a le mérite de l'obéissance...

La proportion de nos connoissances avec nos besoins naturels est prouvée par une exposition abrégée des différentes sortes d'industrie que l'homme met en usage pour se les procurer. » Si le bœuf, docile  
 » au joug, traîne à pas tranquilles la charue  
 » que l'homme a scû construire pour sou-  
 » lager ses travaux ; également captivés  
 » par son industrie, l'air, l'eau & le feu,  
 » font mouvoir les ingénieuses machines  
 » qu'il expose à leur action, Dans ses mains  
 » industrieuses, rien n'est inutile ; tous les  
 » êtres lui offrent, les uns contre les au-  
 » tres, un secours réciproque.

» Pour se mettre à l'abri des injures de  
 » l'air, un toit rustique, entrelassé de brans  
 » ches & de chaume, lui auroit suffi ; la  
 » nature n'a donné aux oiseaux que l'inf-  
 » tinct de ramasser quelques brins d'her-  
 » bes épars, pour faire un azile à leurs pe-  
 » tits ; mais le Maître des animaux ne de-  
 » voit pas être ainsi réduit au simple néces-  
 » saire. La terre renferme de toutes parts  
 » les matériaux convenables pour lui fai-  
 » re une demeure plus gracieuse ; bientôt  
 » l'homme apprit à s'en servir. Le fer lui  
 » fournit le cizeau, qui devoit polir la  
 » pierre & le marbre ; les métaux prêtent

» à son gré la forme qu'il voulut leur don-  
 » ner, & l'on vit les palais magnifiques,  
 » destinés à loger les Rois, contraster avec  
 » l'humble cabane dont le pauvre se con-  
 » tente.....

» Il n'a point fallu, poursuit l'Auteur,  
 » des révolutions de siècles pour lui ap-  
 » prendre ce que ses besoins exigeoient  
 » qu'il sçût. Les arts les plus utiles ont été  
 » trouvés les premiers, & les premiers  
 » perfectionnés..... au lieu que cette phi-  
 » losophie, qui cherche à nous instruire  
 » de la nature des choses, n'a fait que des  
 » découvertes lentes; on apperçoit dans  
 » cette opposition le dessein de la nature  
 » dans la carrière détournée, où notre  
 » curiosité nous a conduits; à peine som-  
 » mes-nous plus avancés qu'au premier pas,  
 » & dans les recherches où le besoin nous  
 » a guidés, nos succès ont toujours été à  
 » la suite de nos desirs... Non-seulement,  
 » rien ne nous manque de ce qui est né-  
 » cessaire à la vie; mais pour nous en pro-  
 » curer l'utilité & l'agrément, nous n'a-  
 » vons été que trop industrieux; notre  
 » cœur, en s'ouvrant trop au plaisir que la  
 » nature attache au contentement du be-  
 » soin, a forcé l'art à des raffinemens que  
 » la raison défavoue; & l'avare cupidité  
 » des Artistes, dont l'industrie étoit desti-

» née à un plus simple usage , a amorcé par  
 » d'agréables nouveautés la crédule yvresse  
 » de l'amour-propre. . . .

La troisième division , de l'homme con-  
 sidéré du côté de la société , est celle sur la-  
 quelle l'Auteur s'est le plus étendu.

» Si l'homme , dit-il , eût été destiné à  
 » vivre seul , il lui auroit suffi de sçavoir  
 » rendre ce qu'il devoit à son Auteur ;  
 » mais obligé de vivre avec ses semblables,  
 » il étoit nécessaire qu'il connût cette équi-  
 » té distributive qui lui fît rendre ce qu'il  
 » devoit à chacun d'eux. Ce sentiment a  
 » été gravé dans son cœur , sa sensibilité  
 » pour ce qui le regarde lui-même , lui a  
 » été donnée pour en être la règle. . . . .  
 » Quand ce qui est juste , ne se trouve  
 » point dépendant de quelque Loi arbi-  
 » traire , une secrète sympathie y conduit  
 » l'esprit humain : sur la simple exposition  
 » il est naturellement équitable.

» Ces notions de ce qui est juste envers  
 » les autres , ne font point à la vérité en  
 » nous l'impression d'une conviction rai-  
 » sonnée , qui puisse se réduire en dernière  
 » analyse à une même idée ; elles ne sont  
 » pas fondées sur une démonstration géo-  
 » métrique ; mais nous en éprouvons la  
 » certitude par une impression intime que  
 » nous ne pouvons méconnoître , & c'est

E w

» pour nous une évidence plus persuasive ;  
 » parce que c'est l'évidence du cœur. . . .

» A ces connoissances des vertus & des  
 » vices , il falloit ajouter un ressort qui  
 » les rendit agissantes ; tout est simple dans  
 » les mains de la nature : ce ressort , c'est  
 » l'amour de soi-même , appanage inalié-  
 » nable de tout être qui se connoît. Quoi-  
 » qu'il n'ait que nous-mêmes pour fin , il  
 » se répand néanmoins sur tous. . . . Ces  
 » travaux mercénaires que la seule néces-  
 » sité arrache , ne tournent pas moins à l'a-  
 » vantage de la société , que le dévoue-  
 » ment généreux de ceux qui s'y consacrent  
 » à dessein. . . .

» Cependant le desir du bonheur , qui  
 » met tout en mouvement , s'il fût resté  
 » sans frein , auroit pû tout renverser : un  
 » zéphir rafraîchissant donne à l'air une  
 » agitation utile , tandis que l'aquilon  
 » fougneux enlève l'espérance de nos  
 » moissons. . . . Mais nous sçavons que  
 » nous ne pouvons trouver notre propre  
 » bonheur , qu'en contribuant à celui des  
 » autres. . . . Modérés par cette considéra-  
 » tion , le desir d'être heureux se plie né-  
 » cessairement à l'observation des de-  
 » voirs. La crainte de la résistance impose  
 » l'heureuse nécessité de chercher à gagner  
 » par la douceur ce qu'on tenteroit inu-

» tilement d'obtenir par la violence. Les  
 » hommes, déjà instruits à être équitables  
 » & justes, apprennent encore par-là à  
 » parer leurs vertus de ces dehors aimables,  
 » qui font sur les cœurs de si sûres impres-  
 » sions.

Les bornes qu'on est obligé de donner à un extrait, ne permettent pas de suivre l'Auteur dans le développement de ses idées. Voici ce qu'il dit sur ce que la connoissance de l'essence des choses, & de la nature des êtres, nous a été refusée.

» Ces objets sont placés hors du cercle  
 » qui mesure l'étendue de nos connoissan-  
 » ces. Le point de vûe se perd dans l'es-  
 » pace immense qui les dérobe à nos re-  
 » gards; ils échappent dès qu'on croit les  
 » saisir. Que l'esprit humain se contente  
 » donc d'un coup d'œil confus que la  
 » nature lui permet de jeter sur cette espé-  
 » ce de vuide: il ne lui présentera à la vé-  
 » rité aucune idée distincte, mais aussi il  
 » ne le livrera à aucune illusion; tel que  
 » nous ne voyons jamais mieux le Ciel,  
 » que quand, pur & dégagé de nuages, nos  
 » yeux qui se perdent dans l'athmosphère;  
 » n'apperçoivent que cette voûte azurée,  
 » dont leur foiblesse seule leur trace le  
 » contour.

» Mais pourquoi l'homme se plaindrait-

» il de n'avoir pas des connoissances qui  
 » ne lui sont pas essentielles, & qui peut-  
 » être lui seroient préjudiciables ? Rai-  
 » sonneur oisif, uniquement occupé de  
 » ces brillantes spéculations, peut-être  
 » laisseroit-il languir son industrie dans  
 » une inaction funeste ? La terre n'est pour  
 » lui qu'un séjour passager, il n'en a que  
 » le domaine utile, il n'est point chargé  
 » de la rendre féconde, d'organiser ses  
 » productions, de mettre en jeu les élé-  
 » mens ; a-t'il donc besoin de connoître  
 » l'intérieur des choses ? C'est assez qu'il  
 » sçache jouir, puisque tout se produisant  
 » sans lui, il n'a autre chose à faire qu'à  
 » profiter de ce qu'il trouve sous sa main.

» La nature est sagement libérale ; ce  
 » sont nos desirs qui sont immodérés ;  
 » qu'importe que je ne sçache point par  
 » quelle secrète loi les parties de mon  
 » corps obéissent si exactement à ma vo-  
 » lonté ? En vain Descartes, Malebranche,  
 » Leibnitz ont-ils médité là-dessus, ils ne  
 » m'ont rien appris ; mais quand je veux  
 » agir, mes bras se meuvent, sans que j'aye  
 » l'embaras de leur commander ; j'ignore  
 » quel jeu de muscles les met en action,  
 » mais ils opèrent, ils exécutent, que me  
 » faut-il davantage ? ...

.. L'agréable concordance d'une multi-

» tude de sons harmoniques qui frappent  
 » tout à coup mon oreille, charme mon  
 » ame, elle se livre toute entiere au senti-  
 » ment du plaisir qui la saisit ; suis-je à  
 » plaindre alors de ce que je ne sçais pas  
 » comment l'air peut me rendre sans con-  
 » fusion & dans le même tems un nom-  
 » bre de sons si divers, ni comment l'é-  
 » branlement insensible des parties de l'o-  
 » reille peut produire en mon ame un sen-  
 » timent si vif ?...

» Pourquoi vouloir s'élever au sommet  
 » de la nature, & sonder trop curieuse-  
 » ment les vérités simples qui nous doi-  
 » vent servir de règle ? Vous allez, dit  
 » l'Auteur au Philosophe spéculatif, placer  
 » votre demeure sur la cime de cette mon-  
 » tagne qui s'éleve au-dessus des nues ;  
 » vous cherchez un point de vûe d'où vous  
 » puissiez tout découvrir : mais trop éloi-  
 » gné des objets, vous ne les appercevez  
 » plus ; ou du moins vous ne les distinguez  
 » pas. Cet air n'est pas fait pour vous.  
 » Trop subtil & trop froid, il vous glace,  
 » il vous suffoque ; le Soleil est là sans ac-  
 » tion, la nature y est morte, & n'offre  
 » aux yeux qu'une affreuse stérilité ; des-  
 » cendez dans la plaine, & venez jouir  
 » avec nous de la fécondité & des richesses  
 » dont elle se pare : la perspective y est

« bornée ; mais elle n'en est que plus agréa-  
 » ble : tous les objets y seront à votre por-  
 » tée, vous les verrez plus distinctement. . .  
 » Si le sentiment est, comme on n'en  
 » peut douter, le dernier période de la  
 » conviction, & par-là une des plus sûres  
 » règles de nos jugemens, dès que ce sen-  
 » timent tombe sur des idées simples, sur  
 » ces vérités primitives, dont tous les hom-  
 » mes reconnoissent l'évidence, pourquoy  
 » aller plus avant ? La subtilité d'une vaine  
 » dialectique nous donnera-t'elle quelque  
 » chose de plus ? Que gagne-t'on à passer  
 » ces bornes ? On veut analyser le senti-  
 » ment, le décomposer, le réduire à une  
 » sorte de matiere premiere ; il se perd, il  
 » s'évapore : On cherche des preuves ulté-  
 » rieures, on n'en trouve point, on doute  
 » alors, ou l'on croit être en droit de dou-  
 » ter ; on ne trouve plus rien de certain,  
 » & l'on débite avec emphase toutes ces  
 » absurdités, dont nous sommes redeva-  
 » bles à tant de graves Philosophes. . . Que  
 » le curieux contemplateur de l'essence &  
 » des propriétés des êtres, exagere, tant  
 » qu'il voudra, l'empire & l'illusion des  
 » sens, il est des vérités que nous ne de-  
 » vons qu'à eux. Ce que tout le monde  
 » voit, ce que tout le monde entend, n'a  
 » pas besoin de preuves. Tout ce discours

est d'un détail intéressant, d'un style plein de feu, & extrêmement varié.



L'HEUREUX BERGER

*Cantate à voix seule & avec symphonie. Par M. Jouin-de-Sauseuil. A Nalle du Pas.*

Sur les bords enchantés d'une onde pure & claire,

Ocupé de sa belle & du soin de lui plaire,

L'heureux Tircis goûtoit à l'ombre des ormeaux

Le plaisir innocent d'enfler ses chalumeaux,

De chanter les beaux yeux de sa tendre bergere,

Et de faire redire aux échos d'alentour

Ces chants que lui dictoit l'Amour.

Vous, qui par vos plaintes secrettes,

Remplissant l'air de vos douleurs,

Troublez ces paisibles retraites,

Cessez de chanter vos malheurs.

Lorsque dans l'amoureux Empire

L'Amour même comble nos vœux,

On ne doit y penser qu'à rire,

Et qu'y couler des jours heureux.

Vous, qui, &c.

## PIÈCE MERCURE DE FRANCE.

C'est ainsi que Tircis célébroit chaque jour  
Sur son haut-bois, sur sa musette,  
La douceur parfaite  
Que produit dans les cœurs un vif & tendre amour.  
Il aimoit la jeune Lisette,  
Que la plus belle ardeur consumoit à son tour.  
Leur mutuelle flamme embrasoit leur retraite,  
Et tout n'y respiroit qu'amour.

Quand à sa musette  
La tendre Lisette  
Accordoit sa voix,  
Les oiseaux des bois,  
Et ceux du rivage,  
Joignoient leur ramage  
Aux sons éclatans.

De leurs tendres accens

Une onde docile  
Rouloit plus tranquille  
Sur ses paisibles eaux,  
Et les clairs ruisseaux,  
Au tendre murmure,  
Paroient la Nature  
De ces lieux charmans:

De leurs plus beaux présens:

Des regrets, les langueurs, les soucis & les peines,

De ces climats heureux sont bannis pour toujours ;  
 Les amoureux Zéphirs de leurs douces haleines ,  
 Les rafraîchissent tous les jours.  
 Les charmes , les appas , les plaisirs & les graces ,  
 De nos heureux amans pour embellir les traces ,  
 Voltigent sur leurs pas , suivis par les Amours.

Quand la constance & la tendresse  
 Réunissent deux jeunes cœurs  
 Par les liens de la sagesse ,  
 Ils ne goûtent que des douceurs.

Tout charme un si doux esclavage ;  
 Les ris , les jeux & les Amours ,  
 Qui leur sont donnés en partage ,  
 Ne leur filent que d'heureux jours.  
 Quand la constance , &c.

~~NONNONS NONNONS NONNONS NONNONS NONNONS~~

## L'HYMEN.

*Cantate à deux voix , & avec symphonie.  
 Par le même.*

*Tircis.*

**E**nfin un doux hymen vient de combler mes  
 vœux ;  
 Vous vous êtes renduë à mon ardeur extrême ,  
 Je pourrai désormais vous avouer mes feux.

## 114 MERCURE DE FRANCE.

Et vous jurer sans cesse , Iris , que je vous aime ;

Vous êtes faite pour charmer ;

De tous les cœurs vous méritez l'hommage ;

Mais le mien seul a l'avantage

De pouvoir assez vous aimer.

Qu'il est doux de s'engager

Avec l'objet que l'on aime !

L'on repose sans danger

• Dans le sein du plaisir même.

Plaignons les cœurs que l'Amour

• Fait gémir dans son empire ,

Si l'hymen ne vient un jour

Finir leur cruel martyre.

Qu'il est doux , &c.

*Iris.*

Je chéris , il est vrai , le nœud qui nous engage ;

Mon cœur à vous aimer trouve mille plaisirs ;

Mais ce cœur pousse aussi quelquefois des soupirs ;

Et dans le calme même il redoute l'orage.

Vous fûtes mon amant , vous êtes mon époux ,

Sans ce titre jamais vous n'auriez scû me plaire :

Toutefois pardonnez un aveu trop sincère ,

C'est toujours mon amant que je veux voir en vous.

• Lorsque l'Amour nous sollicite ,

Il nous promet mille douceurs ;  
 Mais que rarement il s'aquitte,  
 Lorsqu'il est maître de nos cœurs.

Heureux qui peut le fuir sans cesse,  
 Mais hélas ! comment l'éviter !  
 Il connoît trop notre foiblesse ;  
 Nous aimons trop à l'écouter.  
 Lorsque l'Amour, &c.

*Tircis.*

Vos soupçons, belle Iris, vos injustes allarmes,  
 Offensent mon cœur & vos charmes ;  
 Goûtons les biens parfaits qui nous sont destinés,  
 Au reste des mortels que notre exemple apprend  
 Que ceux qu'un doux hymen enchaîne  
 Sont les seuls amans fortunés.

*Duo.*

Dieu des tendres flâmes,  
 Règne dans nos cœurs ;  
 Que toujours nos ames  
 Sentent tes ardeurs.

Toutes les caresses  
 D'un objet charmant ;  
 Si tu ne nous blesses,  
 Touchent foiblement.  
 Dieu des, &c.



## L E T T R E.

*De M. Rameau à M. Remond de Sainte Albine.*

**J**E ne puis me dispenser, Monsieur, de relever un fait avancé dans le Journal des Sçavans du mois dernier, sur mon Opera de *Platée*.

Il y est dit, à propos des Poëmes Lyri-comiques du feu sieur Hautteau, que des cinq Poëmes de ce genre de cet Aüteur, il n'y a eu que *Platée* qui ait paru sur le Théâtre, & qu'il n'a pas réussi, quoique mis en musique par, &c.

Je passe sous silence l'éloge que ces Messieurs ont bien voulu faire néanmoins de mes talens, & je leur en suis-toujours bien obligé; mais je vous avoue qu'un peu plus d'exactitude m'auroit flatté davantage.

Je ne crois pas qu'il y ait eu au Théâtre de succès plus marqué que celui de *Platée*.

Les sept premieres représentations données dans l'espace de dix jours, & que l'on pourroit équitablement réduire à six, vü qu'il fut joué le Jeudi, jour du Feu de

l'Hôtel-de-Ville, & les trois derniers jours gras consécutivement, ont produit 19672 liv. 10 sols.

Les six représentations qui en ont été données ensuite dans le Carême, uniquement pour satisfaire à l'empressement du Public, l'intention n'ayant été d'abord que de le donner en carnaval, ont produit 11892 liv. ce qui fait près de 32000 liv. en treize représentations.

Cela joint à la comparaison des dernières représentations de ce Ballet, donné les Mardis & les Jeudis, avec les premières d'un ouvrage d'un autre genre, que l'on donnoit les Vendredis & les Dimanches, sont des preuves écrites que je ne me serois jamais crû dans la nécessité d'opposer, tant la chose est notoire; aussi n'est-ce point pour rectifier cet Ecrivain auprès des personnes qui habitent Paris, que je vous supplie, Monsieur, d'insérer ma Lettre dans le Mercure, mais bien pour les Provinces, qui ne peuvent être instruites de beaucoup de faits que par les Journaux, & que l'on devoit par conséquent avoir plus d'attention à ne pas induire en erreur. D'ailleurs je suis trop jaloux des succès que le Public daigne accorder à mes ouvrages, pour souffrir qu'on cherche à en diminuer le nombre,

Pénétré de la plus vive & de la plus sincère reconnoissance des nouvelles marques qu'il vient de me donner encore de sa bonté, à l'occasion de mon Opera de la Paix, j'ose vous assurer que je ne me sens que plus encouragé à mériter la continuation d'une faveur qui a été & sera toujours l'objet de tous mes vœux, & que je ne désirerois rien tant que d'être plus à portée de lui procurer encore plus de plaisir, & de pouvoir à mon gré pousser aussi loin que j'en puis être capable, un art qui a fait seul l'occupation de toute ma vie. J'ai l'honneur d'être, &c.

---

Les mots des Enigmes & des Logogryphes du second volume de Juin, sont le *Mercur*, le *semblable*, le *miroir*, l'*instant*, le *col*, *sabte*, *ail* & *chalumeau*. Dans le premier Logogryphe, qui exprime aussi la ville & le Marquisat de *Sablé*, dans le Maine, en mettant un trait sur l'*é*, on trouve *bal*, *Albe*, *Basle*, *sale*, *bas*, *base*, *la*, *Abel*, *Bela*, *Ela*, *Seba*, *bel*, *sel*, *bale de fusil*, *bale d'Imprimeur*, *bale de paume*. On trouve dans le second *ai*, *ia*, *Ali*, *Lia*, *la* & *la*, *fil*le d'*Atlas*. Le troisième renferme tous les mots qui y sont exprimés.



*E N I G M E.*

**A**vant de devenir ce que tu me vois être ;  
 Je change quatre fois & de nom & d'état.  
 Jouet infortuné du sort qui me fait naître ,  
 Jeune on m'arrache & rompt , vieux on me noyé  
 & bat.

Enfin c'est sous les coups & dans le sein de l'onde  
 Que l'art ingénieux me forme & reproduit.

Je deviens être utile à presque tout le monde ;  
 Même au triste mortel que son bâton conduit.

Je serois infini si je donnois la liste

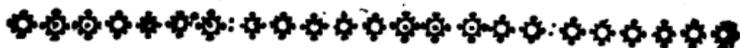
De tout ce qui par moi se débire & se fait ;

Trop d'ardeur me détruit , trop d'humide m'a-  
 triste.

Je me trahis moi-même & donne mon secret.

*Roy, l'ainé.*

*De Langres, le 15 Avril 1749.*



*L O G O G R Y P H E.*

**L**'Age d'or finissoit , lorsque j'ai pris naissance  
 Dès que je fis voir ma puissance ,  
 Aussi-tôt la vertu remonta dans les Cieux ;

## 120 MERCURE DE FRANCE.

Ce fut moi qui forçai les Dieux ,  
Justement irrités , à s'armer du tonnerre.  
Depuis ce tems je regne & désole la terre.  
J'eus toujours dans la France un ennemi puissant ;  
Qui punit les efforts de mon bras insolent.  
Si, Lecteur, à ces traits tu ne peux me connoître,  
Combine les cinq pieds qui composent mon être,  
Les trois premiers feront paroître  
L'effet subit de la frayeur ;  
Les quatre derniers sont le tourment d'un rimeur ;  
Qu'on dérange le tout, c'est une Isle de France ;  
Ce que cherchent les dents de tout vieillard trem-  
blant ;

Deux Notes de plein chant ;  
Un terme familier à la reconnoissance ;  
Le haut d'une montagne ; un terrible Elément ;  
Une passion furieuse ;  
Le fruit utile & merveilleux  
D'une mouche laborieuse ;  
J'en dis assez , Lecteur, devine , tu le peux :

*Par A. N. S. D.*

*A Paris, à la Communauté de sainte  
Barbe, le 28 Janvier 1749.*

**AUTRE :**

## A U T R E.

**D**Es que la diligente Aurore ;  
 Dans le plus brillant appareil ,  
 Annonce à l'Univers le retour du Soleil ;  
 Je célèbre l'enfant qu'à Cithere on adore ;  
 Des neuf pieds qui forment mon corps ,  
 Si tu démembres la structure ,  
 Six supprimés , je suis dans la Nature  
 Ce que jamais Sçavant , malgré tous ses efforts ;  
 N'a pû jusques ici précisément connoître ;  
 Ensuite , en cherchant dans l'essain  
 Des mots que renferme mon sein ;  
 Bientôt tu pourras voir paroître  
 Deux notes ; un beau titre ; un précieux métal ;  
 Un grand fleuve d'Egypte ; un petit animal ,  
 Qui dort la moitié de l'année ;  
 Les délices d'un chien ; le tems de la journée ;  
 Où Tircis fatigué rassemble son bétail  
 Pour le reconduire au bercail ;  
 La graisse que produit un animal immonde ;  
 Dont six, un, huit, cinq, sept, formeront le museau ;  
 Certaine Déesse de l'onde ;  
 Un homme déjà vieux ; ce qu'avec son fuseau  
 Fabrique une jeune bergere ,  
 En gardant ses moutons sur la verte fougere ;  
 Un meuble de cuisine ; une fleur ; un oiseau ;

## 122 MERCURE DE FRANCE.

Le Roi des animaux ; une couleur obscure ,  
Qui de l'astre du jour absorbe les rayons ;  
L'institut nécessaire à l'humaine Nature ;  
Une espece de grain ; trois Villes. . . Finissons ,  
C'est assez te donner , Lecteur , la tablature .

*Brunet de Dijon.*

### A U T R E .

**Q**uelquefois salutaire ,  
Très-souvent nécessaire ;  
De huit pieds mon corps est formé.  
Un , deux , trois , quatre , un peuple renommé ;  
Un , deux , trois , six & huit , le pays qu'il habite ;  
Un ; six , sept , huit , d'un fat je fais tout le mérite ;  
Un , six & deux ; ce que cherche un vieillard ;  
Deux , sept , quatre avec huit , Héros dont les  
                  hazards  
D'un Poète Latin éternisent la gloire ,  
Et le rendent célèbre au Temple de Mémoire ;  
Trois & six , un & deux , la portion de fruit  
                  Dont le Seigneur jouit.  
Un , deux , trois , huit & quatre , une femme fa-  
                  meuse  
                  Par sa méchanceté.  
Sept , six , cinq , deux , je suis une Cité ,  
                  Dans ces derniers tems malheureuse ;

Ajoutez huit , autre Ville , où l'erreux  
 Fut condamnée avec son défenseur.  
 Cinq, six & trois, Seigneur dont le courage ;  
 Malgré les traits d'une envieuse rage ,  
 Au Théâtre François paroît avec honneur ;  
 Mais c'est assez , adieu , Lecteur ,  
 Sçache pourtant qu'une parente  
 Sous cinq membres encore à tes yeux se présente.

*Par M. Gir. de Mont.*

A U T R E.

**J**E ne suis point encor ce qu'un jour je dois  
 être ,

Je differe pour mieux connoître  
 Ce qui doit bientôt m'éclairer.

Chez moi , Lecteur , tu peux trouver  
 Un Roi, Législateur d'une Ville naissante ,

Qui devint depuis très-puissante ,  
 Animal respecté par le Mahoméran ,

Un autre animal moins méchant ,  
 Dont plus d'un Auteur fait l'éloge ,

Et chez qui patience loge.

D'un très-beau jeu terme fatal.

Ton musical.

Un fils du Patriarche

Qui se sauva dans l'Arche.

D'habit & d'instrument certaine portion ;

F ij

Une exclamation ;  
 Autre encore ; une Danse  
 Qu'on doit apprendre dès l'enfance ;  
 Et qu'il ne faut point négliger ;  
 Ce qu'on voit souvent dégôûter ;  
 Un Etudiant en Grammaire ;  
 Un homme obligé de se taire ;  
 Equipage d'un grand Seigneur ;  
 Qui fait bruit, profit & honneur ;  
 De l'homme enfin la plus noble partie.  
 A toi, Lecteur, ma carrière est finie.

*Par le même.*

### A U T R E.

**C**E n'est qu'après la mort  
 De celui dont je fors,  
 Que l'on me fait changer d'état & de figure ;  
 Je remplace dans la Nature,  
 Et sur tout dans un certain tems ;  
 L'éclat d'un astre renaissant.  
 En combinant, je suis excellent Aromate ;  
 Un animal presque automate ;  
 De Normandie une belle Cité ;  
 Arme offensive & dont coup fut porté,  
 Qui devrait chaque jour faire couler nos larmes ;  
 Stérile lieu sans culture, sans charmes ;  
 Pour la plupart des jeunes gens,  
 Très-agréable amusement ;

Du tems une partie  
 Qui regle celui de la vie.

Autre chose chez moi peut encor se trouver,  
 Mais c'est assez, Lecteur, pour te faire rêver.

*Par le même.*



NOUVELLES LITTERAIRES,  
 DES BEAUX-ARTS, &c.

SUITE DE L'EXTRAIT  
 Du Livre intitulé LE COMEDIEN.

**D**E même qu'on ne doit pas confondre avec la multitude les personnes qui ont du goût & du discernement, on doit aussi distinguer deux classes parmi les Spectateurs de cette seconde espece. » Chez les uns, dit *M. Remond de Sainte Albine*, » l'esprit juge sainement de ce qu'on lui présente, mais renfermé dans certaines bornes, il n'examine pas si ce qu'il voit, est tout ce qu'il avoit droit d'attendre. » Chez les autres, une imagination vive & féconde accompagne une raison droite & lumineuse, & ceux-ci, ne se contentant pas que ce qui leur est offert, soit bon, se plaignent si on ne leur donne

» pas tout ce qu'ils esperoient. Quand un  
 » Acteur met à peu près dans son action  
 » & dans sa récitation toute la vérité con-  
 » venable ; quand il ne laisse appercevoir  
 » nulle part le travail ni l'effort , les Spec-  
 » tateurs de la premiere classe ne deman-  
 » dent pas davantage , parce qu'ils n'ima-  
 » ginent rien au-delà. Il n'en est pas de  
 » même de ceux de la seconde. A leur  
 » tribunal , il y a entre le jeu qui n'est que  
 » naturel & vrai , & celui qui de plus est  
 » ingénieux & fin , la même difference  
 » qu'entre le livre d'un homme qui n'a  
 » que du sçavoir & du bon sens , & le livre  
 » d'un homme de génie. Ils veulent non-  
 » seulement que le Comédien soit copiste  
 » fidèle , mais encore qu'il soit créateur.

C'est dans ce dernier point , que l'Au-  
 teur fait consister les finesses de l'art des  
 Comédiens.

» Quelque application qu'un Poëte Dra-  
 » matique apporte à la perfection de son  
 » ouvrage , il ne pense pas à tout , & il  
 » lui arrive quelquefois d'omettre diver-  
 » ses choses , qui auroient fait grace dans  
 » sa Pièce. De tems en tems aussi , la gêne  
 » de la mesure & de la rime ne lui permet  
 » pas de dire tout ce qu'il sent , & , par la  
 » suppression d'un mot qu'il ne peut pla-  
 » cer , une idée fine est perdue pour

» un grand nombre de personnes, si le  
 » Comédien ne les aide à la découvrir.  
 » Au lieu que les Acteurs médiocres ne  
 » voyent que par les yeux du Poëte; au  
 » lieu qu'ils ne soupçonnent point qu'il  
 » ait pû rien ajouter à ce qu'il dit, les re-  
 » marques qui lui ont échappé, sont saisies  
 » par les Acteurs supérieurs, & ce qui  
 » manque dans le dialogue, se retrouve dans  
 » le jeu. Avec eux, on peut sans risque  
 » omettre ou sous entendre. On est tou-  
 » jours sûr du supplément & du commen-  
 » taire.

*M. Remond de Sainte Albine*, après avoir  
 examiné les finesses de l'art du Comédien  
 par rapport à ce qui constitue leur essence,  
 les considère par rapport à leur différente  
 destination, & il entre dans le détail de  
 celles qui appartiennent particulièrement à  
 la Tragédie, & de celles qui ne convien-  
 nent qu'au Comique. Nous rapporterons  
 seulement quelques fragmens du Chapitre  
 où il est parlé de ces dernières.

» Vous devez dans la Tragédie, ob-  
 » servez l'Auteur, nous présenter toujours  
 » votre personnage sous les faces qui lui  
 » sont le plus avantageuses. Dans la Co-  
 » médie, vous êtes souvent obligé de nous  
 » le présenter sous celles qui le lui sont  
 » moins. Elle se plaît singulièrement à

F iij

» à nous peindre l'homme extravagant &  
 » foible. . . . Par un air ridiculement pré-  
 » cieux , plutôt que par un sentiment ré-  
 » fléchi , certaines personnes mettent une  
 » grande distance entre le Comique noble  
 » & ce qu'elles appellent injurieusement le  
 » bas Comique. . . . Il faut cependant  
 » pour le moins autant de génie , & aux  
 » Poètes , & aux Comédiens , pour être  
 » supérieurs dans un genre , que pour ex-  
 » celler dans l'autre. Le Comique noble  
 » ne nous montre la nature que polie par  
 » l'éducation ; le Comique du genre op-  
 » posé nous la montre privée de cette cul-  
 » ture. A cette différence près , non-seule-  
 » ment les deux genres ont le même objet,  
 » celui de nous corriger ou du moins de  
 » nous amuser , mais encore ils puisent  
 » leurs finesses dans les mêmes sour-  
 » ces , dont le nombre se réduit à deux.  
 » Les Acteurs Comiques excitent notre  
 » gayeté , ou par l'air risible qu'ils prêtent  
 » à leurs personnages , ou par le talent  
 » qu'ils ont de nous faire rire des autres  
 » personnages de la Piece.

» Il est une infinité de moyens de satis-  
 » faire à la première obligation , & celui  
 » auquel il faut principalement avoir re-  
 » cours , est de profiter des circonstances  
 » qui peuvent servir à faire sortir le ca-

» caractère du personnage. . . . Vous nous  
 » peignez un faux libéral. Il est contraint  
 » de faire une largesse , & le hazard veut  
 » qu'il laisse tomber quelque monnoye.  
 » Il doit la ramasser & se hâter de la re-  
 » mettre dans sa bourse.

L'Auteur fait une longue énumération des autres moyens, dont les Acteurs Comiques peuvent user pour rendre risible le personnage qu'ils représentent. Ils y réussissent , en développant avec soin tous les défauts qui entrent dans la composition du caractère de ce personnage ; en lui prêtant les tics communs chez les personnes de sa condition ; en ayant attention , si par hazard le Poëte ne l'a pas caractérisé par quelque travers, de lui donner ceux qu'on peut vrai-semblablement lui supposer ; en faisant lire dans ses moindres actions , surtout dans celles qu'il est censé commettre involontairement , le jeu des passions qui l'agitent ; en employant certaines disparates & divers contrastes que le Spectateur n'attendoit pas , mais qu'il est étonné, lorsqu'il les apperçoit , de n'avoir pas prévûs.

Ce n'est pas assez qu'un Acteur Comique songe à faire rire de son personnage. Il doit chercher , s'il se propose de jouer finement , à nous réjouir aux dépens des

autres parsonnages de la Comédie. M. *Remond de Sainte Albine* remarque que les Comédiens pour cela n'ont besoin souvent que des seuls secours que la Pièce leur offre. » Ces secours sont de deux espèces. » Par les uns, la leçon de l'Acteur lui est » toute dictée, & pour les mettre à profit, » il n'a qu'à rendre littéralement son rôle. » Les autres ne lui sont utiles qu'autant » qu'il sçait en faire usage. De ce nombre » sont certaines ironies délicates, cer- » taines allusions malignes, qui ne sont » pas distinctement prononcées par le dia- » logue . . . .

» Une des ressources les plus sûres que » les Comédiens puissent trouver dans la » Pièce, pour atteindre au dernier des deux » buts proposés, est l'occasion que le Poëte » leur donne de parodier quelques-uns des » personnages avec lesquels ils sont en scé- » ne. Ces imitations sont fréquentes dans » la Comédie. Elles sont supposées être » dictées, tantôt par le ressentiment, ainsi » que dans la Scène du *Misanthrope*, où » *Celimene* emprunte les tons de la prude » & jalouse *Arsinoë*; tantôt par le simple » enjouement, comme lorsque *Damon* » dans le *Philosophe marié* répète après » *Celiane*,

Ce \* portrait-là n'est pas fort à votre avantage ,  
 Mais malgré vos défauts je vous aime à la rage.

» Et lorsque Pasquin dans l'Homme à  
 » bonnes fortunes , \*\* affectant les grands  
 » airs de son maître , adresse à Marton les  
 » mêmes discours tenus par Moncade à cer-  
 » te Suivante.

Si les grands Acteurs , ajoute M. R. de  
 S. A. ne peuvent tirer de la Pièce les se-  
 cours dont ils ont besoin , ils les tirent de  
 leur propre génie. Guidés par ce maître ,  
 ils s'ouvrent plusieurs routes qui les con-  
 duisent à la fin en question.

Le Chapitre des finesses du Jeu comi-  
 que est suivi d'un exposé des regles géné-  
 rales , qu'on doit observer dans l'usage  
 des finesses. L'Auteur explique ensuite ce  
 qu'on doit entendre par *Jeux de Théâtre* ,  
 & il donne sur cette partie de l'art des Co-  
 médiens quelques préceptes importans.

Dans le dix-septième Chapitre , il parle  
 de la nécessité dont il est que les Acteurs  
 varient leur jeu. » La variété , dit-il , est  
 » encore plus essentielle à l'Acteur Comi-  
 » que qu'à l'Acteur Tragique. La Comédie  
 » s'égayé indifferemment à tout peindre ,  
 » & tout original est bon pour elle , dès

\* *Acte 2. Scene 5.*

\*\* *Acte 1. Scène 12.*

## 132 MERCURE DE FRANCE.

» qu'elle espere de faire rire de la copie.  
» Moins libre dans le choix des sujets de  
» ses tableaux, la Tragédie a coûtume de  
» n'offrir à nos regards que des personna-  
» ges illustres. Son principal objet est de  
» nous toucher par des malheurs extraor-  
» dinaires, ou de nous étonner & de nous  
» instruire par de grands exemples, & elle  
» se met peu en peine si les Héros d'une  
» Pièce ressemblent à ceux d'une autre.  
» Pourvû qu'elle nous conduise par l'in-  
» certitude, par la crainte & par les lar-  
» mes, jusqu'à la catastrophe, nous som-  
» mes contents; & lorsque les Acteurs,  
» qu'elle introduit sur la scène, sont pla-  
» cés dans une situation intéressante &  
» neuve, lorsqu'ils agissent & parlent con-  
» venablement à leur situation, nous n'exa-  
» minons point s'ils ont les mêmes caractères  
» que nous avons vûs déjà plusieurs fois au  
» Théâtre. Nous ne nous ennuyons pas mê-  
» me d'y voir reparoître les mêmes Héros,  
» si par de nouveaux moyens ils nous re-  
» plongent dans de nouvelles allarmes.

• Selon M. R. de S. A. quelque ressem-  
blance qui soit entre certains personnages,  
ils different toujours par quelques nuances.  
Il cite pour exemple le Beau-pere du Glo-  
rieux & l'oncle du Philosophe marié, & il  
montre que s'ils sont tous les deux brus-

ques, ils le font de diverses manieres & par des principes differens; » que la brusquerie du premier n'a rien d'arrogant ni d'injurieux; que celle du second est haute & désobligeante; que l'une peut subsister sans sottise & sans vices; que l'autre suppose la grossiereté de l'esprit & la dureté du cœur, & qu'en s'appliquant à caractériser ce qui distingue ces deux Financiers, l'Acteur fera disparaître leur prétendue ressemblance.

M. R. de S. A. veut que les Comédiens varient leur jeu, non-seulement lorsqu'ils jouent des rôles qui se ressemblent, mais encore lorsqu'ils jouent le même rôle. » Les personnes de Théâtre, remarque-t'il, ne sont pour l'ordinaire si uniformes, que parce qu'elles jouent plus de mémoire que de sentiment. Quand un Acteur, qui a du feu, est bien pénétré de sa situation; quand il a le don de se transformer en son personnage, il n'a pas besoin d'étude pour varier. Quoiqu'obligé en jouant le même rôle, de paroître le même homme, il trouve le moyen de paroître toujours nouveau.

En vain le jeu Théatral est-il parfaitement vrai. En vain est-il naturel. En vain est-il fin & varié. Il manquera encore quelque chose à l'Acteur pour nous

plaire, s'il ne joint à ces avantages les graces du débit & de l'action. L'Auteur ayant annoncé ailleurs, que tout doit être majestueux dans la Tragédie, & par conséquent ayans renfermé en un un seul mot tout ce qu'on peut dire sur les graces propres aux Acteurs qui chauffent le cothurne, il ne lui restoit à traiter que des graces nécessaires aux Acteurs Comiques.

Celles qu'exige le Comique noble, ne sont autre chose, dit M. R. de S. A. que l'art de rendre la nature élégante jusques dans ses défauts. L'Auteur exhorte quiconque n'est pas capable de donner à son jeu cette élégance aimable; à renoncer au haut Comique, & ce qu'il conseille aux Acteurs, il le recommande encore plus aux Actrices. » Ce vernis séduisant, cet » élégant je ne sçais quoi, qui nous charme » dans le jeu comique du genre noble, doit » varier selon les tableaux, mais on veut » toujours le reconnoître. Tantôt ce sont » les graces vives & légères que distinguent » la jeunesse Françoisé, & qui seroient les » plus désirables de toutes, si elles n'étoient » pas si souvent en divorce avec les quali- » tés solides & essentielles. Tantôt ce sont » des graces moins enjouées. La gayeté fri- » vole du Petit-Maître ne sied point au Glo- » rieux ni même à l'Homme à bonnes for-

»tunes. Elle s'accorde mal avec le caract-  
 »tère d'un Important toujours occupé du  
 »soin d'imprimer le respect ou de la crain-  
 »te qu'on ne lui en manque, & avec le  
 »système d'un Galant scélérat, qui se fait  
 »une étude de tromper méthodiquement  
 »des Beautés crédules. . . .

Puisque nous demandons des graces,  
 même quand on copie des défauts, à plus  
 forte raison en demandons-nous, quand  
 on représente des personnages caractérisés  
 seulement par quelque foiblesse, surtout  
 si ces personnages sont destinés à exciter  
 l'intérêt. Dans certains rôles, les graces  
 naïves sont les plus importantes. Dans  
 d'autres, ce sont les graces nobles qui sont  
 les plus nécessaires. »Et qu'on ne croye  
 » pas, ajoute l'Auteur, que le privilège  
 » de nous rejouir soit incompatible avec  
 » les graces nobles. . . . Qu'on ne croye pas  
 » non plus, que nous n'exigions des gra-  
 » ces que chez les Acteurs qui jouent dans  
 » le haut Comique. Nous en exigeons  
 » même chez ceux dont les personnages  
 » sont dispensés d'en avoir. . . . Que votre  
 » personnage ressemble aux personnes de  
 » sa condition, mais qu'il leur ressemble  
 » en beau. Colette au Théâtre, n'est pas  
 » la même que dans son village. Il doit y  
 » avoir entre ses manières & celles de ses

» pareilles, la même différence, qui est  
 » entre ses habits & ceux d'une payfanne  
 » ordinaire.

Toute la Théorie ; dont nous venons de rendre compte, est éclaircie par des exemples destinés à fixer les idées des Lecteurs, & à répandre de l'agrément & de la variété dans l'ouvrage. Ces exemples sont empruntés de la manière de jouer de nos Acteurs les plus célèbres, morts ou vivans, que l'Auteur loue & critique, selon qu'ils lui paroissent mériter ses éloges ou sa censure ; & autant qu'il est possible, les applications des préceptes sont prises dans les plus belles Scènes des meilleures Pièces du Théâtre François.

Avant que ce Traité fût imprimé, certaines personnes, soit par l'intérêt qu'elles prenoient à M. *Remond de Sainte Albine*, soit par d'autres motifs, firent leurs efforts pour le détourner de traiter un sujet, qu'elles prétendoient ne devoir fournir que des détails secs & minutiels. On peut juger, en lisant cet article, & ceux inserés dans les Journaux des Sçavans & de Trevoux, si elles avoient raison.

La même matière, qu'elles avoient d'abord regardée comme stérile, leur a semblé très-abondante, après que l'ouvrage a vû le jour, & quelques-unes d'elles, qui

avoient soutenu qu'elle ne pouvoit être que l'objet d'une Lettre fort courte; ont tenté d'insinuer qu'elle n'étoit qu'effleurée dans un volume de trois cent cinquante pages. C'est aussi au Public à décider sur ce point entre ces Juges & l'Auteur. M. R. de S. A. n'a garde de croire avoir épuisé son sujet. Il est persuadé qu'on auroit pu dire plus de choses qu'il n'en a dit, & qu'il n'en a même apperçu. Mais il a lieu de présumer, que s'il en avoit oublié d'essentielles, on auroit relevé ses omissions. En tout cas, il souhaite qu'on les lui fasse remarquer, & il profitera, avec reconnoissance, des avis par lesquels on voudra bien suppléer à ses lumieres.

Ses Censeurs condamnent particulièrement le parti qu'il a pris de ne parler que de l'action théâtrale. Ils auroient voulu qu'il eût traité en même tems de l'action du Barreau, & même de celle de la Chaire. Comment n'ont-ils pas fait attention que cet assemblage auroit formé un mélange bizarre, & qu'en embrassant des objets d'espèces si différentes, il étoit impossible de garder cette unité de ton & cette harmonie de coloris, aussi nécessaires dans les écrits que dans les tableaux ?

Des personnages respectables ont fait un autre reproche à l'Auteur. Ils convien-

### 138 MERCURE DE FRANCE.

nent qu'il n'y a de matieres ingrates que pour les Ecrivains sans génie. Ils avouent même que celle choisie par M. *Remond de Sainte Albine* pouvoit donner prise à une Métaphysique très-fine , & étoit susceptible de beaucoup d'ornemens , si elle étoit maniée par une imagination féconde & riante, mais ils témoignent quelque regret de ce qu'il s'est exercé sur un sujet qui à leurs yeux est frivole. Ils sont priés d'observer que ce qui a pour eux une apparence de frivolité , ne l'a pas pour un grand nombre d'autres personnes. De tout tems , on a compté les amusemens parmi nos besoins ; & de tous les plaisirs recherchés par les Nations policées , il n'en est point pour qui elles ayent montré un goût plus vif que pour les fictions théatrales. Sans doute , on sera toujours plus louable, en essayant de nous rendre meilleurs, qu'en travaillant à perfectionner les moyens de nous amuser. Mais ce dernier objet n'a jamais passé pour indigne des recherches d'un homme d'esprit.

De plus , c'est une occupation très-digne même d'un Philosophe , que de s'appliquer à soumettre au raisonnement un art qui sembloit n'être que du ressort du sentiment ; à porter le jour dans une matiere , sur laquelle on avoit peu de principes

clairs & suffisamment développés ; à combattre des préjugés , aussi généralement qu'anciennement établis , & à donner des significations déterminées à une infinité de mots , employés continuellement & jamais définis.

Au reste , si les Juges dont nous parlons, blâment indistinctement tout ce qui ne porte pas le caractère sérieux , on n'a rien à leur répondre. Si au contraire ils croient que le spectacle ne doit pas être pros crit , s'ils ne traitent pas de pures bagatelles toutes les Pièces de Théâtre , & les ouvrages qu'Aristote & d'autres Sçavans illustres ont écrits sur l'art de composer les Poèmes Dramatiques ; on demande pourquoi l'on donneroit le nom de frivole à un Livre sur l'art d'ajouter une nouvelle perfection à ces Poèmes par la vérité de la représentation.

Peut-être en finissant cet article , conviendrait-il d'examiner si l'ouvrage de M. R. de S. A. doit contribuer effectivement à procurer cet avantage. Il seroit du moins facile de prouver la fausseté des allégations de quelques gens à talent , qui ayant intérêt que nous n'ayons point de règles fixes pour les juger , s'efforcent de nous persuader que dans les Arts de goût les moyens de réussir sont arbitraires , &

qu'ainsi l'on ne peut établir à ce sujet une théorie constante. Cette discussion nous meneroit trop loin, & elle pourra faire dans la suite le sujet d'une Dissertation particulière.

*TRAITE' des maladies des yeux.* Par M. *Herman Boerhaave*. On y a joint son Introduction à la Pratique Clinique ; ses leçons sur la pierre ; quelques descriptions de maladies, & diverses consultations du même Auteur. Le tout traduit du Latin, & orné de figures en taille douce. *A Paris*, rue Saint Jacques, chez *Briasson*, à l'Ange Gardien & à la Science, in-12. page 371. Avec Approbation & Privilège.

Le nom de M. *Boerhaave* est si connu ; qu'il est inutile de faire l'éloge de ce sçavant Médecin. Tous les ouvrages, dont on nous donne ici la Traduction, avoient été imprimés, mais avec plusieurs lacunes & avec un grand nombre de fautes, qu'un Copiste ignorant y avoit semées presque à chaque page. Le Traducteur annonce qu'il a fait en sorte de suppléer aux unes, & de corriger les autres.

M. *Boerhaave* divise son Traité des Maladies des yeux en trois Parties. Dans la première, il examine les affections des parties externes de cet organe. Il décrit dans la seconde les accidens, qui survien-

nent aux parties internes. La troisième partie contient diverses observations sur la vûe obtuse, sur la vûe louche, sur la vûe confuse, sur le *strabisme* \*, sur l'usage des microscopes, sur la vûe des vieillards, & sur la myopie, c'est-à-dire sur la vûe courte,

Les Réflexions sur la Pierre jointes à ce Traité, n'ont point été publiées d'après un manuscrit de l'Auteur. Elles sont données telles qu'on a pû les recueillir de ses leçons verbales. Il ne faut point y chercher les agrémens du style, mais on y trouvera beaucoup de méthode & de clarté, plusieurs vûes ingénieuses & sçavantes, & un grand nombre d'expériences aussi curieuses qu'utiles.

NOUVEAUX MEMOIRES *d'Histoire, de Critique & de Littérature*, par M. l'Abbé d'Artigny. A Paris, chez de Bure, l'aîné, Quai des Augustins, à l'Image Saint Paul, 1749. Avec Approbation & Privilège, in-12. pp. 502, en y comprenant la Table & l'Errata.

Ces Mémoires sont écrits d'un style facile, & il y regne une très-grande variété. Les principaux roulent sur l'étude de la

\* On nomme ainsi l'incommodité des personnes, dont un œil regarde en haut & l'autre en bas.

## 142 MERCURE DE FRANCE.

Chronologie ; sur les Antiquités Egyptiennes & Chaldéennes ; sur l'origine de la Magie & des autres superstitions ; sur quelques particularités romanesques de la vie de Moÿse , inventées par les anciens Rabbins ; sur l'époque du Regne de Sesostris ; sur l'existence des Géans ; sur l'origine & les Dieux des Philistins ; sur les sectes des Juifs ; sur les richesses immenses que David laissa à Salomon , pour la construction du Temple de Jerusalem ; sur le caractère de Bayle , sur son Dictionnaire , & sur ses amours avec la femme du Ministre Jurieu. Sur les prétendus fragmens de Petrone , publiés par M. Nodot ; sur un endroit de la Bibliothèque Française , de M. l'Abbé Goujet ; sur une anecdote intéressante , qui concerne le Marquis de Langallerie ; sur les leçons diverses de Pierre Messie ; sur les Noël's Bourguignons , de M. de la Monnoye ; sur quelques Fables débitées , par Jean Struys & par Tavernier ; sur plusieurs Libelles publiés dans le tems de la Ligue.

*CHOIX de differens morceaux de Poësie , traduits de l'Anglois , par M. Trochereau. A Paris , chez la veuve Piffot , Quai de Conti , à la descente du Pont-neuf , à la Croix d'or , & chez Piffot , fils , Quai des Augustins ; à la Sageffe , 1749 , in-12 , pp. 206.*

Les pièces contenues dans ce Recueil, sont l'Essai du Duc de Buckingham, sur la Poësie; l'Essai du Comte de Roicomon, sur la maniere de traduire les Poëtes; le Temple de la Renommée, par M. Poppe; l'Ode de M. Dryden, sur le pouvoir de la Musique, & le petit ouvrage de M. Pomfret, sur le choix d'un genre de vie. La Traduction de chaque Poëme est précédée d'une vie abrégée de l'Auteur qui l'a composé, & à la tête du Recueil est un Discours préliminaire dont nous parlerons dans un autre Mercure.

NOUVELLE TRADUCTION de Saluste; avec des notes critiques sur le texte, par M. \*\*\*, de l'Oratoire. *A Paris*, chez Lottin & Butard, rue. Saint Jacques, in-12. de 304 pages.

EXTRAIT d'un Traité démonstratif de la quadrature du cercle, & de la duplication du cube, contenant des principes nouveaux, par M. \*\*. *A la Haye*, 1748, in-4°. de 26 pages, sans compter les planches.

HISTOIRE générale d'Allemagne, par le Pere Barre, Chanoine Régulier de Sainte Geneviève, & Chancelier de l'Université de Paris. Tome IX. qui comprend les regnes depuis 1558, jusqu'en

#### 144. MERCURE DE FRANCE.

1658, *A Paris*, chez Delespine & Héris-  
sant, de 896 pages.

LUDOVICO XV. *viſtori Pacifico Panegyri-  
cus dictus in Collegio Divio-Godrano Soc.  
JESU*, à Claudio Bichot, *Societatis ejusdem  
Presbytero*, XIV Kal. Decembris anno 1748,  
*in-12.* de 34 pages. *A Dijon*, chez De-  
saint, 1749.

DISCOURS qui a remporté le prix d'E-  
loquence, par le jugement de l'Académie  
Françoise, en l'année 1748, avec plu-  
sieurs Pièces de Poësie, dédiées à Madame  
la Dauphine, par M. Soret, Licentié en  
Droit. *A Paris*, chez Claude Héris-  
sant, rue neuve Notre-Dame, *in-12.* de 80 pa-  
ges.

BENEDICTI XIV. *Pont. Opt. Max. olim  
Prosperi Card. de Lambertinis primùm An-  
conitana Ecclesia Episcopi, deinde Bononiensis  
Archiepiscopi, de Synodo Diocesana Libri  
VIII, nunc primùm editi ad usum Academia  
Liturgica Copimbricensis, Roma, 1748, in-  
4°.* 649 pages.

VENERABILIS *Viri Josephi-Maria Tho-  
masi S. R. E. Card. opera omnia, 3 vol.  
in-4°.* Roma,

DELLA *Historia Ecclesiastica descritta da  
F. Giuseppe Agostino Orsi dell' Ordine de  
Predicatori, Segretario della Sacra Congreg.  
dell.*

*dell' Indico*, Tomes 3. in-4°. *Roma*. On trouve ces trois derniers ouvrages à *Paris* chez *Cavelier*, pere, Libraire, rue Saint Jacques, au Lys d'or.

CAUSE & Méchanique de l'Electricité. *A Paris*, chez *Pierre Prault*, Quai de Gêvres.

POETIQUE Françoise, à l'usage des Dames, avec des exemples. *A Paris*, chez *Ganeau*, rue Saint Severin, à Saint Louis & aux Armes de Dombes, 1749. Deux volumes in-12.

MARIE d'Angleterre, Reine-Duchesse. Volume in-12. dédié à Madame la Marquise de *Pompadour*, par Mlle. de *Luffan*. *A Amsterdam*, chez *Jacques Desbordes*, près le Comptoir de *Cologne*, 1749.

SERMONS de M. *Gaspard Terrasson*, ci-devant Prêtre de l'Oratoire. Quatre volumes in-12. *A Paris*, chez *Didot*, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or, 1749.

ABREGE' de l'Histoire générale du Languedoc, par D. *Vaissette*, Religieux Benedictin de la Congrégation de Saint Maur. *A Paris*, chez *Jacques Vincent*, Imprimeur des Etats de Languedoc, rue Saint Severin, à l'Ange, 1749, six volumes in-12.

HISTOIRE DE LOUIS XIV. depuis la mort du Cardinal Mazarin en 1661, jus-

qu'à la Paix de Nimegue en 1678, par M. *Peliffon*, de l'Académie Française. *A Paris*, chez *Rollin*, fils, Quai des Augustins, à Saint Athanase & au Palmier, 1749, in-12. trois volumes.

OBSERVATIONS expérimentales sur les eaux des rivières de Seine, de Marne, sur les eaux de puits, sur celles d'Arcueil, & sur les filtres & les vaisseaux les plus propres à purifier & à conserver l'eau. *A Paris*, au Palais, chez *Morel*, le jeune, au grand Cyrus, 1749.

CODE VOITURIN, ou Recueil des Edits, Déclarations, Lettres, Patentes, Arrêts & Réglemens, concernant les fonctions, droits, privilèges, immunités & exemptions, tant des Messagers Royaux que de ceux de l'Université de Paris, & autres Voituriers publics, depuis 1200 jusqu'en 1748. *A Paris*, chez *Prault*, Quai de Gèvres; au Paradis, deux volumes in-4°.

COMMENTAIRES sur la Coûtume du Baillage & Comté d'Auxerre, ancien ressort & enclaves, redigés en présence & du consentement des trois Etats du Pays. Par M. Jean-Baptiste *Née de la Rochelle*, Avocat du Parlement. *A Paris*, chez *Bauche*, fils, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image Sainte Geneviève, 1749, in-4°.

LES TOMES 4, 5 & 6, de la Bible

en Latin & en François , avec les notes littérales , critiques & historiques , tirées du P. Calmet , in-4°. *A Paris* , chez *Mariette , Guerin , Martin* , Libraires , rue Saint Jacques.

HISTOIRE des Hommes Illustres de l'Ordre de Saint Dominique, par le P. *Toumon* , Religieux du même Ordre. *A Paris* , chez *Babuty* , rue Saint Jacques , à Saint Chrysofôme , & *Quillau* , pere , rue Galande , à l'Annonciation , 1749 , in-4°. cinquième volume.

INSTRUCTION Pastorale de M. l'Archevêque de Tours, sur la Justice Chrétienne, par rapport aux Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie. *A Paris* , de l'Imprimerie de Guillaume *Després* , Imprimeur ordinaire du Roi , & du Clergé de France , à Saint Prosper & aux trois Vertus , 1749 , in-4°.

MEMOIRES pour servir à commencer l'Histoire des Araignées aquatiques. *A Paris* , chez *Pissot* , Quai des Augustins , à la Sagesse , 1749 , in-12.

CONFERENCES Ecclésiastiques du Diocèse d'Angers , sur les cas réservés , &c. Tome III. *A Angers* , de l'Imprimerie de Pierre-Louis *Dubé* , 1748 ; & se trouve à *Paris* , chez les freres *Guerin* , rue Saint Jacques , in-12. de 402 pages.

LA VIE de Mahomet , traduite & compilée de l'Alcoran , des traditions authentiques de la Sonna , & des meilleurs Auteurs Arabes , par M. Jean Gagnier , Professeur en Langues Orientales à Oxfort. Trois volumes in-12. *A Amsterdam*, chez *Westein & Smith*, 1748.

RECUEIL des Poësies d'Adrien Reland , par les soins d'Abraham Perrenot. *A Utrecht*, chez *Hentri Spruit*.

QUESTION de Médecine , s'il faut bannir tout vase de cuivre de la préparation des alimens ; proposée par M. François Thierrî de Thulle , Docteur de Pont-à-Mousson , sous la Présidence de M. Falconet , Docteur de Paris , &c. *A Paris*, chez *Quillau*, 1749.

DISSERTATION sur la Chronologie des Rois Mérovingiens , depuis la mort de Dagobert I. jusqu'au Sacre de Pepin , &c. par M. Gouye de Longuemare , Avocat au Parlement , & Greffier au Baillage Royal de Versailles , in-12. de 113 pages , en y comprenant d'autres pièces détachées , de 207 pages. *A Paris*, chez *Chaubert*, Quai des Augustins.

DISCOURS prononcé à l'Académie d'Angers , le Vendredi 24 Janvier 1749 , par M. de la Blandiniere , Chanoine de Saint Maurille , & Prieur de Saint Sulpice de

Ballée, lors de sa réception à la place de M. l'Abbé le Gouvello. *A Angers*, chez Pierre-Louis *Dubé*, de 30 pages *in-4°*.

ABREGÉ de la Grammaire Française, ou principes généraux & règles principales de la Langue Française, pour ceux qui n'ont point étudié. *A Paris*, chez Guillaume *Després*, & Pierre-Guillaume *Cavelier*, rue Saint Jacques, *in-12*. de 176 pages.

MAXIMES pour se conduire chrétiennement dans le monde, par M. l'Abbé *Clement*, Aumônier du Roi de Pologne Duc de Lorraine, & Prédicateur du Roi. *A Paris*, chez Hippolite-Louis *Guerin*, rue Saint Jacques, *in-12*. de 322 pages.

SUITE de la description des maladies veneriennes. Ouvrage dans lequel on traite des rétentions d'urine, & en général des maladies de l'urèthre. Par M. *Dibon*, Chirurgien ordinaire du Roi dans la Compagnie des Cent Suisses de la garde de Sa Majesté. *A Paris*, chez de la *Guette*, Imprimeur de l'Académie Royale de Chirurgie, rue Saint Jacques.

LETTRE sur la Procession qui se fait tous les sept ans, par les Religieux de l'Abbaye Royale de Saint Denis, à celle des Dames de Montmartre, *in-4°*. *A Paris*, chez *Merigot*, Libraire, Quai des Augustins.

## 150 MERCURE DE FRANCE.

LES RUDIMENS de la Langue Latine, par M. *Vallart*, septième édition, augmentée des genres, des préterits & supins, & d'un petit Dictionnaire qui renferme les règles particulières. *A Paris*, chez *Lotin & Butard*, Imprimeur-Libraires, rue Saint Jacques, à la Vérité.

Six Concerto & douze ouvertures pour les violons, par M. *Handel*. *A Paris*, chez *Vincent*, cul-de-sac de l'Etoile, rue Thevenot, & Madame *Boivin*, rue Saint Honoré, à la Règle d'or.

AIRS & Duo, tendres & bachiques, par M. *Felord*, de l'Académie Royale de Musique. Premier Recueil, gravé par Madame *Brouet*. Prix 3 liv. *A Paris*, chez l'Auteur, rue Saint Thomas du Louvre, & Madame *Boivin*.

SEI SONATE à due violini, flauti, corni da caccia, basson è basso, a tre cinque è sei parti, nuovamente composta dall Signor *Andrea Adolphati*, di Venezia. Opera prima, gravé par Madame *Brouet*, prix 9 liv. *A Paris*, chez Madame *Boivin*; M. le Clerc, rue du Roule, & Mlle *Castagnery*, rue des Prouvaires.

NOUVEAU SUPPLEMENT au Dictionnaire de *Moreri*, in-folio. Deux volumes, faisant les tomes IX. & X. de ce Dictionnaire, 1749. *A Paris*, chez *Vincent*, *Coignard*.

& Boudet , le Mercier , Dessaint & Saillant ,  
Herissant & Prieur , Libraires.

VOYAGE PICTORESQUE de Paris , ou  
indication de tout ce qu'il y a de plus cu-  
rieux dans cette grande Ville , en Pein-  
ture , Sculpture & Architecture , par M.  
D.... A Paris , chez Debure , l'aîné ,  
Quai des Augustins.

Quillau , pere & fils , Delarmel & Leloup,  
Libraires à Paris , donnent avis qu'ils im-  
priment actuellement le *nouveau Voyage*  
*autour du monde* , fait dans les années  
1740 , 41 , 42 , 43 & 44 , par George  
Anson , Commandant en Chef d'une  
Escadre de sa Majesté Britannique , la-  
quelle avoit été mise en commission pour  
être employée à une expédition secrète  
dans la mer du Sud ; traduit de l'Anglois  
par M. l'Abbé du Gua de Malves , de l'A-  
cadémie Royale des Sciences , III. volumes  
*in-12.* & un volume *in-4°.* ornés de beau-  
coup de planches en taille douce , & en-  
richis de notes , soit pour ce qui regarde la  
Physique , soit pour ce qui a rapport à la  
Marine.

Quillau fils met en vente 1°. un Livre  
intitulé , *Methode naturelle de guérir les*  
*maladies du corps , & les déréglemens de*  
*l'esprit qui en dépendent* , traduite de  
l'Anglois de M. *Chaine* , Médecin & Ma-

thématicien Ecoffois , & Membre de la Société Royale de Londres , par M. de la Chapelle , de la même Société , en deux volumes in-12. sur la troisième édition du texte Anglois.

Outre un grand nombre de réflexions générales & philosophiques sur l'économie de la nature , dans la vie animale , le premier volume contient des observations très approfondies sur la nature du mercure & sur celle du lait , de quelque espèce qu'il soit , en tant que ces deux fluides ont rapport au rétablissement , ou à la conservation de la santé. L'Auteur de la Traduction y a joint une préface très curieuse , qui contient , entr'autres , la Description , l'Histoire , la Méthode , & les effets de la fameuse transfusion du sang.

Le second volume traite de toutes les maladies chroniques en particulier , c'est-à-dire , des maladies longues , lentes ou habituelles , telles que la goutte , l'asthme , l'hydropisie , &c. On s'y étend beaucoup sur les précautions que doivent prendre les femmes enceintes pour éviter les fausses couches ; sur la manière dont les personnes de l'un & l'autre sexe doivent se conduire pour éviter la sterilité ; enfin sur le régime que doivent observer les valetudinaires , pour se délivrer de leurs infirmités

sans le secours des médicamens , ainsi que les personnes âgées pour se procurer une verte vieillesse.

Cet ouvrage est écrit de manière que l'on peut en entendre la plus grande partie , sans être versé dans la Médecine ; ainsi il convient aux personnes de tous états & de toutes conditions , d'autant plus qu'il renferme en général tout ce qui a rapport à l'art de se conserver la santé.

2°. Description du mal de gorge accompagné d'ulcères , qui a paru ces dernières années à Londres , ainsi qu'en différentes contrées d'Angleterre ; maladie qui regne actuellement en France , & principalement à Paris : traduite de l'Anglois de Jean *Sothergill* , Docteur en Médecine , par M. *de la Chapelle* , Membre de la Société Royale de Londres. Brochure in-12. sur la seconde édition du texte Anglois.

Il est d'autant plus nécessaire que l'on se mette bien au fait des symptômes & du traitement de cette maladie , qu'elle ne ressemble guères aux maux de gorge ordinaires , & qu'elle est presque toujours mortelle , quand on la traite suivant la méthode usitée en pareil cas ; ainsi qu'on en a eu un très-grand nombre d'expériences , & qu'on en a encore tous les jours à Paris même , & en beaucoup d'autres en-

G v

droits du Royaume, où il paroît qu'on en a ignoré, & qu'on en ignore encore la véritable nature, ce qui rend ce mal fort redoutable. Il est donc du plus grand intérêt du Public de s'instruire promptement sur la conduite que l'on doit tenir, quand on en est attaqué.

3°. *Astronomia physica, juxta Newtonis principia, breviarium, methodo Scholasticâ, ad usum studiosa juventutis, Authore Petri Sigorgne, socio Sorbonico & Philosophia Professore in Universitate Parisiensi.*

On trouve chez le même Libraire un Livre beaucoup plus ample sur cette matière, intitulé : *Institutions Newtoniennes, ou Introduction à la Philosophie de Newton*, par le même Auteur. Deux volumes in-8°. figures.

La Philosophie de Newton, étant devenue celle des Sçavans, l'Auteur a voulu la proportionner à la capacité des jeunes gens, & aux forces de ceux qui ne voudroient pas faire une étude longue & pénible de la Géométrie, pour se mettre en état de lire l'ouvrage même de M. Newton. Ces institutions comprennent toute l'Astronomie physique, le flux & le reflux de la mer, les principales découvertes de Newton sur la lumière, & leur explication; les principes de Chymie, & leur

application aux phénomènes les plus remarquables. C'est le Commentaire sur Newton le plus complet, & le plus élémentaire, qui ait encore paru. Il est à la portée de ceux qui ont étudié les élémens de Géométrie. L'abregé Latin que l'Auteur en a fait, ne contient que l'Astronomie, & l'explication des marées. Il est en formé scholastique pour la commodité des classes, & ne suppose presque point de Géométrie.

Il étoit tems de rendre familiere une Philosophie si sûre & si profonde, & de détruire des préjugés, d'autant plus nuisibles aux progrès de la Physique, qu'ils étoient plus fondés en apparence, & qu'il étoit plus difficile de s'en défaire, soit par la lecture de M. Newton, soit même par celle de ses Commentateurs.

## ESTAMPES NOUVELLES.

**I**L paroît depuis peu chez le *St Tardieu*, Graveur du Roi, une Estampe gravée par lui, d'après un des plus beaux tableaux de Teniers, du Cabinet de M. le Comte de Vence; ce tableau représente une troupe de soldats qui pillent une Ferme. Au milieu est le maître de la maison, lequel leur demande la vie à genoux, tandis que

G vj

la femme effrayée leur apporte son argent. Plusieurs soldats tiennent lié le Bourguemestre du lieu, pour le rendre témoin du désastre; dans le reste du tableau sont d'autres soldats, dont l'un poursuit le fils de la maison l'épée à la main, les autres enmenent les bestiaux, &c.

Cette Estampe, qui a pour titre *les Misères de la Guerre*, fait pendant à celle des *Oeuvres de miséricorde*, d'après le même Auteur, que le Sieur le Bas, Graveur du Roi, donna au Public il y a deux ans.

Le Sieur *Tardieu*, Auteur de celle que nous annonçons, demeure rue S. Jacques, près la rue des Noyers, à Paris.

Le Sieur *Petit*, Graveur, rue Saint Jacques, près les Mathurins, continue de graver la suite des Hommes illustres de feu M. Desrochers, Graveur ordinaire du Roi, & il vient de mettre au jour les portraits suivans.

NICOLAS LENGLET DU FRESNOY, né à Paris le 5 Octobre 1674. On lit ces vers au bas, de M. le Chevalier de Neufville.

Le tems de qui Lenglet, malgré d'épaisses ombres,  
Retrouve tous les pas, qu'il montre à nos esprits,

Le tems sur ses doctes écrits

Ne laissera jamais tomber ses voiles sombres.

CLAUDE PAJON, né à Romorentin en 1626, Docteur & Professeur en Théologie, Ministre à Bione, près d'Orléans, mort en 1685.

JEAN-BAPTISTE SILVA, Ecuyer, Docteur Régent de la Faculté de Médecine, en l'Université de Paris, Médecin du Roi, & ordinaire du Prince de Condé; peint par feu M Rigaud.

Il charmoit les esprits par ses traits éloquentes,  
Et portoit dans ses mains les trésors de la vie.  
Admiré du Public, & recherché des Grands,  
Il se rendit célèbre, & terrassa l'envie.

SIMON VOUET, Peintre du Roi, Maître de l'Ecole Françoisé, né à Paris en 1582, mort en 1641, enterré à Saint Jean-en-Grève.

Ce fut lui parmi nous, qui fit si bien connoître  
L'art de rendre la toile animée à nos yeux ;  
Son pinceau charma nos ayeux :  
Mais ce grand Artiste peut-être  
En France seroit moins fameux ,  
Si de son Raphaël il n'étoit pas le Maître.

PIERRE MIGNARD, Ecuyer, Premier Peintre du Roi, Directeur & Chancelier en son Académie de Peinture & de Sculpture, né à Troyes en Champagne, en

158 MERCURE DE FRANCE.

1610, mort à Paris en 1695; peint par feu M. Rigaud.

Par les graces de son pinceau,  
Mignard a de la Grece égalé les ouvrages;  
Et ce superbe Dôme, où regne un goût nouveau  
Qui mérite tous les suffrages,  
Est encor de Paris le plus bel ornement,  
Et d'un talent divin le plus beau monument.

Les vers qui sont au bas de ces trois derniers portraits, sont de M. Daquin.



L E T T R E

*A M. de Boze, de l'Académie Française,  
& Honoraire de l'Académie de Peinture  
& Sculpture, Garde des Médailles &  
Pierreries du Cabinet du Roi, &c.*

**M**onsieur, à qui devois-je à plus juste titre offrir mes découvertes dans l'art de peindre en gravure, qu'à vous, qui avez mérité d'être l'arbitre de ceux qui cultivent les Arts & les Sciences; qu'à vous, à la protection singulière de qui je me dois tout entier, & sans laquelle je n'eusse jamais échappé aux malheureux traits de l'envie? Souffrez donc, Monsieur, puis-

qu'on ose encore aujourd'hui m'accuser d'être élève de le Blond, & que sous le même titre de l'art de peindre en gravure, on veut confondre mon système avec le sien, que je mette ces deux systèmes en parallèle, que je détermine l'époque de leur invention, que par leur différence marquée je repousse l'injure qu'on m'a voulu faire, de me supposer capable de m'emparer des découvertes d'autrui, sous prétexte d'y avoir fait quelque changement.

*Epoque de l'établissement de l'art d'imprimer  
les Tableaux.*

Lastman, Peintre Hollandois, qui vivoit en 1626 (duquel Rembrandt Van Rheyne étoit disciple) imagina l'impression des Estampes en couleur; mais n'ayant pas réussi dans ses tentatives, les ouvriers dont il s'étoit servi, se réduisirent à placer sur un seul cuivre les différentes couleurs dont ils vouloient se servir; & mirent sous leur nom, ou sous celui de quelque particulier des planches dans cette manière, représentant des oiseaux, des fleurs & des plantes; \* ces planches étoient gravées au

\* On trouve de ces Estampes à Londres dans les Recueils de la Société Royale, & M. de Mortimer, Secrétaire de cette Académie, m'en a fait voir plusieurs qu'il a lui-même dans son cabinet.

burin & à l'eau forte. D'autres se servirent des gravûres *au berceau*, imprimées en bleu, sur lesquelles ils appliquèrent d'autres couleurs.

Les nouveautés ne réussissent pas toujours, mais elles ont leur utilité, & si ces premiers Maîtres dans l'art de peindre en gravûre n'eurent pas tout le succès qu'ils devoient attendre de leur nouvelle invention, ils ne doivent en accuser que la dureté & le mauvais goût de leurs ouvrages. En effet les dépenses qu'on a faites dans la suite pour perfectionner cet art, font une preuve de l'accueil favorable qu'on se dispoisoit à lui faire si-tôt qu'il auroit trouvé l'art de plaire. Le Blond, Peintre, Allemand de nation, disciple (disoit il) de Carlo Maratti, vint en Hollande vers l'an 1704, il essaya d'appliquer à la Peinture la théorie du grand Newton sur les couleurs, & voyant que les tentatives, assez infructueuses, qu'on avoit faites pour peindre en gravûre, loin d'en dégoûter le Public, ne faisoient au contraire que piquer sa curiosité, & garantir le succès de ceux qui parviendroient à la perfectionner, proposa à divers Graveurs Hollandois de faire quelques essais sur les couleurs, conformément au Système de Newton. Il ne put réussir en Hollande. Il alla en An-

gleterre , où il propofa d'abord à la Société Royale le projet qu'il avoit formé de graver des planches en couleur fur différens cuivres ; il lui fut facile de faire entendre qu'il réuffiroit en fuyant le Syftême de Newton , & il forma une Société affez nombreufe , dont les avances confidérables le mirent pendant long-tems en état de fubfifter , & de faire tous les effais néceffaires pour la réuffite de fon fyftême pratique ; mais ayant par lui-même , ou par d'autres voyes , découvert que toutes les couleurs pouvoient fe réduire à trois primitives , il s'imagina que le feul moyen de réuffir étoit de graver trois cuivres , de maniere à pouvoir former les différentes nuances intermédiaires. Il ne voulut point fe départir de ce fentiment. Il réuffit mal , & il s'en prit au peu d'habileté des Graveurs & des Imprimeurs qu'il faisoit travailler. Vingt années s'écoulerent fans que les bénéfices du nouvel art euffent enrichis les Associés ; il fe retira & vint s'établir en France. Il arrive à Paris en 1735 ; il y forme une Société ; il y fait annoncer fon talent ; tous les amateurs du nouvel art de peindre accourent fur les merveilles qu'il promet , & l'efpoir d'une fortune immense lui fit bien-tôt trouver des fonds , mais ne le mit pas en état de réuffir , car il s'agiffoit

moins d'un secret, que de l'art de plaire. Il débuta par une Vierge d'après *son cher Maître* Carlo Marati, & choisit M. Tardieu, Graveur en-taille-douce, pour exécuter ce morceau. Il avoit cependant apporté d'Angleterre un tableau des enfans de Van-dyck & une Vierge, qu'il avoit fait graver à Londres. Ces deux morceaux, gravés selon son systèm: , furent assez goûtés, mais ils étoient finis au pinceau avec des couleurs en huile; c'est-là ce qu'il appelloit *mignaturer l'Estampe*. Le tems qu'on employoit à mignaturer ainsi l'Estampe, faisoit perdre le fruit qu'on auroit tiré, s'il avoit eu le talent de les faire sortir de la presse telles qu'elles devoient être, sans ce secours étranger; c'est là ce qui lui fit tenter d'exécuter la Vierge de Carlo Maratti sur ce plan; mais M. Tardieu, quoi qu'entrant parfaitement dans les vûës de le Blond, ne put parvenir à faire un morceau digne d'être présenté au Public, qui se dégoûta bientôt de le Blond.

J'arrivai dans ce tems-là à Paris avec un projet tout semblable, enfanté à Marseille ma patrie, sur des principes differens & opposés à celui de l'Auteur dont nous venons de parler. Agé de 20 ans, instruit comme on l'est ordinairement dans la Provin-

ce, j'ignorois, & on le croira sans peine, les grandes merveilles de Paris & de Londres. La destinée qui sembloit me fixer dans Marseille, me faisoit perdre de vûe les avantages de ces Capitales pour les hommes à talens. J'aimois la Peinture, j'en faisois même ma principale occupation. Les Manufactures d'Indiennes, si communes à Marseille qu'on y voit partout les ouvriers travailler dans les rues, attirèrent mes regards, & c'est là d'où me vint l'idée de tenter d'imprimer les tableaux dans le même goût. Les grands projets ne peuvent s'exécuter que dans les grandes Villes, & je m'imaginai ne le pouvoir faire qu'à Paris. L'amour de la gloire me fit renoncer aux engagements les plus doux. J'arrivai donc à Paris; je me gardai bien de communiquer mes idées, je ne voulois cependant pas être ignoré, je cherchai les moyens de me faire connoître, & je les trouvai.

Le Pere Castel me proposa, avant que de me faire connoître le Blond, un essai sur le nouvel art de peindre en gravûre. Je choisîs un sujet simple qu'on pouvoit faire à trois planches, & le Pere Castel lui-même me fit donner une Coquille par M. Mortin, du Pont Notre-Dame; je la gravai ainsi, parce que les quatre couleurs dont je me

fers, n'étoient pas nécessaires pour ce sujet. Le Pere Castel fut content de l'exécution, il m'en fit titer plusieurs exemplaires; il me prêta aux personnes qui avoient soutenu le Blond; il fit renouer la partie; les Intéressés dans l'entreprise de le Blond, crurent qu'il étoit à propos avant tout d'obtenir de la Cour un Privilege exclusif qui leur fut accordé par Arrêt du Conseil le 12 Novembre 1737, qui donnoit à le Blond *exclusivement à toute autre personne, le droit d'imprimer les tableaux avec trois planches; & par autre Arrêt du premier Avril 1738, Sa Majesté confirma le précédent Arrêt, & nomma des Adjoints en présence desquels le sieur le Blond seroit tenu de travailler.* Le 24. du même mois, c'est à dire 24 jours après, je fus appelé pour aider le Blond, sous l'espoir d'une part dans l'entreprise, & on m'accorda, en attendant, 6 livres par jour. Je ne fus pas long-tems à m'appercevoir que le Blond avoit d'autres vûes, & je résolus de le quitter. Je mis donc à profit les vuides que me laissoient les occupations que j'avois avec lui, je passai même quelques nuits à exécuter un morceau suivant mon système des quatre couleurs d'après une tête de S. Pierre, que M. Tardieu ( qui gravoit pour lors chez le Blond les portraits de feu son E. M.

le Cardinal de Fleury & de Van-dyck) me prêta. Je fis présent des Estampes que j'avois tirées, aux personnes qui protegeoient le Blond & au R. P. Castel; mais voyant que je ne pouvois par là déterminer le Blond à tenir ses engagements, je le quit-  
tai le 8 Juin 1738, c'est-à-dire six semaines après m'être lié avec lui. M. Tardieu finit le portrait du Cardinal & la copie de Van-dyck. Le Blond fit ensuite graver le portrait du Roi par M. Robert, & com-  
mencer par le même Graveur une planche d'Anatomie, représentant des intestins. Le Blond mourut, & son dernier Eleve fi-  
nit après sa mort cette dernière planche.

N'ayant encore découvert aucun Mécène, sous les auspices duquel je pûsse mettre mes ouvrages au jour, je ne perdís cependant pas courage; je travaillai & je gravai 22 mor-  
ceaux differens dans mon système des qua-  
tre couleurs, tant en Histoire, en Paysage,  
qu'en portraits, fruits, fleurs, coquilles  
& autres sujets d'Histoire naturelle; & sur  
la permission que j'obtins par un Arrêt du  
Conseil, après la mort de le Blond, le 5  
Septembre 1741, j'exposai mes ouvrages  
en vente. J'ai depuis executé de plus grands  
sujets, qui peuvent aller de pair avec de  
vrais tableaux, & j'aurois continué, sans  
un Cours d'Anatomie en quarante-six plan-  
ches, qui m'occupe présentement.

*Système - pratique des trois couleurs  
de le Blond.*

Le Blond fit imprimer à Londres un *Traité* intitulé , *il coloritto* , dans lequel il donne la théorie des couleurs dans le nouvel art d'imprimer. *La Peinture* , dit-il , peut représenter tous les objets visibles avec trois couleurs , sçavoir , le jaune , le rouge & le bleu , car toutes les autres couleurs se peuvent composer de ces trois , que je nomme couleurs primitives : par exemple , le jaune & le rouge font l'orangé ; le rouge & le bleu font le violet ; le bleu & le jaune font le vert , & le mélange de ces trois couleurs primitives ensemble produit le noir & toutes les autres couleurs , comme je l'ai fait voir dans la pratique de mon invention d'imprimer tous les objets avec leurs couleurs naturelles. Je ne parle ici que des couleurs matérielles , c'est-à-dire , des couleurs dont se servent les Peintres ; car le mélange de toutes les couleurs primitives impalpables ne produit pas le noir , mais précisément le contraire , c'est-à-dire , le blanc , comme l'a démontré l'incomparable M. le Chevalier Newton dans son *Optique*. Il ajoute ensuite , le blanc est une concentration ou un excès de lumière ; le noir est une privation ou un défaut de lumière. L'un & l'autre se produit par le mélange des cou-

leurs primitives, mais l'un résulte du mélange des couleurs impalpables, & l'autre des couleurs matérielles. Il termine ce Traité par la méthode de préparer les couleurs sur la palette pour peindre, & il indique aux Peintres la façon de faire les lumières, les ombres, les reflets, les fuyans, les teintes générales & les meséteintes. [Léonard de Vinci nous a donné à peu près les mêmes préceptes.] Voyez dans la planche ci jointe les trois couleurs de le Blond & leurs combinaisons représentées autour de la palette. *a*, dénote le bleu; *b*, le jaune; *c*, le rouge; *abc*, indique les trois couleurs ensemble, que le Blond disoit produire le noir; *ac*, les deux qui doivent produire le violet ou le pourpre; *ab*, les deux qui produisent le vert; *bc*, celle qui produit l'orangé. Je ne sçais comment le Blond pouvoit former les autres couleurs dont se servent les Peintres, avec ces trois couleurs primitives, puisque leurs différentes combinaisons ne peuvent produire que celles dont nous venons de parler, que leurs différentes proportions dans leurs mélanges ne sont que des teintes intermédiaires de ces couleurs, & qu'aucune de ces teintes ne peut suppléer aux autres couleurs. Il est bien vrai que le Blond ajoûtoit quelquefois aux trois planches qui portoient

les trois couleurs primitives, une quatrième & même une cinquième planche ; mais ces planches ne portoient que quelque trait de burin pour réparer les touches de blanc qu'il ne pouvoit conserver dans ses trois planches primitives ; telle est par exemple, la quatrième planche qu'il fit graver au sieur Tardieu, laquelle portoit quelques traits de burin pour former le bord du collet & la chevelure du portrait de S. E. M. le Cardinal de Fleury. Il fit de même graver par le sieur Robert une quatrième planche au portrait du Roi, qui portoit une couleur pour glacer le cordon bleu, parce que le bleu de sa première planche étoit trop sale. C'est donc mal à propos qu'on a voulu faire entendre que ces contre-planches avoient du rapport à ma quatrième planche ; je me sers aussi quelquefois de ces contre-planches pour former des dentelles sur des portraits, mais je ne les trouve propres qu'à cet usage, elles n'ont rien de commun avec mes quatre planches primitives sur lesquelles est fondé mon système, de-même qu'elles n'avoient aucun rapport aux trois dont se servoit ordinairement le Blond, & on ne pourra jamais conclure de là que le Blond ait pratiqué mon système, ni que j'aye pratiqué le sien, quelque détour spécieux que l'on

l'on prenne pour le faire entendre au Public. Pour le confirmer, voici quel est mon système.

*Système pratique des quatre couleurs primitives  
du sieur Gautier.*

Je me sers de quatre couleurs, pour imiter tous les tableaux peints en huile, sçavoir, du noir, du bleu, du jaune & du rouge; ces quatre couleurs & le blanc du papier forment toutes les autres couleurs imaginables, comme je le vais prouver. C'est pourquoi je grave quatre planches, sur lesquelles j'applique ces quatre couleurs, qui avec le blanc du papier, doivent par leurs différentes nuances, former le tableau. Ceux qui diront qu'on peut ajouter pour la perfection de l'art une quatrième & même cinquième couleur primitive, sont dans l'erreur, & n'ont point de connoissance de la nature des couleurs pratiques.

*Explication de la Palette imprimée,  
du sieur Gautier.*

Les Peintres sçavent que les couleurs matérielles, dont ils se servent pour peindre en huile, & représenter tous les objets visibles, sont,

1°. Le blanc de plomd ou de ceruse.

H

## 170 MERCURE DE FRANCE.

2°. Le jaune de Naples.

3°. L'ocre claire ou commune.

4°. L'ocre de Rome ou obscure.

5°. Le cinabre.

6°. Le brun rouge.

7°. L'ocre brûlé ou d'Angleterre.

8°. La terre d'ombre.

9°. La terre de Cologne.

10°. Le noir d'ivoire, de vigne, d'Allemagne ou de fumée.

11°. L'outre-mer ou le bleu de Prusse.

12°. La terre de Verone.

13°. Le stil de grain.

14°. La laque de Venise ou le carmin.

Les Peintres suppléent, par le moyen des couleurs précédentes, à d'autres couleurs qu'on trouve aussi toutes formées ; telles sont la cendre bleue, qu'on fait avec le blanc & l'outre-mer, l'indigo avec le noir & le bleu de Prusse, la cendre verte avec le jaune de Naple & le bleu, les machicots dorés & pâles avec le jaune de Naples, le blanc & un peu de cinabre ; les orpins dorés avec le jaune de Naple & le cinabre, la laque colombine avec la laque & le bleu, la mine de plomb avec le cinabre & le blanc. Il y a encore d'autres couleurs desquelles on ne se sert pas communément, & qui sont des composés de celles-ci. Or toutes ces couleurs sont ré-

couleur de carmin.

\* J'ai donné un exemple de cette couleur dans mon tableau imprimé de l'Espion au Conseil de guerre.

H ij

*Couleur Sculp.*

E

a

b

c

...rs desquelles on ne se sert pas con  
...ement, & qui sont des composés de  
...es-ci. Or toutes ces couleurs sont ré-

présentées sur ma Palette, imprimée suivant mon système, dans laquelle,

E représente le blanc de céruse ou de plomb, c'est le blanc du papier.

E C représente le jaune de Naples, composé du blanc & de la couleur C.

C, l'ocre claire ou commune, couleur primitive.

A C, l'ocre de Rome ou obscure, composée du noir & du jaune.

D, le cinabre, couleur primitive.

A D, le brun rouge, composé de noir & de rouge.

A C D, l'ocre brûlée, composée de noir, de jaune & de rouge.

A B C D, la terre d'ombre, composée des quatre couleurs.

B C D, la terre de Cologne, composée de trois.

A, le noir d'yvoire ou d'Allemagne, couleur primitive.

B, l'outremer ou le bleu de Prusse, couleur primitive.

A B C, la terre verte de Verone, composée de noir, de bleu & de jaune.

B D, la laque de Venise, composée de rouge & de bleu; je puis donner en place la couleur de carmin.\*

\* J'ai donné un exemple de cette couleur dans mon tableau imprimé de l'Espion au Conseil de guerre.

EB, la cendrée bleue.

AB, l'indigo, composé de noir & de bleu.

BC, la cendre verte, composée de bleu & de jaune.

CD, l'orpin doré, composé de rouge & de jaune.

D, DB, ou pour mieux dire, B, DB, est la couleur de laque colombine, faite du bleu B, & de la laque DB.

BDA, Une couleur innommée.

EA, teinte grise, composée du noir & du blanc.

Les quatre couleurs dont je me sers, peuvent donc, comme je viens de le faire voir, suppléer à toutes les autres couleurs. Quant au stil de grain, comme c'est une couleur qui n'a aucun corps, & qui ne sert qu'à glacer, à faire des verts & à donner certaines teintes aux autres, on peut le comparer à la couleur ABCD, quand il est sur palette, & à la couleur EC, quand il est mêlé de blanc, ces deux couleurs produisant le même effet.

Je pourrois ajouter ici quelques réflexions, qui en étendant davantage mes idées, jetteroient plus de jour sur mon système, mais ne seroit-ce pas abuser de votre complaisance, Monsieur? J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, &c.

*S. Gautier.*

**RÉPONSE** de M. de Montdorge , aux informations de M. Rémond de Sainte Albine , au sujet de la contestation entre deux élèves de feu le Blond , dans l'art d'imprimer les tableaux.

**I**L est vrai , Monsieur , que vous ne pouviez mieux vous adresser , pour être éclairci sur la contestation qui s'est élevée dans vos Journaux , au sujet des Estampes colorées. Le Blond qui en est l'Inventeur , auroit-il laissé son art imparfait ? Le Sieur Gautier en est il , comme il le dit , le Restaurateur ? Et le Sieur Robert a-t'il pû apprendre quelque chose , en méditant sur les cuivres gravés du Sieur Gautier ? Voilà , je crois , les trois points , de part ou d'autre , contestés dans differens Mercurès.

Plusieurs Estampes colorées , que le Blond a laissées entre mes mains , sont des garans incontestables , que l'art n'est pas demeuré imparfait. Tableaux d'Histoire , Portraits d'après le Titien , d'après Vandyck , Morceaux d'Anatomie surtout , qui loin de paroître colorés sous la presse , paroîtront aux yeux même des plus fins connoisseurs le chef-d'œuvre d'un Peintre en miniature ; tous ces ouvrages , dis-je , si l'on veut les consulter , ne laisseront jamais douter que le Blond n'ait poussé son art à la perfection.

Mais , pourront dire les vrais Connoisseurs , si le Blond étoit capable de conduire ses ouvrages à la perfection , pourquoi n'a-t'il donné en France que des morceaux qui laissent tant à désirer ?

On devroit s'étonner , au contraire , que les

morceaux dont on parle ici, ayent laissé entrevoir frô: des esperances de succès.

Quand le Blond travailloit en Angleterre, c'étoit au centre des bons Graveurs pour la maniere noire, la maniere des *Smiths*. Cette maniere, qui est le premier principe du nouvel art, étant abandonnée depuis long-tems de nos Graveurs & de nos Imprimeurs François, on conviendra qu'il falloit au moins quelques années d'essai pour former des élèves: & la mort enleva le Maître dans un âge fort avancé, au moment qu'il alloit triompher des objections & des critiques qu'on ne cessoit de faire sur ses ouvrages.

Je déclare, en passant au second artiste, que mon intention n'est assurément pas de dépriser les talens du Sieur Gautier; il a de la pénétration & de l'activité; mais en admirant avec tout le monde les progrès qu'il a faits dans l'art de le Blond, je suis obligé de certifier que le succès est entièrement dû à l'Inventeur. On sçait, dit cependant le Sieur Gautier à la page 180 du *Mercure de Décembre 1748*. » On sçait que le Blond ne travail-  
» loit qu'en trois couleurs; le *Traité*, imprimé à  
» Londres, qu'il a donné au Public, les trois  
» Planches qu'il a faites à Paris, & le *Privilège*  
» qu'il a obtenu, le prouvent évidemment; ainsi  
» le Sieur Robert, en gravant sur quatre Planches,  
» ne peut se dire élève de feu le Blond.

Je réponds à cela, que c'est précisément pour avoir travaillé avec quatre Planches, que le Sieur Robert doit être confirmé dans la qualité d'élève de le Blond, puisque la réunion des quatre planches étoit la méthode la plus sûre de son Maître; on en peut juger par les propres termes d'un Mémoire, que feu M. du Fay m'engagea à faire pour l'Académie des Sciences, dans le tems que le Blond sollicitoit son *Privilège*.

» C'est avec trois planches , dit ce Mémoire ,  
 » que furent conduits les premiers ouvrages ad-  
 » mirés en Angleterre. On pourroit absolument  
 » s'en tenir à cette façon d'opérer : mais l'Inven-  
 » teur travaille aujourd'hui avec plus de prompti-  
 » tude & plus de sûreté.

» Quatre planches sont nécessaires dans la nou-  
 » velle façon d'opérer : on grave d'abord sur la  
 » première tous les noirs du tableau , selon la  
 » force que demande chaque partie ; & pour rom-  
 » pre l'uniformité qui tiendroit trop de l'ait noir  
 » ordinaire , on ménage dans les trois planches  
 » qui doivent suivre , des endroits qui puissent  
 » glacer sur le noir. Le papier étant chargé de  
 » tous les bruns , il est aisé de comprendre que la  
 » seconde planche qui imprime en bleu , puis-  
 » qu'on ne la serçoit que pour aider à faire ces  
 » ombres , doit être beaucoup moins chargée de  
 » couleur qu'elle ne l'étoit , en travaillant selon  
 » les premiers principes. De même la planche  
 » jaune & la planche rouge , qui servoient par  
 » tout à former les ombres , ne sont plus chargées  
 » que des parties qui veulent marquer en jaune &  
 » en rouge purs , & de quelques autres parties en-  
 » core qui glaceront pour fonder ces couleurs ,  
 » ou qui réunies en produiront d'autres , ainsi que  
 » le bleu & le jaune produisent ensemble le verd ,  
 » & que le jaune & le rouge produisent l'oran-  
 » gé , &c.

» On trouve , dit encore ce Mémoire dans un  
 » autre article , on trouve dans presque tous les  
 » tableaux des transparens à rendre , qui deman-  
 » dent une opération particulière ; des vitres dans  
 » l'architecture , des voiles dans les draperies , des  
 » nuées dans les Ciels , &c. Le papier qui fait le  
 » clair de nos teintes , a été couvert de différentes

» couleurs , & par conséquent ne peut plus servir  
 » pour faire ces transparens , qui doivent être  
 » blancs ou blanchâtres , & paroître sur les cou-  
 » leurs qu'on voit à travers. On sera donc obligé  
 » pour former ces transparens , d'avoir recours à  
 » une cinquième planche , ou plutôt à l'une des  
 » quatre qui ont déjà servi.

Le Mémoire explique ici , par le secours d'une figure numérotée , de quelle façon on doit opérer pour employer à l'impression le mélange de toutes les couleurs ; & ajoute : » Qu'on peut profiter  
 » des places vuides dans chaque planche , pour  
 » donner , si l'on veut , de certaines touches qui aug-  
 » menteront la force , & avec d'autant plus de fa-  
 » cilité , que la même planche pourra imprimer ,  
 » sous un seul coup de presse , trois ou quatre  
 » couleurs à la fois , en mettant , ou du bleu , ou  
 » différens blancs , ou du verd , ou d'autres cou-  
 » leurs dans des parties assez éloignées les unes des  
 » autres , pour qu'on puisse les étendre & les  
 » effuyer sur la planche sans les confondre.

Le Sieur Gautier ne doit plus se dissimuler , me semble , que plusieurs planches , outre les vraies primitives , n'ayent été employées avant lui , puisque c'est d'après différentes opérations faites en Angleterre , que le Blond nous a démontré , les épreuves à la main , qu'il étoit avantageux de s'en servir ; mais il se gardoit bien de faire parade de ce secours étranger à son système ; il n'admettoit les planches au-delà des primitives , que pour exécuter en quinze jours ce qui auroit coûté peut-être deux mois de travail , en se bornant à trois planches. Toute son ambition étoit de prouver , comme il l'a fait si souvent , que dès que les trois couleurs primitives pouvoient rendre par leur mélange autant de nuances qu'en fournit la nature

trois cuivres combinés devoient rendre à l'impression le tableau du plus habile coloriste. C'est pour la gloire de ce système ; que le Privilège n'a fait mention que de trois couleurs, & à parler en Physicien, la première planche n'apportant que du noir, rien n'empêche de nommer l'art de le Blond, l'art d'imprimer les tableaux en trois couleurs.

A présent que je crois avoir établi, que l'Inventeur formoit ses élèves à travailler par l'assemblage de quatre planches, je suis obligé de convenir, que dans le tems que le Sieur Gautier gravoit sous lui, le Blond n'avoit point encore déclaré que, pour aller à la perfection par un chemin plus court, on devoit employer le noir, avant d'employer les trois couleurs primitives ; il attendoit, pour ne rien cacher de son art, que le Privilège fût expédié.

Ainsi le Sieur Gautier peut avancer hardiment que son Maître ne lui a jamais dit, faites marcher une planche noire avant les trois autres ; mais les tableaux que ce Maître a imprimés à Londres, les essais qu'il a imprimés à Paris, une quatrième planche blanche que le Sieur Gautier a gravée lui-même sous le Blond, en disent assez à un Artiste intelligent. D'ailleurs le Traité donné en Angleterre, que le Sieur Gautier cite je ne sçais pourquoi, dit clairement à la page 17. « En prenant plus ou moins de noir, vous pouvez faire différens degrés de mézeteintes, selon que vous en aurez besoin ; & joignez-y de votre couleur principale ( le rouge ) vous verrez fort facilement combien de cette teinture il y faut mêler ; car si vous n'en donnez pas assez, votre mézeteinte sera trop bleuâtre, ou en terme de Peintre, trop froide, & si vous en mêlez trop, votre mézeteinte sera sale.

H v

Ce n'est donc point sur les cuivres du Sieur Gautier, comme il se l'imagine, que le Sieur Robert a perfectionné son talent : mais l'un & l'autre doivent tout ce qu'ils savent en ce genre, aux leçons, au Traité, & aux modèles de l'Inventeur.

Le Sieur Robert n'est pas le seul qui se soit formé sous le Blond : le Sieur Tardieu, Graveur, très-connu ; le Sieur Blackey, Peintre, & plusieurs jeunes élèves, sont en état de travailler à trois, à quatre & à cinq planches. Le Christ que vient d'imprimer le Sieur Robert, prouve que les intentions du Roi ont été suivies ; car en accordant une pension à l'Inventeur, qui même après sa mort a été payée à ses enfans, l'Arrêt qui accorde le Privilège, ne l'accorde que sous condition que l'art du Privilégié ne sera plus un art secret, & qu'en formant des élèves il le rendra utile à la Botanique, à la Géographie, & surtout à l'Anatomie.

On a vu, il y a quelques années, une Plaque anatomique, gravée sous la conduite de M. Hunnaut, de l'Académie des Sciences, par le Sieur Robert, qui n'est point inférieure à celles du Sieur Gautier ; & si vous me demandez, Monsieur, pourquoi je n'ai pas suivi ce projet d'Anatomie, auquel je m'étois d'abord intéressé, je vous avouerai franchement que j'ai trouvé qu'il se présentoit dans la vie cent occupations plus séduisantes que celle de tourner & retourner les entrailles ou le cœur d'un pendu.

Cette Lettre est déjà de moitié plus longue que je ne comptois la faire : insensiblement le ton de la Dissertation alloit me gagner ; & c'est pour l'éviter que je finis en vous disant, Monsieur, que tous les faits que je viens de vous exposer, peu-

vent être attestés par M. Duhamel, de l'Académie des Sciences, avec lequel j'eus l'honneur d'être nommé Commissaire par le Roi, conjointement avec M. du Fay, pour être dépositaires du secret de le Blond.

Le R. Pere Castel, si intéressé au triomphe du Système des trois couleurs primitives, me permettra de le citer aussi, comme témoin oculaire de la suite progressive des opérations de le Blond. J'ai l'honneur d'être, &c.

*Montdorge.*

*A Paris, le 20 Juin 1749.*

*Troisième Lettre de M. Cantwell, Docteur  
Regent de la Faculté de Médecine de Paris,  
Membre de la Société Royale de Londres,  
à Monsieur M. J. P. D. V.*

Comme j'ai à vous entretenir aujourd'hui, Monsieur, des maladies de l'urèthre, je vous prévien, suivant ce que je vous avois déjà dit dans ma première Lettre, que vous ne devez attendre rien de précis de ma part, sur la composition des bougies. Elles sont en usage depuis près de quatre cens ans \*, & il y en a plus de treize:

\* Gaddisen, Anglois, donna la Méthode de guérir les carnosités de l'urèthre, par le moyen des bougies, en 1390. Charles IX. fut guéri d'un embarras dans l'urèthre de cette maniere. Borelli, en 1686, donna la composition de la bougie d'un Chirurgien de  
H. vj.

cens que le seul ingrédient utile, qu'on puisse y faire entrer sans risque, est connu des Médecins; cependant à mon égard M. Daran est le premier entre les mains de qui j'aye vû des bougies bien faites. C'est à l'inspection des siennes, à l'observation des effets qu'elles produisent, à la lecture & à mes propres réflexions que j'en dois la décou-

Frontignan. Sennert l'avoit donnée long-tems avant lui. Aquependens me paroît être l'Auteur de la canulle & des tentes, dont se servoit Alliés à Paris. Parée & Fabricé Hildanne donnent aussi leur composition & leur Méthode. Gabriél Fallope en fait de même dans son *Traité des Tumeurs*. Alphonse Ferreius fait entrer la poudre de Sabine dans sa bougie. Pierre Forestus, dans ses *Observations*, donne la recette d'un onguent qu'il met au bout de sa bougie; il indique même la façon de l'y incorporer. François Peccetius, Jean Prevost & Eustache Rudius enseignent chacun leur remède. Outre ceux-ci, il y a nombre d'Auteurs qui ont traité la même matière: on les trouvera cités dans la *Sylva Medica* de George Walter, imprimé en 1679. Musitan admet la possibilité de la carnosité, mais il la croit extrêmement rare. Messieurs Lapi, Marini & Saviard la rejettent. Blegni, Musitan & Marini, donnent la composition de leur bougie. Vercelloni, pour l'extirpation de la carnosité, qu'il appelle une substance fongueuse, propose les remèdes & les méthodes de Hartman Fennert, Regius & Brôen; il parle de la façon de faire la bougie, & du choix des caustiques. En voila bien assez pour prouver que la bougie est très-ancienne, & quiconque voudra se donner la peine de lire tous les Auteurs que je viens de nommer, conviendra que M. Daran n'a pas le mérite de la nouveauté.

verte ; le dépit de ne pas comprendre ce que je voyois , & la crainte d'être obligé d'avoir recours à un autre , dans des cas qui ont une liaison si étroite avec des maladies que je traite tous les jours , m'ont soutenu dans mes recherches , M. Daran m'y a servi de guide en quelque sorte , sans le sçavoir , & j'aurois grand tort de lui nuire par un trait de plume , qui montreroit plus de jalousie que de générosité.

La bougie n'est autre chose qu'un morceau de toile , imbibé dans une composition , ou dans une emplâtre fondue , & roulée sur elle même en forme de petite chandelle ; on l'introduit dans l'urèthre par la pointe , aussi loin qu'il est possible , jusques au col de la vessie ; le gros bout en est attaché au gland par un fil de coton qui sert de bandage : on laisse la bougie dans l'urèthre cinq , six , sept , huit ou dix heures , selon les indications qui se présentent ; on y en introduit deux par jour. Ceux des anciens , qui n'y en introduisoient qu'une dans l'espace des vingt-quatre heures , appréhendoient un effet trop violent de leur bougie. On la retire quelquefois toute couverte d'une matiere , que M. Daran appelle du pus , & que M. Goulard assure n'être qu'une matiere glaireuse , ou une espèce de lymphé exprimée des glandes , qui se trouvent situées le long du canal. Quelquefois la bougie sort tachée , plus ou moins , en cinq ou six endroits de cette matiere , d'autres fois on n'y en voit point du tout : *S'il n'y a point de caustique dans la bougie* , dit M. Goulard , *pourquoi nommer cette matiere-là , du pus , qui ne sçauroit se former en si peu de tems , ni paroître en cas de caustique , sans que l'escarre soit tombée ?* On pourroit lui répondre , avec M. Quesnay , que le pus dont il s'agit , est un pus d'hémorragie. L'obser-

vation même de M. *Goulard* pourra nous servir de preuve, puisque selon lui, on voit souvent voltiger des lames membraneuses, ou de petites pellicules, dans les urines de ceux qui font usage des bougies. Mais d'où viennent ces pellicules? Si c'est des parois de l'urèthre, la bougie qu'on y introduit, n'est rien moins que douce. J'ai quelquefois vû de ces pellicules à la suite des violentes dyuries, mais jamais dans l'urine de ceux que j'ai traités pour quelque maladie de l'urèthre par le moyen des bougies.

Parmi les Auteurs qui parlent de la bougie, vous en trouverez qui la font de lut, d'autres de cuir, d'autres de cordes à boyaux, d'autres des côtes de quelque feuille, d'autres de cire, d'autres de balaine, d'autres de plomb, d'autres enfin de différentes emplâtres. Les uns se servoient de tentes armées, les autres introduisoient dans l'urèthre un caustique liquide, par le moyen d'une canule. J'ai vû pratiquer cette dernière méthode à Paris, par un nommé *Guillemandet*. Il y en a qui rejettent tout caustique, tandis que d'autres ne croient pas la cure possible, sans le secours de ces remèdes.

Ne croyez pas au reste, Monsieur, qu'une seule espèce de bougie soit capable de détruire toutes les affections de l'urèthre. Il en est que toutes les bougies du monde ne sçauroient guérir radicalement, quoiqu'elles puissent faciliter dans ce cas-là l'excrétion de l'urine; je mets de ce nombre celles qui dépendent d'un virus caché; elles ne résisteront pas moins à la bougie, qu'une playe d'une personne attaquée de la même maladie résiste aux pansemens ordinaires: elles paroîtront céder à la longue, mais elles renaîtront dans la suite, ou elles en produiront d'autres au voisinage.

comme un chancre, qui cède à un topique, reparoît souvent, ou en produit d'autres auprès.

Les affections de l'uréthre, qui empêchent ou dérangent l'évacuation de l'urine, peuvent se réduire, 1°. aux chancres & aux ulcères, soit que les bords en soient calleux ou non; 2°. au gonflement de quelque glande, ou de la substance spongieuse ou de la celluleuse, causée par l'amas de quelque humeur; 3°. au gonflement de quelque partie de l'uréthre, causé par l'érosion d'une portion des parois de ce canal; ce sont les gonflemens que M. Goulard compare aux faux anévrismes. 4°. A quelques abscess ou quelques tumeurs, cachés dans certaines parties de l'uréthre. 5°. A l'endurcissement de quelque glande ou du *verumontanum* \*. 6°. A la

\* C'est une petite éminence ovale, située au fond de l'uréthre, là où elle s'enfonce dans le corps des prostates; elle est languette, grosse en arrière, allongée & terminée en pointe en devant; on l'appelle caroncule, grain d'orge, tête de poule, éminence ovale ou *verumontanum*. On remarque dans sa grosse portion les orifices des canaux excrétoires des vesicules féminaires. A côté de ces orifices sont placés en croissant les orifices des canaux excrétoires des prostates. L'endurcissement de cette partie, comme celui des prostates, est ordinairement ce que les ignorans prennent pour une carnosité. La *pretesa carnosita*, dit un sçavant Italien, non è altro, chè infezione contratta nel rostro del grano ordeaceo, o prostata, o pure nel medesimo grano con infiammento, ed induratione. On conçoit facilement que cette fausse idée de carnosité induit en erreur, & que les caustiques dont on se sert pour la détruire, détruisent les valvules ou les sphincters, s'il y en a, des orifices des canaux excrétoires, placés dans la substance & autour du *verumontanum*, d'où sur-

contraction de l'urèthre , ordinairement causée par des injections trop astringentes. 7°. A quelque verrue, à quelque porreau, à quelque substance fongleuse, à quelque carnosité ou excroissance de chair, ou à quelque polype. Ces cas sont très rares, mais on n'en sçauroit nier la possibilité; je ne suis pas le seul qui aye vû des polypes sortant de l'orifice de l'urèthre; & des personnes dignes de foi m'ont assuré avoir vû couper des porreaux dans l'urèthre d'un malade, que l'excès de la douleur avoit déterminé à la laisser ouvrir, pour se procurer du soulagement. Je ne parle pas des cas où il peut se rencontrer des glaires ou des pierres engagées dans l'urèthre.

Or toutes ces affections sont des vices locaux, & les bougies qu'on introduit dans l'urèthre pour les guérir, sont des topiques; je demande donc aux Médecins, qui doivent sçavoir la Chirurgie, & à tous les Chirurgiens qui la pratiquent, si les premiers ordonneroient & si les derniers employeroient un même topique pour la guérison de ces différentes affections, si elles étoient externes, & qu'il ne leur fût pas permis de se servir du fer.

Je sens bien qu'en cas de virus, le mercure dûment préparé & marié avec d'autres remèdes convenables, suffiroit, quant au lieu, pour la plus grande partie; mais il faudroit ouvrir l'abcès, brûler les verrues, les porreaux, &c. humecter & ramollir la partie contractée & retrecie, ronger cel-

*une gonorrhée habituelle & incurable. Hæc caruncula ab ignavis Chirurgis deprehensa cum renisu, pro carnositate habetur & causticis erosa atque consumpta, perpetuam parit gonorrhœam; nullis medicamentis curandam. Drake dans son Anthropologie fait la même remarque.*

le qui seroit endurcie , procurer l'évacuation de l'humeur amassée & la régénération des membranes rongées. Si les indications étoient différentes dans ces divers cas externes, pourquoi ne seroient-elles pas différentes aussi dans les mêmes cas renfermés dans l'urèthre , dont la fonction ne peut pas cesser long-tems sans un changement notable de la santé , sans des souffrances horribles & sans un danger éminent de la vie ? Une verrue ou un porreau à la main ne m'empêche pas de m'en servir, ou même, absolument parlant, je puis m'en passer à la rigueur, & attendre avec patience l'extirpation de cette verrue ou de ce porreau ; il en est de même d'une tumeur au bras , elle n'exige pas que je la fasse ouvrir sur le champ ; mais dans l'urèthre l'attente pourroit être de la dernière conséquence ; ici il faut remplir & au plus vite les indications qui se présentent , de peur que l'urèthre ne se bouche tout-à-fait , & qu'il ne se fasse une suppression totale de l'urine , suppression qui pourroit être fatale , ou qui rendroit la ponction du périnée absolument nécessaire.

On doit faire suppurer les chancres , les ulcères, les déterger , les consolider ; on doit fondre les bords calleux , & proportionner le fondant au degré de dureté qui s'y trouve. Il est aisé de concevoir que le vrai point d'activité du fondant demande beaucoup de connoissances & de réflexions. Pour produire l'hémorrhagie dans le gonflement de la membrane celluleuse , doit-on se servir d'un simple fondant ou d'un caustique ? Ne sent-on pas l'insuffisance de l'un & le danger de l'autre , s'il n'est choisi par un homme parfaitement instruit de l'action des remèdes , & guidé par la main d'une personne qui connoisse à fonds la structure & la situation des parties ? Combien de malades sans cela ne sont-ils pas tombés dans une impuissance in-

curable ? Combien de gonorrhées incommodes ; ensuite de ces remèdes mal choisis, mal appliqués ? Inflammations dans les parties, fièvres violentes survenues subitement pendant le traitement, tous accidens à craindre ? On n'a qu'à lire les Auteurs qui ont traité cette matière pour s'en convaincre ; on y verra que la faute la moins lourde qu'on puisse faire, est de prolonger le traitement pendant dix, douze & quinze mois.

Mais pour revenir aux indications, les gonflemens anevrismaux doivent être doucement comprimés ; les abcès ouverts, les endurcissémens fondus, les excroissances de chair détruites, les fibres contractées & retrécies, humectées & ramollies ; il n'est pas possible de produire tous ces différens effets par des bougies de la même espèce ; on trouve chez les Auteurs la composition des bougies fondantes, des bougies suppuratives, des adoucissantes & émollientes, des rongeantes, des comprimentes, des dessicatives & des anodynes, où entre l'opium, pour appaiser les douleurs que causoient les irritans & les caustiques, bien ou mal appliqués ; on y en trouve d'antivéroliques, dont quelques-uns faisoient mal-à-propos tant de cas, qu'ils croyoient pouvoir tout guérir par leur usage, comme si une maladie vénérienne confirmée devoit céder à la petite quantité de mercure que fournit une bougie introduite dans l'urèthre. Idée aussi fautive que celle de croire que le virus puisse rester cantonné dans l'urèthre sans se communiquer aux autres parties du corps. On m'opposeroit en vain que la bougie produit la salivation ; je n'en doute nullement ; elle en feroit autant sur un homme qui n'auroit jamais été entiché de ce mal ; celui-ci n'en retireroit aucun avantage, & celui-là en retireroit si peu, que le même vice ne manqueroit pas de reparoître dans la suite, s'il négligeoit de se faire

administrer les frictions mercurielles en forme.

Ajoutons à cela que la seule salivation qui survient si facilement par l'usage des bougies, ne me permet pas de douter du mélange d'un caustique avec le mercure. Appliquez de l'onguent mercuriel sur une partie excoriée, la bouche sera bientôt frappée, & la salivation ne tardera pas à se manifester; appliquez-le sur la même partie, couverte de sa peau, la salivation ne paroîtra peut-être point, ou ne se fera sentir que très-tard. Voilà ce que l'expérience journalière apprend à ceux qui traitent le plus de ces maladies. Je ferai voir dans ma Lettre du mois prochain, qu'on peut froter tout le corps d'onguent mercuriel & guérir la maladie vénérienne la plus invétérée, sans produire le ptyalisme.

Enfin les véritables bougies salutaires sont celles que le malade peut supporter sans douleur; celles qu'on peut renouveler de huit en huit heures sans incommodité; celles qui n'empêchent pas d'uriner, & qui sans aucun de ces inconvéniens guérissent dans l'espace de deux, de trois ou de quatre mois, tout au plus.

Qu'on en puisse faire de pareilles, cela est très-certain, la raison le dicte & l'expérience me l'a confirmé. Comme il paroît que vous lisez toutes mes Thèses, je vous promets de traiter cette matière plus au long dans la première que je donnerai sur la Chirurgie. Je dois cet hommage à la Faculté dont j'ai l'honneur d'être; c'est son approbation que j'ambitionne, & c'est à ses jugemens que je dois soumettre mes connoissances & ma pratique. J'ai l'honneur d'être, &c.

*\* Voyez ma Thèse, Ansthyalismus frictionibus mercurialibus provocatus perfecta suis venerea curacione adversetur &*

*Description d'un Surtout de Table, exécuté en argent par le Sr Roettiers, Orfèvre du Roi, pour l'Electeur de Cologne.*

C'Est contribuer aux progrès des Arts, que d'ex-citer l'émulation des Artistes, en annonçant leurs succès. Nous manquerions à l'un de nos principaux devoirs, si nous ne faisons pas mention d'un Surtout de Table, que le Sieur Girost, Commissionnaire de Son Altesse Sérénissime Electorale de Cologne, a fait exécuter dans cette Ville, en conséquence des ordres de ce Prince, par le Sieur *Roettiers*, Orfèvre ordinaire du Roi, & déjà connu par d'autres ouvrages.

Ce Surtout, composé d'un milieu, de deux dormans & de quatre girandolles, le tout d'une perfection singulière, représente un point de vue de forêts, & des sujets de chasse, tels qu'ils ont été donnés à l'Artiste par le Prince même, pour lequel il a été ordonné, & il ne mérite pas moins d'éloges par l'exécution précise & finie, que par la hardiesse & la poésie de la composition. Telle est en général l'idée du sujet & de l'ouvrage. Voici la description détaillée de ce morceau singulier d'orfèvrerie.

La piece du milieu est composée de quatre groupes de rochers qui forment une voûte naturelle, sur le sommet de laquelle est établie une maison rustique, couverte de chaume. Sur le comble de cette chaumière, on voit un cerf aux abois, qui s'y est sauvé, poursuivi par des chiens.

Nous avons averti que cette position extraordinaire n'est point de l'invention du Sieur *Roettiers*. C'est un fait arrivé à une chasse de l'Electeur de Cologne. Un cerf que ce Prince courroit, a été pris effectivement dans une pareille circonstance,

& Son Altesse Electorale a voulu que le Sieur *Roettiers* représentât cet événement. Au-dessous de la voûte que forment les groupes de rochers, on découvre un taillis, dans lequel est un cerf couché, mais qui par l'attention qu'il porte au bruit d'un génie conduisant un limier prêt à le lancer, paroît se disposer à partir. Le caractère de vérité qui regne dans la composition de tout cet ouvrage, est encore en quelque façon animé par une infinité de détails particuliers, qui représentent en action differens petits insectes, tels que lézards, limaçons, & autres, finis comme nature.

La terrasse, qui sert de base à tous ces differens objets, forme un plateau d'un dessein très-élegant, décoré de quatre têtes de lion, analogues aux supports des armes de Son Altesse Electorale, qui sont sur les faces, accompagnées d'ornemens convenables au sujet. Cette seule partie suffiroit pour faire connoître ce qu'on doit attendre du Sieur *Roettiers* pour la perfection de son art.

Aux deux bouts de ce plateau principal sont deux dormans qui l'accompagnent, & qui forment une continuation de forêts; l'un représente un sanglier arrêté sous un grand chêne par les chiens, dont l'un le coëffe, & les autres dans des attitudes differentes agissent autour de lui. Le second dormant représente un loup se défendant contre des chiens, & cherchant à se sauver à travers les taillis qui l'environnent. Les plateaux de ces deux dormans, comme celui du milieu, sont d'une forme gracieuse & nouvelle, & font un tout, dont les parties sont admirablement liées ensemble par quatre girandoles formées par autant de grands chênes, qui semblent ne faire du tout qu'une forêt. Au pied de ces arbres sont des groupes de génies donnans du cor, & qui paroissent par leur action prendre part à la prise du

cerf, qui fait le principal objet de tout l'ouvrage.

Le Sieur *Roettiers* a ménagé & disposé avec tant d'art, dans les arbres de la piece du milieu & des deux dormans, & dans les quatre girandolles, la place des lumieres, qu'en considérant la composition du tout ensemble, même dans le service de jour, on a de la peine à s'appercevoir de ces places destinées pour vingt huit bougies distribuées dans les touffes de feuilles, & disposées avec la plus exacte symmétrie.

Ce morceau qui a été vû ici avec admiration par tous les connoisseurs, & par un grand nombre de personnes de distinction de la Cour, & des Cours étrangères, prouve en même tems la magnificence du Prince qui l'a ordonné, la perfection que les arts acquierent tous les jours en France, & en particulier celle à laquelle le Sieur *Roettiers* porte tous les ouvrages qui sortent de ses mains.



## SPECTACLES.

LE 16 du mois dernier, les Comédiens François donnerent la premiere représentation de *Nanine*, Pièce du célèbre *M. de Voltaire*. Cet ouvrage Dramatique, écrit en vers de dix sillabes, est en trois Actes, dont le premier est fort brillant, & le troisiéme a fait répandre des larmes. L'action étant absolument la même que celle du Roman de *Pamela*, nous croyons inutile de faire l'analyse de ce Poëme. Depuis la premiere représentation, *M. de Voltaire* a fait, non-seulement dans le Dialogue, mais encore dans la conduite de la Fable, quelques change-

mens, qui en montrant sa facilité à travailler, prouvent son empressement à profiter des critiques judicieuses, & par conséquent sa supériorité. Il n'appartient qu'aux génies du premier ordre, de passer facilement condamnation sur les endroits foibles de leurs ouvrages.

Convaincus de la vérité de ce principe, nous ne craignons point de déplaire à M. de Voltaire, en remarquant qu'on souhaiteroit, que lorsque la Baronne se dispose à partir avec Ninine pour la mener au Convent, le Comte allât lui-même s'opposer au départ de cette jeune personne, & ne chargeât pas un valet de cette commission. Peut-être seroit-il à propos aussi d'adoucir quelques expressions dans le rôle de la Baronne, & de rendre en général le style de la Pièce moins sententieux.

Les Comédiens Italiens représenterent le 11 une nouvelle Comédie à scènes détachées, intitulée *la Comète*, qui n'a point réussi.

Jusqu'à présent, l'Académie Royale de Musique a continué les représentations de l'Opéra de *Nais*, qui ont constamment attiré la même affluence de spectateurs. On va reprendre au Théâtre Lyrique *les Caractères de l'Amour*, Ballet héroïque, donné avec succès en 1738. Ce Ballet est de la composition de M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roi.

L'Auteur donne en même-tems une nouvelle Edition de cet ouvrage avec quelques augmentations & changemens qu'il a faits à l'occasion de cette reprise,

Nous mettrons ici le Catalogue des Ouvrages de M. de Blamont, qui ont été donnés au Public, gravés ou imprimés.

Les Fêtes Grecques & Romaines, Ballet héroïque, in-4°. imprimées.

## 192 MERCURE DE FRANCE.

Premier, deux & troisième Livres de Cantates ;  
*in-folio*, gravés.

Le retour des Dieux, Divertissement, *in-4°*.  
imprimé.

Le Caprice d'Erato ou les Caractères de la Mu-  
sique, en forme de Ballet, *in-4°*. gravé.

Diane & Endimion, Pastorale héroïque, *in-4°*.  
imprimée.

Premier & deuxième Livres de Motets à une &  
deux voix & à grand cœur.

Premier, deux & troisième Recueils d'Airs sé-  
rieux & à boire, *in-4°*. gravés.

La Fête de Diane, quatrième Entrée, ajoutée  
aux Fêtes Grecques & Romaines, à l'avant-dernière  
reprise.

Les Caractères de l'Amour, Ballet héroïque,  
*in-folio*, gravé.

### *Autres Ouvrages manuscrits.*

Les Présens des Dieux, Concert.

Le Parnasse Lyrique, Ballet composé de frag-  
mens.

La Fête du Labyrinthe.

Les Hesperides, Concert.

Zéphire & Flore, Ballet,

L'Amour vengé, Concert.

Ces divers ouvrages ont été faits pour la Cour ;  
ainsi que Jupiter vainqueur des Titans, Tragédie  
représentée au Théâtre de la grande Ecurie, &  
qui n'est point encore imprimée.

### CONCERTS A LA COUR.

**L**E Lundi 19 Mai, on chanta chez Madame la  
Dauphine le Prologue & le premier Acte du  
Ballet des Elémens.

Le

Les Mercredis 21 & 28 , le deux & le troisième Actes du même Ballet.

Le Samedi 31 , on exécuta le quatrième Acte chez la Reine.

Les Rôles ont été remplis par les Dlls Lalande, Canavas , Chevalier , de Selle , Fel & Bezin , & par les Srs Benoît , Joguet , Poirier , Lagarde & Jeliotte.

La Dlle Bezin , nouvellement reçue à la Musique de la Chambre , a fait grand plaisir dans le rôle de l'Amour, de l'Acte du Feu, ainsi que le Sr Joguet dans ce même Acte où il a chanté le rôle de Valere , & dans le rôle de Saturne au Prologue.

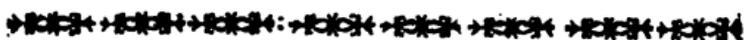
Le Lundi 2 Juin , on donna en Concert chez la Reine le quatre & le cinquième Actes de l'Opéra de Roland. Les Dlls Chevalier , Bezin & Mathieu en ont chanté les rôles , ainsi que les Srs le Page , Poirier , Richer & Tavernier.

Le Samedi 14 , le Prologue & le premier Acte de l'Opéra de Scanderberg, de Mrs Rebel & Francœur , Sur Intendants de la Musique de la Chambre du Roi , furent chantés à Marly. Les Dlls Chevalier , de Selles , Mathieu , Canavas & Romainville , ainsi que les Srs Jeliotte , Benoît , Lagarde , Poirier & Godonnesche , en ont rempli les rôles.

Le Lundi 16 , on exécuta à Marly le deux & le troisième Actes du même Opéra.

Le Mercredi 18 , les deux derniers Actes de Scanderberg. La Dlle Bezin chanta un Monologue de l'Europe Galante , & fut fort applaudie.





## COUPLETS

*A l'occasion de la Paix, sur l'Air : Va  
Manon, ne pleure pû.*

**C'**A, Catand, j'ons donc la Paix,  
On ne peut pû s'en dédire.  
Louis la donne à jamais,  
Oh ventre bleu qu'eu maître Sire !  
Il est affable à chacun ;  
Le voir & l'aimer c'est tout un.



Veux-tu sçavoir son himeur ?  
Tout partout c'est Henri Quatre ;  
Bien loin de dire aux Seigneurs,  
Aguyeu, bon soir, allez vous battre ;  
Il étoit à Fontenoy.  
Qui faisoit son méquier de Roi.



Pour rompre le Bataillon,  
La besogne fut tenace ;  
J'en rapportis tras gazons  
Et deux balafres sur la face,  
C'est la Croix de Chevayer  
Entre nous autres Grepadiers ;



J'ons pû la premiere main

C

B



Eu des Billets pour la Ville,  
 Par la veuve d'un cousin  
 Qui demouroit à Franconville  
 Cheux le neveu du Parain  
 Du biau-frere d'un Echevin.



Tu ressembles , cher objet ;  
 A la fusé qui s'élance ,  
 Car , tiens , la tige , le jet ,  
 Oui , de te voir c'est l'espérance ;  
 Ta présence en est l'effet ,  
 Mais ton regard c'est le Bouquet.



*V E R S* présentés à M. D\*. L\*. G\*. le jour  
 de sa fête , par M. son fils.

**S** I jadis un illustre Auteur ,  
 Le favori d'Auguste , & l'honneur du Parnasse ,  
 Le sensé , le profond , le délicat Horace ,  
 Aux mortels éloignés des rives du bonheur  
 Fit la Bouffole en main connoître leur erreur ;  
 Trop séduit par mon guide , irai-je sur sa trace  
 Peindre leur inconstance en-severe Censeur ?  
 Je dois à leurs défauts donner quelque couleur ;  
     Ou même taire une disgrâce  
     Que je déplore au fond du cœur.

Un pere à qui mon zèle éleveroit un Temple ;  
 Et dont l'incépuisable & la rare bonté

## 196 MERCURE DE FRANCE.

Pourroit vaincre en vertus , en générosité ,  
Celui que le Romain nous donne pour exemple ,  
Sur mes secrets penchans doit être consulté.

Tout détour captieux l'attiédit & le blesse ;  
Peignons-lui les combats d'une triste raison ;  
Il pardonne aux erreurs de la jeune saison :  
Lui seul plus vertueux fat exempt de foiblesse.

Le dessein de la Fable, en plaçant chez les Dieux  
Un modèle parfait , une austère Déesse ,  
Étoit de mettre un frein au goût contagieux ,  
Prêté par les humains aux habitans des Cieux  
Pour autoriser la mollesse.

Tout l'Olympe n'offroit qu'un exemple odieux ,  
Et les mortels, nés vicieux ,  
Traitoient de douce pente , & de délicatesse ,  
Ce qui cessoit d'être crime à leurs yeux :

Sur les Autels de l'aimable Sagesse ,  
Brilloit dans ce désordre un dépôt précieux ,  
Que j'admire en un pere , objet de ma tendresse :

Fais , Minerve , à son fils un présent aussi doux ;  
Dans ton Temple désert que l'encens fume en  
corç ;

Qu'Épicure soumis embrasse tes genoux.  
Et toi , vice enchanteur , triomphe loin de nous ;  
Ton culte anéantit l'insensé qui t'adore.

Mais trop souvent en proie aux folles passions ,

D'un Vaisseau sur les flots l'homme foible est  
l'image ;

Environné d'écueils & battu de l'orage ,

Si le calme succède à ses réflexions ,

La tempête renaît & le livre à sa rage.

Quoi ! faut-il que nous périssions ;

Sans opposer avec courage

De constantes vertus aux dangers du jeune âge ;

Non ; d'heureuses impressions

Me sauvent déjà du naufrage.

Ah ! si dès son printems , un pere eut en partage  
Un solide trésor , un céleste appanage ,

Mon espoir , mes prétentions ,

Sur un si noble & si doux héritage ,

Me font braver Eole & son affreux ravage.

L'honneur , Nautonier sûr , conduit mes actions :

*A Madame de B\* \*. sur la naissance  
de son second fils.*

**L**A postérité de Cythère

Fut toujours moins féconde en filles qu'en gar-  
çons ;

Trois graces seulement en font des rejettons.

Mais de combien d'Amours, Venus , es-tu la mere ?

C'est l'exemple, Philis, qu'aujourd'hui vous prenez.

Voilà déjà deux fils qui vous sont nés ,

Et qui n'ont qu'une sœur unique.

Elle réunit les attraits

# 198 MERCURE DE FRANCE.

De celles dont Cypris a formé tous les traits ;  
Et peut suffire seule à votre République.

Ainsi je prévois qu'un essain  
De ris , de jeux , d'Amours paîtra de votre sein.

*Par M. T.*



## FRANCE.

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.*

**L**E Roi partit de Versailles le 7 du mois dernier pour aller au Château de Rambouillet , & Sa Majesté en revint le 9.

Le 12 , jour de l'Octave de la Fête du Saint Sacrement , le Roi accompagné de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France , alla à l'Eglise de la Paroisse du Château, où S.M. entendit la grande Messe , après avoir assisté à la Procession.

Pendant l'Octave du Saint Sacrement , le Roi , la Reine , Monseigneur le Dauphin , Madame la Dauphine & Mesdames de France , ont assisté au Salut dans différentes Eglises.

La Reine communia le 12 par les mains de l'Evêque de Chartres , son Premier Aumônier.

Le Roi partit le même jour au soir pour se rendre à Marly.

Sa Majesté a nommé son Ambassadeur auprès de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême , le Marquis d'Hautefort , Maréchal de ses Camps & Armées.

Le Roi a donné le Gouvernement du Canada à M. de la Jonquiere , Chef d'Escadre , & il doit s'embarquer dans peu sur le Vaisseau de guerre le *Leopold*, commandé par M. d'Aubigny, pour se rendre à son Gouvernement.

Le 10, le Chevalier Ossorio, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Sardaigne, & son Ambassadeur Ordinaire auprès du Roi d'Espagne, qui doit se rendre incessamment à Madrid, eut une audience particuliere du Roi. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celles de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame-la Dauphine, de Madame l'Infante, & de Mesdames de France, par le Marquis de Verneuil, Introdacteur des Ambassadeurs.

La Marquise de Boufflers Remiancourt a été nommée Dame de Compagnie de Mesdames de France.

Le Roi a donné le Régiment de Condé au Chevalier de la Guiche.

Le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Guerre & de Paris, prit séance le 3 du mois dernier à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, en qualité d'Honoraire surnuméraire.

M. Bertin de Blagny & M. l'Abbé Ladvozat ont été nommés par cette Académie, pour remplir la place d'Associé, vacante par la mort de M. d'Egly. Le premier a été choisi par Sa Majesté.

Le Prince Louis de Wirtemberg Stuttgart, Chevalier de Malte, frere puîné du Duc regnant de Wirtemberg, arriva à Paris le 6.

Le 11, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens quarante-cinq livres, les Billets de la première Lotterie Royale, à cinq cens quatre-vingt-six, & ceux de la seconde, à cinq cens soixante.

Le Maréchal Comte de Saxe se rendit le 5 du mois dernier à Versailles, il prit congé du Roi, & le 9 il partit pour se rendre à Dresde.

Le Prince de Conty fut installé le 10 au Temple avec les cérémonies accoutumées, en qualité de Grand Prieur de France.

Le 19 , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens cinquante livres ; les Billers de la premiere Lotterie Royale , à cinq cens quatre-vingt-dix neuf , & ceux de la seconde , à cinq cens soixante-quinze.

Le 21 du mois dernier , Leurs Majestés & toute la Cour revinrent du Château de Marly à Versailles.

Le Roi , Monseigneur le Dauphin , Madame Infante & Mesdames de France, allerent le 25 au Château de Rambouillet.

Madame la Dauphine partit le même jour pour aller prendre les eaux de Forges.

Le 26 , la Reine alla à Lucienne dîner chez la Comtesse de Toulouse.

Le Roi a accordé au Prince Louis de Wirtemberg le Brevet de Brigadier d'Infanterie , au service de Sa Majesté.

Le 26 , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix sept cens soixante livres ; les Billets de la premiere Lotterie Royale , à cinq cens quatre-vingt-dix neuf , & ceux de la seconde , à cinq cens soixante dix-huit.

~~~~~

### M O R T S.

**L**E 13 Mai 1749 , Alexandre *Coffé* , Marquis de Saint Suplix , Baron de Crépon , Seigneur & Gouverneur de la Ville d'Harfleur , de Baglise , de Saint Barthelemy , d'Ecrepentot , de Vaux , de Grais , de Bavan , du Quesnay , de Cambres , de Sainte Croix sur Mer , & autres Lieux , mourut à Paris , âgé de 58 ans & quelques mois , & fut inhumé sur la Paroisse de Saint Etienne du Mont le 14 suivant. Il étoit fils d'Alexandre *Coffé* , Marquis de S. Suplix , Conseiller au Parlement de Normandie , & de Marguerite de Blais , Baronne de Crépon , Dame de Vaux , Grais , & autres

L'Époux. Il avoit épousé en premières nœces, le 15 Décembre 1717, Marie - Guillemette de Moura, fille de Don Antoine de Moura, & d'Antoinette de Camigna, dont sont sortis Alexandre-Antoine-Sebastien Costé, Marquis de Saint Suplix, ci-devant Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie, & Ayde de Camp de S. A. S. M. le Comte de Clermont; Pierre-Jacques Alexandre Costé, Comte de Saint Suplix, ci-devant Officier dans le même Régiment du Roi, puis Capitaine dans celui de Bonac; Dame Marguerite-Angélique Costé, épouse de M. Noel Floimond Hucher, Comte de la Bedoyere, & Anonyme Costé de Saint Suplix. Et en secondes nœces, Catherine-Françoise Thomas de Montroger, fille de feu M. Nicolas Thomas de Montroger, Chevalier, Seigneur du Bois Guillaume lès Rouen. De ce second mariage, il n'est point sorti de postérité.

Cette famille est originaire du Pays de Caux en Normandie, où elle possède des Terres & Fiefs depuis Saint Louis: la preuve s'en tire des Lettres d'Affranchissement émanées de ce Prince, dattées de Poissy au mois de Juillet 1259, données en faveur de Roger Costé, par lesquelles son Fief de Nideliu, situé dans la Paroisse de Senneville, est affranchi de certaines redevances, dont l'Original nous a été communiqué par M. Pierre Costé, Chevalier, Seigneur de Triqueville, chef de la branche cadette de ce nom, propriétaire actuel de ce même Fief, qui lui étoit échû lors des partages à la séparation des branches, & qui a toujours été possédé sans interruption depuis Saint Louis dans cette famille, ainsi qu'il est constaté par tous les Registres de la Chambre des Comptes de Normandie, & par l'Épitaphe de Jean Costé, Seigneur d'Harfleur, qui subsiste encore dans la même Paroisse de Senneville, où il a été inhumé N<sup>o</sup> 15 35. Cette famille étoit connue même avant

Saint Louis dans cette Province : il ne faut qu'en consulter l'Histoire , dans laquelle il est fait mention d'Hugues Costé dans les listes & dénombremens des Seigneurs & Chevaliers qui firent le voyage d'Outremer en 1191 , avec Richard , surnommé Cœur de Lion , Duc de Normandie , & Roi d'Angleterre.

Jean Costé dont nous venons de parler , étoit septième ayeul d'Alexandre Costé qui donne lieu à cet article , sur lequel nous nous étendons , étant mieux instruits de l'ancienneté de sa famille , que lorsque nous en fîmes mention dans l'article de notre Mercure du mois d'Octobre 1746 , en annonçant le mariage de Madame la Comtesse de la Bedoyere , sa fille. De même mieux informés que nous ne l'étions alors de l'ancienneté de celle de Huchet de la Bedoyere ; c'est ici la place de dire en peu de mots , que ceux de ce nom étoient connus en Bretagne dès le commencement du quatorzième siècle , pour anciens Gentilshommes & illustres : les Charges & Dignités qu'ils possédoient dans ces tems reculés , ainsi que la Montre de 1420 , dans laquelle ils sont désignés comme anciens Gentilshommes de la Province , en sont des preuves incontestables. En 1407, Bertrand Huchet qui étoit Garde des Sceaux & Secrétaire d'Etat du Duc de Bretagne, pour lors régnant, fut nommé Ambassadeur de ce Prince à la Cour d'Angleterre ; ce fut lui , qui ayant épousé l'héritière de la Maison de la Bedoyere , à condition d'en porter le nom & les armes , que ses descendans portent encore aujourd'hui , quitta les anciennes armes de la sienne qui étoient d'azur à trois cors de chasse , appelés dans le langage du tems *des Huchets*. Les alliances enfin que ses descendans ont fait, ne servent qu'à confirmer ce que nous venons de dire de leur ancienneté. Nous pouvons nommer en particulier celles qu'ils ont contractées avec

les Maisons de Cahidoux , du Gage , Traceffon , Barrin , Pelletier , Sesmaisons , Gouyon , Servien , du Puis , Murinais , Saint Brieux , Tanguy , du Châtel , la Valliere , Beauvilliers , Maillé , Plessis Belliere , la Vauguyon , Lufignan , la Châtre , Tressan , Corfiny.

Les Terres de Saint Suplix , Buglise , & Saint Barthelemy , sont entrées dans la famille de Costé , du chef de Jeanne le Normant , fille de Jean le Normant , Seigneur desdites Terres , qui épousa Pierre Costé , Seigneur d'Harfleur , de Videlicu & de Nonneville , qui mourut en 1577, Doyen de la Chambre des Comptes de Normandie , & Conseiller d'Etat. Celle de Saint Suplix fut érigée en Châtellenie , en faveur de Pierre Costé II. du nom , petit-fils précédent & de Jeanne le Normant , mort Doyen du Parlement de Normandie , Conseiller d'Etat & Privé , & un des Commissaires de la Cour pour la réformation de la Coutume de cette Province.

Les Terres & Baronnie de Crépon , de Vaux & Grais , sont entrées dans la famille de Saint Suplix , du chef de Marguerite de Blais , mere du défunt , issue d'une très-ancienne Maison de Normandie , qui les possédoit de tems immémorial , Elle étoit fille de Jean de Blais , filleul de Louis X III. Conseiller d'Etat , & d'Isabelle le Sens. Le célèbre M. Huet , Evêque d'Avranches , avec qui ce Magistrat étoit en commerce littéraire , lui avoit dédié une partie de ses Ouvrages ; il étoit fils de N. de Blais , Conseiller d'Etat , & de . . . . , Dubec de Vardes ; qui épousa en secondes noces François le Tellier , Seigneur de la Luthuniere , dont est sortie une fille qui épousa Henri de Matignon , Comte de Thorigny. De ce mariage sont issues deux filles uniques , dont l'une a épousé le Comte de Matignon , & l'autre en premieres noces le Marquis de Seignelay , Ministre d'Etat. De ce premier mariage est issu M. le Marquis

de Seignelay , pere de feu Madame la Duchesse de Luxembourg. En secondes noces elle épousa M. le Comte de Marfan , pere de Mrs les Princes de Pons & de Lixain. La trisayeule maternelle du défunt , étoit Elizabeth Morel de Putange , du chef de laquelle il avoit hérité en partie, peu de tems avant son décès , d'Isabelle, Claire, Eugenie de Dreux, Marquise de Brezé, petite-fille de Charlotte Morel de Putange.

Cette famille enfin est alliée à toutes les meilleures Maisons de Normandie, telles que celles de Faux, de Garnetot, d'Hieville, d'Erampes, de la Luzerne, Brevan, d'Oizy, de Civille, de Naffi, de Bec-de-Lievre, de Mathan, Tierceville, la Rochaimon, Seppeville, Castel de Crevecoeur, Gouffier d'Ailly.

Dame Magdeleine-Charlotte-Emilie *le Févre de Caumartin*, veuve de Jacques de la Cour, Marquis de la Cour, Seigneur de Balleroy, du Vernay & du Tronquai, mourut au Château de Balleroy près Bayeux, le 9 du même mois, dans la soixante-seizième année de son âge. Elle étoit fille de Louis le Févre de Caumartin, Conseiller d'Etat, & de Catherine-Magdeleine de Verthamont. Elle laisse deux enfans vivans, Jacques-Claude Augustin de la Cour, Marquis de Balleroy, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Premier Ecuyer de M. le Duc d'Orleans, & Louis-Jacques de la Cour, Chevalier de Malte, Commandeur d'Auxerre.

Le premier Juin, Michel-Guillaume *Lushier*, Seigneur de Saint Martin, & Villy le Maréchal, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, où il fut reçu le 19 Juin 1726, mourut d'une attaque d'apoplexie, âgé de 81 ans, & fut inhumé le 3 à Saint Paul la Paroisse, laissant de son mariage d'avec Catherine Moriau, morte en couches le 26 Février

1728 , sœur de Nicolas - Guillaume Moriau , Avocat & Procureur du Roi de la Ville de Paris , une fille unique Catherine Luthier de Saint Martin , femme de Jean - Baptiste - François de Lamichodière , Seigneur d'Hauteville en Champagne , Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi , reçut le 19 Août 1745 , dont le mariage est rapporté dans le Mercure du mois de Février 1745 , volume II. page 297.

La famille de Luthier de Saint Martin , originaire de Mont Trichard en Touraine , est fort ancienne , & il en existe encore une branche en Poitou , du surnom de la Richerie , Seigneurs d'Abain & d'Armançay.

Le 4 , Marie - Charlotte de Montmorenci , veuve de Joachim - Louis de Montigu , Vicomte de Beaune , Chevalier des Ordres du Roi , Lieutenant Général de ses Armées , & Gouverneur de Brouage , mourut à Paris , âgée de 47 ans , étant née le 8 Février 1702 , & fut inhumée à Saint Sulpice. Elle avoit été mariée le 4 Décembre 1726.

Elle étoit fille puînée de Leon de Montmorenci , Marquis de Fosseux , & de Marie - Magdeleine Jeanne de Pousslemothe de l'Etoile. Leon étoit le septième descendant de Louis de Montmorenci , qui a fait la branche des Marquis de Fosseux , & Louis étoit fils puîné de Jean I. Seigneur de Montmorenci , treizième descendant de Bouchard I. le plus ancien que l'on connoisse de cette illustre Maison.

Cette branche des Marquis de Fosseux est devenue l'aînée de la Maison de Montmorenci , par le défaut de celle des Seigneurs de Nivelles en Flandres , qui s'éteignit en 1570.

Le 8 , Marie - Françoise - Henriette Langlois , épouse de N. de Fourcy , Président au Parlement , mourut à Paris , & fut inhumée à Saint Gervais.

Le 9 , François Hervé , Seigneur de Monberton ,

Montreuil aux Lions, & autres Lieux, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Lazare, mourut, & fut inhumé à Saint Jacques du Haut-Pas.

Le même jour, Gabrielle-Marguerite *Ferreau*, veuve d'Antoine de *Romicu*, ancien Officier des Gardes Françoises, mourut à Paris, & fut inhumée à Saint Merry.

Le 13, Nicole *Bachelier*, veuve de Joseph-Jacques de *Peluys*, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris, mourut à Paris, & fut inhumée à S. Louis en l'Isle.

Le même jour, Michel *Borshon*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, ancien Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde du Roi, Mestre de Camp de Cavalerie, mourut à Paris, & fut inhumé à Saint Nicolas des Champs.

---

## R E P O N S E

*De M. Daviel, Conseiller-Chirurgien ordinaire, & Oculiste du Roi, à la Lettre Critique de M. Roussilles, Chirurgien-Oculiste de la Ville de Chartres en Beauce, imprimée dans le Journal de Verdun, du mois de Février 1749. page 101.*

MONSIEUR Roussilles demande si M. Daviel fait des miracles en guérissant certaines maladies des yeux, que les plus habiles gens, de la même profession que lui, regardent comme absolument incurables, ou s'il possède en effet le talent physique de les guérir, ou enfin s'il s'est trompé, lorsqu'il a crû en avoir guéri quelques-unes. On va répondre à cette triple question, que l'on regarde comme très-intéressante, & qui fait le sujet principal de la Lettre de M. Roussilles, dont on va faire connoître la fausseté.

Rien ne m'a paru plus désagréable que d'être obligé de répondre à une critique aussi déplacée, & d'entrer dans des discussions aussi mal fondées, que celles de M. Roussilles, mais ce ne sera pas d'une manière aussi peu décente; je n'employerai point les termes de grossier & de lourd, dont il s'est servi; il est des moyens plus doux & plus honnêtes pour dévoiler les fautes qu'on veut critiquer, sans se servir de ces paroles dures & impolies, qui ne conviennent qu'aux gens sans éducation: on ne se compromet jamais, lorsqu'on sçait l'art de corriger les autres avec adresse; une critique polie fait aisément convenir de la vérité l'homme du monde le plus rempli d'amour-propre, au lieu que les invectives & les railleries fades révoltent les personnes les plus tranquilles.

Seroit-il si extraordinaire après tout, de se tromper, puisque les plus grands hommes peuvent se tromper tous les jours? Je l'avouerois même ingénument, si cela étoit: car j'ai toujours eût qu'il valoit beaucoup mieux se dédire, que de paroître entêté; mais je ne puis souffrir, sans me plaindre, que M. Roussilles ait entrepris de me censurer, tandis qu'il ne connoît pas lui-même ce qu'il veut critiquer. Comme souvent la simple appréhension donne lieu à un jugement faux. Je ne suis pas surpris que M. Roussilles ait si mal jugé, puisqu'il a si mal réfléchi; je vais tâcher, en me disculpant envers le Public, de lui faire connoître que c'est à tort, que cet Oculiste a voulu me faire passer pour un homme sans foi, en m'accusant mal-à-propos de m'être vanté d'avoir guéri 19 cataractes adhérentes, dont il a été si étonné, qu'il n'a pû s'empêcher de crier au miracle. Cependant l'adhérence des cataractes n'est pas nouvelle; M. Roussilles n'a seulement qu'à ouvrir le Traité des maladies de l'œil, fait par M. Antoine, Maître Jean, p. 202. de la seconde Edition; il y verra que ce

Chirurgien a traité avec succès en 1694. deux cataractes adhérentes, à la nommée Madame Germain de Villenoix; ces cataractes étoient fort adhérentes à la prunelle. M. Roussilles peut encore lire, s'il veut, le Certificat rapporté à la fin de cette Lettre; il y verra aussi que j'ai guéri une cataracte très-adhérente par une piqure d'épine; depuis 7 ans, au fils de M. Carquet, Maître Apotiquaire de Montpellier; ce qui est attesté par plusieurs des plus habile, tant en Médecine qu'en Chirurgie, de la même Ville. En voilà assez, ce me semble, pour lui prouver la possibilité des cataractes adhérentes, & celle de les traiter avec succès. S'il étoit nécessaire d'en donner d'autres preuves, on le feroit, puisque plusieurs Auteurs dignes de foi le rapportent. J'ai même fait plus de 50 fois cette opération avec succès. Entr'autres, une à M. Miran, Receveur du Canal de Carcassonne en Languedoc, en 1736. Messieurs Fôbre & Bougnol, Médecins très-habiles, étoient présents à cette opération. Ce malade, qui avoit pour lors 75 ans, avoit perdu l'œil depuis 15 ans, droit par une cataracte laquelle étoit adhérente à l'iris, & à la prunelle par une piqure d'épine de roseau; & quoique je fusse resté près d'une demi-heure dans l'opération, & qu'une petite portion de la partie postérieure de l'iris fût déchirée, le malade n'eut pas le moindre accident, & voyoit à lire avec une lunette à cataracte. 2°. M. de Gailard-Bois, Officier de Marine à Toulon, avoit une cataracte à l'œil droit, occasionnée par un coup de baguette sur cet œil depuis 36 ans, dont je lui ai fait l'opération le 14 Avril 1741, avec succès, quoique cette cataracte fût adhérente à toute la circonférence interne de la prunelle à la suite du coup & par confusion. M. Boucault, célèbre Chirurgien, & Chirurgien-Major de la Marine de Toulon, étoit présent à cette opération, & a vû le

malade bien guéri. Je ne crois pas que M. Roussilles veuille révoquer en doute le témoignage d'aussi grands Chirurgiens que Maîtrejean, de Messieurs Fabre, Baugniol & Boucault, & encore moins des faits : donc la première question de M. Roussilles tombe d'elle-même, puisque beaucoup de témoignages, non-suspects, prouvent qu'il est des cataractes adhérentes, & qu'un homme habile peut les guérir.

M. Roussilles m'accuse fort mal à propos de plagiat, en disant que l'aiguille que j'ai citée dans ma Lettre, se trouve dans la Chirurgie d'Heister, partition seconde, Section 2. Chap. 55. & Planche 17, tandis que rien n'est plus faux, puisqu'il n'y en a pas une dans la Planche 17 de M. Heister, qui ressemble à la mienne, comme tous ceux qui m'ont vu opérer avec cette aiguille pourroient le justifier ; & en dernier lieu Messieurs Chicoyneau, Helvetius, Bouillac & Marcot, premiers Médecins du Roi, de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, & de Mesdames de France. Messieurs de la Martinière, la Fosse, Hevin & Loustouneau, premiers Chirurgiens du Roi, de la Reine, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, de même que Messieurs Morand & Faget, deux célèbres Chirurgiens, dont on peut voir les Certificats à la fin de ma Lettre, que M. Roussilles a jugé à propos de critiquer. Ceux qui ne l'ont pas vûe, la trouveront dans le Mercure de Septembre 1748, pag. 198. Nombre d'autres célèbres Médecins & Chirurgiens, qui ont vû mon aiguille tant à Paris qu'ailleurs ; me rendront assez de justice, j'ose m'en flatter, pour dire que cette aiguille n'est pas dans Heister : donc la seconde imputation de la Lettre de M. Roussilles se trouve détruite ; & pour peu qu'il doute sur cette aiguille, il peut s'en assurer lui-même. Malgré la légèreté de ses accusations, & les termes

peu ménagés dont il se sert, je me prêterai volontiers à le guérir de ses doutes, s'ils ne sont pas volontaires, & s'il veut de bonne-foi qu'on l'en guérisse.

Il me sera encore moins difficile de répondre à la troisième question de M. Roussilles, qui nie la possibilité de l'opération que j'ai faite à M. Garion, le malade cité dans ma Lettre, p. 9 & 11. C'est être bien hardi d'oser nier un fait, surtout lorsqu'il est aussi constaté que l'est cette opération: rien n'est plus facile à M. Roussilles, que de s'en convaincre lui-même en examinant l'œil de ce malade, & en interrogeant ceux qui ont assisté à l'opération.

Je crois avoir suffisamment répondu aux trois questions de M. Roussilles, aux injures près, dont il lui a plu accompagner une critique amère, & qu'il eût dû faire dans des termes plus convenables. Son exemple ne m'engagera point à m'écarter des règles de la modération que je me suis prescrite, & je me contente de lui répéter que s'il veut encore avoir des doutes, il lui sera facile de s'adresser à moi pour y mettre ordre, & je lui prouverai que ce n'est pas ma faute, si dans plusieurs années de séjour à Dreux, le long & assidu travail qu'il a fait sur les maladies des yeux, il n'a pas vu des cataractes adhérentes; je lui prouverai aussi que c'est sa faute d'avoir vu mon aiguille dans M. Heister; je lui produirai des Témoins aussi respectables, qu'irréprochables, de l'opération que j'ai faite à M. Garion, & il ne tiendra qu'à lui d'apprendre qu'un homme sage ne doit pas être moins circonspect à nier des faits, qu'à en avancer. M. Roussilles croit-il que les Médecins & les Chirurgiens de Paris ne sçachent pas voir comme ceux de Chartres & de Dreux, qu'ils n'ayent pas les Ouvrages d'Heister entre leurs mains, & peut-il espérer que les négations & les

affirmations hardies auront plus de poids, que les témoignages des plus habiles hommes de la Capitale, de Montpellier & de Marseille, & autres endroits, & que celui d'Antoine Maîtrejean, Auteur, dont M. Roussilles doit respecter les décisions, & ne pas improuver des faits, parce qu'il ne les a jamais vus ?

Une cataracte ne peut se rendre adhérente à la partie postérieure de l'iris, selon cet Oculiste, que dans deux cas. Le premier, par le desséchement de l'humeur de morgagni ; & le deuxième à l'occasion des contusions, & des ophtalmies internes de l'œil. Mais comme il y a toute apparence que cet Oculiste ignore le troisième cas, qui rend les cataractes adhérentes, puisqu'il n'en dit rien dans sa Lettre, je suis persuadé qu'il ne trouvera pas mauvais que je le lui apprenne.

Le troisième cas qui rend les cataractes adhérentes, & qui est un des plus fréquens, sont les piqures d'épine, d'épingles, de ciseaux, d'aleines, & autres instrumens tranchants & piquans, lesquels occasionnent presque toujours des adhérences de l'iris à la cornée ; surtout lorsque ces instrumens ont percé cette membrane, l'iris & le cristalin : c'est à la suite de ces sortes de playes, qu'il se forme presque toujours une union si intime de la membrane du cristalin à la partie postérieure de l'iris, qu'il est souvent très-difficile d'abattre ces sortes de cataractes, & de rompre l'adhérence contractée. Cependant comme j'ai fait plusieurs de ces opérations avec succès, je ne les ai jamais regardées comme impossibles, ni comme incurables. Ces cataractes sont extrêmement difficiles à abattre, je l'avoue ; car il faut savoir se posséder, & manier adroitement une aiguille pour faire cette opération : de plus, bien connoître la véritable structure de l'œil. Je conviens même avec M. Roussilles, qu'il n'appartient pas à tous

les Oculistes de la faire ; mais comme je l'ai faite souvent avec succès , je soutiens que tout habile Chirurgien Oculiste peut la faire comme moi & sans aucun risque que celui de causer un simple larmoyement qui n'est pas dangereux , ni de longue durée.

Je soutiens encore , que la cataracte ne se rend jamais adhérente par son ancienneté. M. Roussilles en convient lui-même , & feu M. Petit , le pere , célèbre Médecin Oculiste , la nie même absolument. En effet, c'est si peu l'ancienneté des cataractes, qui les rend adhérentes à la partie postérieure de l'iris , que cette adhérence se contracte presque toujours dès le commencement , & beaucoup plus lorsque les cataractes sont molles , que quand elles sont dures & fort solides. La raison de cela est , que le cristalin dans cet état de mollesse , étant pressé par l'humeur vitrée , se porte en avant & vers la partie antérieure de l'œil , dont l'action des quatre muscles accélère encore l'allongement ; & pour lors la membrane qui enveloppe le cristalin venant à s'allonger , donne lieu à ce corps de s'appliquer fortement à la partie postérieure de l'iris & de la prunelle , dans laquelle il s'engage quelquefois , & forme ce qu'on peut fort bien appeller une hernie du cristalin dans la prunelle , & principalement lorsque la membrane a été blessée par un instrument tranchant ; c'est cet engagement & ce collement , qui fait la grande difficulté de l'opération de la cataracte , comme je l'ai expérimenté plusieurs fois : j'ai même vû ce cas , il y a environ quatre mois , sur l'œil gauche d'une jeune Demoiselle de Bernay en haute-Normandie , qui me fut adressée par M. de la Flèche , très-habile Chirurgien de la même Ville , & Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi , auquel M. Roussilles peut écrire , & voir lui-même la malade pour peu qu'il en doute.

Les cataractes qui surviennent à la suite des ophthalmies internes, ou de la chorroïde, ne se rendent jamais, ou très-rarement adhérentes, à la partie postérieure de l'iris, quelque forte que soit l'ophthalmie qui a précédé, à moins qu'il ne se soit formé des abcès considérables, & des épanchemens de pus, dans la chambre postérieure de l'œil, entre le cristalin & l'iris. Il n'y a tout au plus qu'un simple collement du cristalin à cette partie, de même qu'à la prunelle qu'il est très-facile de séparer sans rien déchirer, en passant une aiguille telle que la mienne entre le cristalin & l'iris. J'ai fait cette expérience nombre de fois sur des yeux de cadavre cataractés à l'occasion des ophthalmies internes; & j'ai remarqué qu'on pouvoit aisément séparer le cristalin sans le rompre en aucune manière, de même que la lame postérieure de l'iris; & quand bien même cette lame se trouveroit déchirée dans l'opération, il n'y a rien à craindre, comme je l'ai vû arriver quelquefois aussi en opérant la cataracte sur des sujets vivans; ainsi cette prétendue adhérence est absolument fautive, quoiqu'en dise M. Roussiles. Les adhérences du cristalin à l'iris ne se contractent presque jamais que dans l'état de mollesse des cataractes, ou à la suite des piquûres d'instrumens tranchans, & des coups portés sur les yeux. Je vois bien que cet Oculiste ignore l'endroit où les cataractes se rendent adhérentes, & de quelle manière; c'est ce que je vais lui dire.

Jamais une cataracte ne peut se rendre adhérente à la partie postérieure de l'iris, que dans les deux cas suivans. Le premier\*, lorsque les cataractes sont fort molles; le second, à l'occasion des piquûres & des coups, comme nous venons de le prouver; mais on doit observer que ce n'est pas-là

\* *Maladie de yeux de M. Boerhaave de 1749. p. 118.*

ce qui forme la grande adhérence dont j'entends parler. Le voici : Tous ceux qui ont bien examiné l'œil, savent que la membrane du cristalin est unie aux procès ciliaires, & beaucoup plus dans les inflammations de la choroïde, que dans l'état naturel ; c'est directement dans cet endroit, qui fait les limites de la chambre postérieure de cet organe, que le cristalin, dont la membrane pour lors est fort épaisse, se rend si adhérent aux procès ciliaires, qu'il est toujours très-difficile de l'en pouvoir séparer, de même que dans l'état de mollesse des cataractes. C'est donc dans cet endroit que l'Oculiste éclairé a besoin de tout son jugement, pour conduire avec adresse son aiguille jusqu'à cette digue, afin de la détruire & de renverser le cristalin avec sa membrane. Mais il est bon que l'on sçache que je n'ai jamais entendu comprendre dans le nombre des cataractes adhérentes curables, celles qui viennent à la suite des ophthalmies internes & des abcès dans ces parties ; car l'œil se trouve quelquefois dans un trop grand désordre par la fonte de l'humeur vitrée ; de plus, cet organe devient plus petit & s'affoiblit, de sorte que l'opération deviendroit presque toujours inutile en ce cas, puisque le malade ne verroit pas lorsqu'elle seroit faite, quand même le cristalin seroit bien abattu.

» Pour guérir toute espèce de cataracte, dit M.  
 » Roussilles, il faut chasser le cristalin de sa capsu-  
 » le, & le loger dans le vitré. C'est l'unique  
 » moyen d'en lever l'obstacle, qui dans cette ma-  
 » ladie empêche les rayons de lumière de fraper  
 » l'organe immédiat de la vûe. Pour guérir donc  
 » une cataracte adhérente à l'uvée, il faudroit la  
 » détacher, la séparer de cette partie à laquelle  
 » elle est collée : or on ne peut tenter cette sépa-  
 » ration dans l'œil, sans déchirer l'uvée, sans  
 » rompre un grand nombre de ses fibres, & sans

» la détruite en tout, ou en partie. M. Roussilles, ose même assurer, que la moindre blessure de l'iris occasionne des accidens terribles, qui souvent ne sont suivis de rien moins que de la perte entière de l'œil; que je ne l'ignore pas, & que c'est l'expérience de ces fâcheux accidens, qui m'a engagé de me servir d'une aiguille mouffe. Mais cet Oculiste va voir dans le moment, que je suis bien éloigné de sa façon de penser.

Pour guérir toute espèce de cataractes, selon moi, & la guérir radicalement, il faut abattre le cristalin avec sa capsule, & le loger dans l'humeur vitrée; sans quoi il est moralement impossible de rendre l'œil net, & que la vûe se fasse parfaitement, surtout lorsqu'on est obligé d'abattre des cataractes molles, ou trop solides; dans ces dernières, le cristalin est quelquefois si adhérent à sa capsule, qu'il n'est pas possible de l'en faire sortir, sans la rompre, & occasionner de grandes inflammations. Je vais prouver dans le moment l'un & l'autre cas,

Le cristalin est un corps gelatineux, plus ou moins solide dans certains sujets. Que la cataracte soit ancienne ou récente, recouverte d'une membrane aussi plus ou moins épaisse dans certains sujets: le cristalin, ou se trouve solide, ou non. S'il est trop solide & desséché, ou les couches antérieures, comme le dit M. Roussilles dans sa Lettre, page 6. lig. 19. il se rend adhérent à sa membrane: » Souvent dans ce cas les couches antérieures sont » même très-intimement unies à la portion antérieure de la capsule cristalline, alors il n'est pas possible de détacher l'un sans déchirer l'autre: en ce cas, la membrane devient inutile, & je soutiens même qu'elle forme à peu près le même obstacle que le cristalin obscurci; ce qu'il est fort facile d'observer sur les yeux des malades, auxquels on a abattu la cataracte. Par cette méthode.

on voit paroître dans l'instant même de l'opération , ou quelque tems après , la membrane du cristalin , comme un voile déchiré & partagé en plusieurs morceaux , qui flottent dans l'humeur vitrée , qui empêche toujours les malades de voir les objets avec précision ; ce qui n'arrive pas lorsqu'on a abattu le cristalin avec toute la capsule , surtout lorsqu'on abat des cataractes molles , comme je vais le prouver ci-après.

Lorsqu'on abat une cataracte molle , on a beau ouvrir la membrane & presser sur le corps du cristalin : il ne sort tout au plus qu'en partie , qui se mêle avec l'humeur vitrée qu'il trouble. La plus grande partie du cristalin reste colée aux parois intérieures de la membrane qui l'enveloppe , où elle forme le même obstacle qu'avant l'opération : donc il faut abattre le cristalin avec sa membrane dans ce second cas , sans quoi on se trouve avoir fait une opération inutile , dont les malades ne tirent d'autre fruit , que de voir les objets avec une grande confusion ; ces malades ne peuvent jamais parvenir à pouvoir lire avec des lunettes à cataracte , même les mieux faites.

Un Artiste en Optique de Paris , m'a communiqué depuis peu quelques unes de ses réflexions sur l'opération de la cataracte , dans un Traité d'Optique mécanique , actuellement sous presse , & qu'il compte incessamment donner au Public , par lesquelles il prétend qu'on ne peut donner des lunettes aux personnes opérées , que trois mois après l'opération. Je lui ai prouvé par un malade que j'avois alors chez moi , ( M. l'Abbé Bouvel de Langres , ) que quand une opération étoit bien faite , on pouvoit procurer le secours des lunettes plus promp-

\* M. Thomin , Marc and Miroitier-Lunetier , rue Saint Jacques , près le Collège du Plessis , qui excelle dans son art

gement

rement. Effectivement il vint lui-même chez moi ; & fit voir au malade en question , le seizième jour après l'opération , à pouvoir lire & écrire avec des verres, à la vérité très réguliers, & tout ce que l'art pouvoit donner de plus parfait. Je lui prouvai encore sur une seconde réflexion qu'il fait dans son *Traité, Qu'on ne peut donner aux personnes opérées, du secours qu'avec des verres de foyer, depuis 18 lignes jusqu'à 20, & par progression jusqu'à 4 pouces inclusivement.* Ce dernier, selon lui, est le plus long foyer qu'il ait jamais pu donner à ceux que d'autres que moi ont opérés. Je lui prouvai, dis-je, que certains sujets, ayant souffert par plusieurs opérations douloureuses & leurs suites après la cataracte, j'avois si bien rétabli le mécanisme de l'œil, par ma nouvelle méthode d'opérer la cataracte que six mois ou un an après, ils étoient en état de lire & écrire avec un verre de six pouces de foyer. Je lui ai fait voir entr'autres une Dame, pour lors à Paris ( Madame de Vandeuil citée dans ma Lettre ) page 18. à laquelle il a donné lui même des lunettes de foyer dont je parle. Il fut très étonné de la longueur de la vue de la personne en question, qui ne voyoit rien du tout avec ce qu'on appelle lunette à cataractes ordinaires, & m'avoua qu'il n'en avoit encore jamais vû à qui la vue fût ralongée de cette force-là. Voilà deux faits dont il est témoin oculaire, & que j'ose me flatter qu'il attestera à tous ceux qui pourroient le lui demander. M. Thomin fait encore une réflexion, *qu'il a trouvé bien des personnes opérées auxquelles il n'a pu être d'aucun secours.* Je ne vois pas que de tous ceux que j'ai traités, il puisse m'en prouver un à qui il n'ait pas réussi relativement à l'usage des lunettes ; & à l'égard de bien d'autres qui se mêlent de la même opération à tort & à travers, sans aucunes précautions antérieures ni postérieures, en vrais charla-

rans. *Mettez-vous-là, je vais vous guérir dans la minute.*

Je lui prouverai, s'il n'est pas disposé à me rendre justice lui-même là-dessus, sur 100 personnes, plus de 90 auxquelles il n'a pas réussi à leur communiquer la route exacte des rayons de la lumière, par les moyens que la dioptrique nous fournit.

Pour ce qui concerne la blessure de l'iris, elle n'est pas à beaucoup près aussi dangereuse que se le persuade M. Roussilles. Si cela étoit, un grand nombre de malades courroient risque de perdre la vue à tout moment dans plusieurs opérations qu'on est obligé de faire sur les yeux, principalement dans la cataracte, surtout de celles qui ont contracté des adhérences si intimes avec l'iris, qu'il est très-difficile de venir à bout de les en séparer sans déchirer cette partie. Cependant, il n'en résulte pas le plus petit accident, comme je m'en suis convaincu dans plusieurs opérations de cataractes adhérentes par des coups, ou des piquures d'instrumens tranchans & piquans, & dans une infinité d'autres opérations, que j'ai été obligé de faire dans la chambre antérieure de l'œil, & sur l'iris, dont j'ai quelquefois emporté des portions, comme il arrive aussi assez souvent dans l'opération du staphiloma.

La blessure de l'iris est de si peu de conséquence, qu'on peut l'ouvrir même de toute sa longueur sans rien craindre. La preuve en est évidente, surtout lorsqu'on est obligé de faire une prunelle artificielle, comme l'a fait heureusement M. *Cheselden*, célèbre Chirurgien à Londres, ainsi que le rapporte M. *Heister* dans sa *Chymie*, Partition 2. Section 2. Chap. 55. page 616. & Planche 17. du même Livre; & comme on peut le voir encore dans le *Traité d'Opérations* de M. *Scharp*, très-habile Chirurgien de la même Ville, que j'ai vû il y a un mois & demi chez M. *Daran* Chirurgien,

ordinaire du Roi, qui enseigne, comme M. Chiesfelden, la maniere de faire cette opération. Mr. Roussilles a donc fort mal interprété mon sentiment à ce sujet. Pour ce qui regarde les accidens qui ont coûtume d'accompagner l'opération de la cataracte, dont l'inflammation & le larmoyement sont les plus considérables de tous, l'inflammation est toujours le plus à craindre, surtout lorsqu'elle persiste long tems : cet accident entraîne presque toujours après lui une suppuration totale du globe de l'œil, souvent sans remede. Cette suppuration est quelquefois si prompte, qu'elle arrive en moins de 24 heures, quoique la cataracte ait été abattue dans une minute ; & voici comme cela se fait.

Lorsqu'on porte l'aiguille dans l'œil, & qu'on la dirige sur le corps de la cataracte pour l'abaisser, soit antérieurement, ou postérieurement ; car il n'y a que ces deux méthodes d'abaisser la cataracte, (je compte même d'être le premier qui ai porté mon aiguille tout droit vers la partie antérieure du cristalin) il faut toujours que la capsule cristalloïde soit déchirée dans l'union de ses deux lames qui l'attachent aux procès ciliaires, & que ce déchirement soit fait à la partie supérieure moyenne, ou inférieure de cette capsule antérieurement ou postérieurement ; & comme cette capsule est fortement unie aux procès ciliaires, ainsi que nous l'avons déjà dit, & qu'elle s'enclave même dans toute la circonférence de la retine en forme de langue de gueule ; il est moralement impossible qu'en pressant avec l'aiguille sur le corps du cristalin antérieurement ou postérieurement, pour le faire sortir de sa membrane, ou de son chaton, que les procès ciliaires (qui font partie de la choroïde) ne soient tirillés de même que la retine : par conséquent tout le fond de l'œil en souffrira de violentes secouffes & commotions ; tous les vaisseaux sanguins, limphatiques, & surtout les petits

filets nerveux qui répondent à ces parties , se trouveront déchirés & crispés dans leur principe , & se retireront à peu près comme une corde à boyau , qui se casse lorsqu'elle est bien tendue ; de-là , il arrive de violentes douleurs à la tête , aux oreilles , aux dents , dans toute la circonférence de l'œil & de l'orbite , suivies de vomissemens & d'une infinité d'autres accidens , & enfin quelquefois de la suppuration totale de cet organe , sans que l'iris ait été ni touché , ni blessé en aucune maniere ; donc ce n'est pas à l'iris blessé , ni déchiré , qu'on doit rapporter tous les accidens & les désordres qui ont coutume de suivre l'opération de la cataracte , même la mieux faite.

Il est aussi absolument faux que l'adhérence de la cataracte rende la prunelle immobile. Quelque forte que soit la pression du cristalin contre la partie postérieure de la prunelle ; même dans presque toutes les cataractes occasionnées par des ophthalmies internes , la prunelle conserve souvent le quart de son mouvement. Mais j'ai déjà dit , que je n'ai pas prétendu mettre ces sortes de cataractes au rang des autres ; M. Roussilles a donc pris le change dans cette occasion. Il est vrai que le peu de mouvement de la prunelle peut en imposer à des Oculistes ordinaires , & les empêcher d'entreprendre des opérations heureuses. La cataracte du septième malade , dont j'ai parlé dans ma première Lettre , p. 4. auroit sans doute passé pour incurable aux yeux de M. Roussilles , puisqu'elle étoit de cette nature. La prunelle n'avoit presque aucun mouvement , & à moins que d'y faire une grande attention , à peine pouvoit-on l'appercevoir. Cependant cette cataracte a parfaitement réussi , & quoiqu'elle parût fort adhérente , je ne la jugeai pas telle. Le malade n'a eu aucun accident , & voit à lire de cet œil , au moyen d'une lunette à cataracte.

M. Roussilles n'a rien dit de nouveau, lorsqu'il a assuré que toutes les cataractes ne se ressembloient pas ; il y a fort long-tems qu'on le sçait ; & sans entrer dans un détail ici trop déplacé, cet Oculiste auroit simplement dû prouver, s'il lui avoit été possible, qu'il n'y avoit point de cataractes adhérentes, sans entrer dans un long verbiage, qui ne peut tout au plus qu'ennuyer un lecteur, sans l'instruire.

Je le repète encore, les accidens qui ont suivi quelques-unes de mes opérations, ne m'ont jamais fait croire que les cataractes étoient adhérentes, tandis qu'elles ne l'étoient pas, & s'il faut que je cite à mon tour le nombre d'années de mes travaux, j'ai assez étudié l'œil & ses maladies pendant près de vingt-cinq ans dans des Hôpitaux, plus nombreux sans doute, que ceux de Dreux & de Chartres, surtout dans celui des Galères de Marseille, où j'ai fait plus de sept mille expériences sur des yeux de cadavres, & nombre d'autres opérations de toute espèce sur des sujets vivans, comme je suis en état de le prouver, pour m'être laissé séduire par des fausses apparences. Je suis persuadé même, que si M. Roussilles veut faire un peu d'attention à ce que je viens de dire, il conviendra par les preuves que je lui en donne, qu'il y a des cataractes adhérentes, & que la plupart sont curables ; que mon aiguille n'est ni dans la Chirurgie d'Heister, ni ailleurs, que l'opération que j'ai faite à M. Garion, étoit bien indiquée, & qu'elle étoit possible, puisqu'il n'est pas nouveau d'ouvrir la chambre antérieure de l'œil, & que de-là on peut passer un instrument dans la chambre postérieure pour en extraire un corps. Il est vrai que cette opération m'est particulière, & M. Roussilles n'a pas tort de dire, voilà du neuf assurément, puisqu'il ne trouvera pas une pareille observation dans aucun Auteur. Il ne

s'agit donc plus à présent que de prouver que les cataractes peuvent être tout à la fois fort molles & très-adhérentes, très-molles & pierreuses, & que j'ai réellement guéri les 61 cataractes dont j'ai parlé dans ma Lettre.

Les cataractes peuvent être tout à la fois, fort molles & très-adhérentes. J'ai déjà dit que l'adhérence de la cataracte se formoit toujours plutôt dans son état de mollesse que lorsqu'elle étoit solide, la cataracte peut donc se rencontrer fort molle, & très-adhérente tout à la fois; une cataracte peut encore être fort molle dans toute la circonférence, & se trouver pierreuse dans son centre; c'est ce que j'ai vû aussi plusieurs fois. J'ai même communiqué le 2 Avril 1742, une observation à l'Académie Royale des Sciences au sujet de la pétrification du cristalin, & l'ossification des membranes de l'œil: la cataracte étoit cependant fort molle dans toute sa circonférence. Voici les propres termes de M. Morand, qui m'écrivit de la part de l'Académie, & à qui j'ai envoyé les pièces osseuses.

» J'ai présenté, Monsieur, à l'Académie Royale  
 » des Sciences, celle de vos trois observations qui  
 » roule sur la pétrification du cristalin, & l'ossi-  
 » fication des membranes. Cette observation a été  
 » très-bien reçue, & elle sera inserée dans l'His-  
 » toire de cette année.

J'ai aussi observé plusieurs fois que le milieu de la cataracte étoit pierreux, & très-souvent osseux sur des cataractes que j'ai abattues à des malades. J'ai trouvé ces cataractes fort molles dans la circonférence, comme je viens de le dire, qui n'ont pas laissé de bien réussir. Il ne me reste donc plus qu'à citer les malades que j'ai opérés, pour accomplir les soixante-une cataractes que j'ai réellement guéries. Des 75 que j'ai opérées dans l'espace de près de deux ans à Paris, comme je l'ai avancé dans ma Lettre, que M. Roussilles se per-

fnade une fois pour toutes , que je n'ai pas prétendu en imposer au Public , & si je n'ai pas nommé tous les malades dont je parle , c'est que bien des personnes ne me l'avoient pas conseillé ; mais la défiance de cet Oculiste m'oblige à lui communiquer charitablement la liste de ces malades : je l'avois épargnée au Public pour ne pas le fatiguer.

Je finis , en priant M. Rouffilles de se souvenir , que deux confreres doivent traiter vis-à-vis l'un de l'autre avec modération les questions , où ils se trouvent d'un sentiment contraire , & qu'ils le doivent par respect pour le Public , autant que par respect pour eux-mêmes. Les injures & les termes durs , ou peu mesurés , ne passeront jamais pour des argumens aux yeux des gens éclairés. Au surplus je prends la liberté de l'avertir encore , qu'il peut désormais écrire contre moi , autant qu'il lui plaira , sans que je lui réponde. J'aime mieux employer mon tems à tacher de m'instruire , autant qu'il me sera possible , dans un art dont l'étendue est immense. Une seule découverte , quelque médiocre qu'elle soit , me dédommagera abondamment de la patience , avec laquelle je prends le parti de laisser en repos ceux qui tenteront inutilement de troubler le mien par de fausses accusations ; ou par des injures que je tacherai par ma droiture , mon application , & par la vérité dont je fais profession , de ne pas mériter qu'on m'accuse , & je fais vœu de préférer le parti du silence , à la triste satisfaction de rendre des injures pour des injures.

Signé , DAVIEL. A Paris , le premier Juillet 1749.

*Supplément des soixante cataractes dont j'ai parlé dans ma premiere Lettre.*

Madame Morel , 60 ans , place du vieux Louvre , deux cataractes depuis 7 ans.

Le Sr Soquet , 40 ans , cataracte depuis 2 ans ,

rue du Bouloir, chez feu M. de Herfan, près un Bourrelier.

M. du Vochel, 65 ans, une cataracte depuis six ans, à Abbeville en Picardie.

Charles Malo, 66 ans, deux cataractes depuis six ans, à Bicêtre.

Marie Mabil, 25 ans, cataracte depuis 18, avec ophthalmie & ulcères de la cornée transparente, à Trefnel, fauxbourg saint Antoine.

Catherine Perrin, Servante, 30 ans, deux cataractes, depuis deux ans de l'œil droit, gauche huit, avec ophthalmie & ulcères de la cornée transparente.

Jean Ché, des Nos en Champagne, deux cataractes depuis dix ans, avec ophthalmie considérable sur les deux yeux.

Marie Septier, femme de Jean Chauvin, Menuisier, 65 ans, rue S. Antoine, près les Enfants Trouvés, cataracte depuis deux ans.

Madame Abert, 60 ans, une cataracte depuis deux ans, à Nevers.

Madame Cardon, 50 ans, cataracte depuis cinq ans, chez Mad. du Trulot, citée dans ma 1<sup>re</sup>. Lettre.

Louis Bourgeot, 72 ans, deux cataractes depuis trois ans, de Coulommiers en Brie.

Jean François Bousquet, ancien Soldat de Navarre, de Villefranche en Rouergue, 36 ans, cataracte depuis deux ans.

N. Milon, Cabaretier de Rosoy en Brie, âgé de 66 ans, cataracte depuis quatre ans.

Mad. de Brie, 47 ans, cataracte depuis deux ans, avec ophthalmie & ulcères de la cornée transparente, place des Victoires, chez Mlle Migniere.

M. Genêt, Hôte de Nemours, auquel M. Rouffilles avoit abattu une cataracte à l'œil gauche depuis le dix-septième Mai 1746, dont ce malade n'a rien vû après l'opération, & a souffert de violentes douleurs, quoique cette catarac-

te fût de la meilleure espece, selon le rapport dudit malade & de ceux qui l'avoient vû avant l'opération ; l'œil de ce malade est totalement perdu sans aucune ressource; il est fâcheux pour M. Roussilles que je sois forcé par lui-même de me justifier à ses dépens , je ne prétends cependant pas le taxer d'ignorance pour avoir manqué une cataracte, ce qui peut arriver au plus habile Oculiste.

J'ai operé une cataracte à l'œil droit du Sr Genêt, qui n'en voyoit pas depuis cinq ans : cette opération m'a parfaitement réussi, & sans qu'il me soit survenu le moindre accident.

Je compte présentement que la surprise de M. Roussilles doit cesser, lorsqu'il verra le supplément des 61 cataractes que j'ai guéries, comme je l'ai avancé dans ma premiere Lettre ; & si c'étoit une perte pour le Public de n'en avoir cité que 40 de 61, comme l'a malicieusement dit cet Oculiste, je viens de réparer cette perte en nommant les 21 cataractes qui me restoitent encore ; mais je suis fâché, comme je l'ai déjà dit, que M. Roussilles m'ait mis dans la dure nécessité de nommer ce dernier malade, dont je n'aurois jamais dit un mot, si M. Roussilles ne m'avoit pas attaqué.

*Copie d'un Certificat de plusieurs Médecins & Chirurgiens de Montpellier, qui prouvent l'adhérence de la Cataracte occasionnée par une piqûre d'épine.*

Nous Antoine Fizés, Conseiller, Medecin du Roi, en l'Université de Medecine de Montpellier, de la Société Royale des Sciences, Certifions que le Sieur Jacques Daviel, Maître-ès-Arts, Chirurgien Juré de Marseille, entretenu sur les Galeres du Roi, de la Société des Sciences de Toulouse, Associé, Correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, Membre

## 226 MERCURE DE FRANCE.

de celle des Sciences de l'Institut de Bologne ;  
Professeur & Démonstrateur Royal de Chirurgie  
& d'Anatomie de ladite Ville de Marseille , a fait  
avec beaucoup de dextérité , & entier succès , en  
notre présence , l'opération de la cataracte a l'œil  
droit du Sieur Jacques Carquer , fils du Sieur An-  
toine Carquer , Maître Apoticaire de Montpellier ,  
laquelle cataracte avoit été occasionnée par une  
piqûre d'épine depuis sept ans , ce qui l'avoit  
rendue adhérente du côté du petit angle , & fai-  
soit la grande difficulté de l'opération , qui n'a été  
suivie d'aucun accident. En foi de quoi nous avons  
signé le présent Certificat. A Montpellier le 19 Fé-  
vrier 1743. Signé , *Fizés*.

Filz Gerald , Professeur en Medecine , & Bota-  
nique de la même Université de Montpellier , & de  
la Société Royale des Sciences , certifie la même  
chose comme M. Fizés.

Gouraigne , de la Société Royale des Sciences ,  
premier Medecin de la Charité. Soulliers , Serres ,  
Henry & Mejan , Maîtres Chirurgiens , qui attes-  
tent la même chose.

Nous Maire , & Lieutenant de Maire , Consuls  
& Viguiers de la Ville de Montpellier , certifions  
à tous ceux qu'il appartiendra que Messieurs Fizés ,  
Filz Gerald , qui ont signé le Certificat ci-dessus ,  
sont Professeurs Royaux en l'Université de Me-  
decine de Montpellier , comme aussi que M. Gou-  
raigne , qui a pareillement signé le présent Cer-  
tificat , est premier Medecin de la Charité de la-  
dite Ville , & que les Sieurs Soulliers , Serres ,  
Henri & Mejan sont Maîtres Chirurgiens de la-  
dite Ville , aux seings desquels foi doit être ajou-  
tée , tant en jugement que hors. En foi de quoi  
nous avons signé le présent , & fait contre-signer  
par notre Greffier , & à icelui fait poser le sceau  
& armes de ladite Ville. Fait à Montpellier le 27 Fé-  
vrier 1743. Signé , *Nadal* , Lieutenant de Maire

*P. Bastide*, Consul. *Berger*, Consul. Par lesdits  
Sieurs, *Castagne*, pour le Greffier.

**A V I S.**

Comme il est revenu depuis quelque tems à M. Daviel, qu'on avoit débité dans le Public qu'il étoit parti pour s'en retourner à Marseille, il a été bien aise de donner avis du contraire, & d'avertir ceux qui auroient pu le croire, qu'il a fixé pour toujours sa résidence à Paris, où il a fait venir toute sa famille depuis le 8 du mois de Mai dernier, le Roi l'ayant honoré de la Charge de son Chirurgien Oculiste le premier Janvier dernier. Il demeure toujours sur le quai Malaquais, près l'Hôtel de Bouillon, dans la Maison de M. Mandar, Maître des Requêtes, où il continue de faire des Cours particuliers pour les maladies des yeux, de prendre des pensionnaires chez lui pour ces sortes de maladies. On le trouve tous les matins depuis sept heures jusqu'à dix, & l'après midi, depuis trois jusqu'à cinq à sa maison. On prie ceux qui voudront lui écrire dorénavant de quelque endroit que ce soit, d'affranchir leurs lettres, sans quoi il ne fera aucune réponse.

---

**A P P R O B A T I O N.**

**J** Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le *Mercur*e de France du mois de Juillet 1749.  
**A** Paris le premier Juillet 1749.

MAIGNAN DE SAVIGNY;

---

**T A B L E.**

**P**IECES FUGITIVES en Vers & en Prose.  
Mémoire sur l'année de la mort & le lieu de la  
Sépulture de Philippe de France, premier Duc  
d'Orleans, 3

|                                                                                |     |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Vers sur une maladie ;                                                         | 10  |
| Autres sur une convalescence ,                                                 | 10  |
| Autres sur un mal d'yeux , & sur une navette,                                  | 11  |
| Lettre à M. Remond de Sainte Albine ,                                          | 12  |
| Les deux Buches , Fable à M. Oudry ,                                           | 19  |
| Reflexions ,                                                                   | 21  |
| Vers de M. Baston à une Dlle ,                                                 | 25  |
| Lettre sur l'histoire naturelle des Punaises ,                                 | 26  |
| Epiire à M. * * * ,                                                            | 39  |
| Proposition en faveur du Commerce maritime,                                    | 49  |
| Epiire de M. Racine à M. de Valincourt ,                                       | 55  |
| Lettre sur la pétrification des coquillages ,                                  | 61  |
| Le triomp. de l'Amour & de la Beauté, Cantate,                                 | 65  |
| Air ,                                                                          | 66  |
| Lettre à M. Remond de Sainte Albine ,                                          | 68  |
| Ode sur la Paix ,                                                              | 73  |
| Assemblée publique de l'Académie Royale des<br>Belles-Lettres de la Rochelle , | 83  |
| L'heureux Berger , Cantate ,                                                   | 111 |
| L'Hymen , autre Cantate ,                                                      | 113 |
| Lettre de M. Rameau à M. R. de S. A.                                           | 116 |
| Mots des Enigmes & Logogryphes du second<br>volume de Juin ,                   | 118 |
| Enigmes & Logogryphes ,                                                        | 119 |
| Nouvelles Littéraires , des Beaux-Arts , &c.                                   | 125 |
| Estampes nouvelles ,                                                           | 155 |
| Lettre à M. de Boze ,                                                          | 158 |
| Lettre de M. de Mondorge à M. R. de S. A.                                      | 173 |
| Troisième Lettre de M. Cantwel ,                                               | 179 |
| Description d'un Surtout de Table ,                                            | 188 |
| Spectacles ,                                                                   | 190 |
| Chanson notée ,                                                                | 194 |
| Vers à M. D L. G. Autres à Mad. de B.                                          | 195 |
| France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.                                 | 198 |
| Morts ,                                                                        | 201 |
| Réponse de M. Daviel à M. Rouffilles ,                                         | 207 |
| <i>La Planche gravée doit regarder la page</i>                                 | 171 |
| <i>La Chanson notée la page</i>                                                | 194 |







